37e ANNÉE — T. LII

N° 1190 — 9 janvier 1955



LA DOCUMENTATION catholique

ABONNEMENTS : France et Union française : 1 an : **975 frs** - 6 mois : **550 frs** - Étranger : 1 an : **1.050 frs**

PRIX DU NUMÉRO : **45 frs** pour l'année en cours. **60 frs** pour les numéros de l'année précédente. **80 frs** pour les numéros des années antérieures

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, RUE BAYARD, PARIS-8e - C.C.P. PARIS 1668

ACTES DU SAINT-SIÈGE

LES VŒUX PATERNELS DU SOUVERAIN PONTIFE aux fidèles du monde entier et à toute la famille humaine

(24 décembre 1954)

La radio vaticane a transmis et l'Osservatore Romano *a reproduit, sous le titre ci-dessus, les vœux que le Saint-Père a adressés la veille de Noël aux fidèles du monde entier* (1) :

Avec la simplicité des enfants, chers à Jésus, Nous Nous préparons à ouvrir Notre cœur au charme de Noël et à en goûter la pure joie, encouragés par l'invitation de l'Apôtre : « *Gaudete in Domino semper... : Dominus prope est.* » (*Phil.* IV, 4-5.)

« Le Seigneur est proche ! » Déjà l'attendent mille et mille crèches étincelantes de timides lumières que des mains tendres et pieuses ont préparées dans les temples sacrés ou dans la douce intimité, entre les murs des foyers domestiques.

« Il est né ! » annonceront, dans quelques heures, les rites liturgiques dans le mystique silence de minuit, se faisant sur la terre l'écho du message angélique de paix.

Accueillez vous aussi, chers fils et filles du monde chrétien, la joie intime et sereine de Noël, si riche de saintes élévations, de suaves transports, de douces espérances. Oh ! si les hommes savaient vivre tout le cours de leur vie dans l'atmosphère de joie et avec les sentiments de bonté et de paix que Noël répand partout, comme la terre serait différente et plus heureuse !

La divine Providence ne Nous a pas permis, cette année, de prononcer Notre message habituel de Noël. Nous le préparons cependant dans la mesure où Nous le permettent Nos conditions de santé et Nous Nous promettons — pour ne pas interrompre la série déjà longue de ces messages — de le rendre public dès que, si Dieu le permet, il sera achevé.

Mais, en attendant, dans la solitude de la souffrance et dans un sentiment de gratitude envers le monde catholique pour les prières dont il n'a jamais cessé de Nous réconforter, Nous avons présents à l'esprit, en ce souhait de paix, tous Nos fils dispersés à travers le monde et même la famille humaine tout entière.

Présents d'abord, pour leur souhaiter toutes grâces dans le Seigneur, Nos plus proches collaborateurs, les chers membres du Sacré-Collège, dont l'éloquente adresse du très digne doyen a interprété les vœux empressés ; présents, les membres de l'antichambre pontificale, de la prélature, de la Curie romaine et tous ceux qui appartiennent à la famille pontificale ; présents, les pasteurs du troupeau de Dieu dans les charges de l'épiscopat et dans tous les ministères sacerdotaux ; les Ordres et les Congrégations religieuses ; la chère milice de l'Action catholique, toujours ardente à Nos côtés dans la ferveur du beau combat, et aussi tous ceux que, en tous lieux, dans toutes les classes sociales, dans toutes les conditions de la vie, réjouit l'espérance que Jésus Rédempteur sera leur paix dans le temps et leur joie dans l'éternité.

Avec une particulière affection, Nous désirons souhaiter sérénité et réconfort à ceux que Jésus aime d'un amour de prédilection,

(1) *L'Osservatore Romano* du 25. 12. 1954 a donné le texte italien dont nous donnons la traduction.

pour les avoir fait participer à sa croix : tous ceux qui pleurent, malades dans leur corps et dans leur âme, seuls au monde dans les deuils ou dans la misère, victimes des hommes ou du sort. Avec un cœur qui saigne, Nous implorons les consolations célestes et la force héroïque pour tous Nos fils qui, détenus par la violence dans les prisons, dans les camps de concentration, sont devenus dignes de souffrir pour la cause de la foi, de la vérité et la justice.

Que parvienne enfin à tous les peuples, à leurs dirigeants, à ceux qui portent la responsabilité des destinées du monde — et que soit accueilli par eux avec une sincérité effective — le message de bonté et de paix du Fils de Dieu fait homme. Comme gage des faveurs célestes et abondantes Nous accordons à tous, au nom du divin Rédempteur, Notre paternelle Bénédiction apostolique. *Et Benedictio Dei omnipotentis, Patris et Filii et spiritus sancti, descendat super vos et maneat semper. Amen.*

L'adresse du Corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège

Une adresse d'hommage au Pape, portant la signature des ambassadeurs et ministres accrédités auprès du Saint-Siège a été remise à Mgr Dell'Acqua, substitut de la secrétairerie d'Etat, par M. Casimir Papée, ambassadeur de Pologne (en exil) et le comte Wladimir d'Ormesson, ambassadeur de France.

Cette initiative a été prise en raison de l'impossibilité pour le corps diplomatique de présenter les vœux traditionnels de Noël et de nouvel an au Pape, étant donné son état de santé. L'adresse, rédigée en français sur parchemin, est ainsi conçue (1) *:*

A Sa Sainteté Pie XII

Très Saint Père,

Au seuil de l'année 1955, les chefs de mission diplomatique accrédités près le Saint-Siège ont à cœur d'exprimer à Votre Sainteté les vœux respectueux et ardents qu'ils forment pour le complet rétablissement d'une santé qui leur est chère et précieuse. Ils demandent au Tout-Puissant d'exaucer les intentions de Votre Sainteté et de bénir Son action bienfaisante pour la paix du monde et la défense sacrée des libertés religieuses.

(1) Nous reproduisons le texte publié en français par *l'Osservatore Romano* du 25. 12. 1954.

— *Histoire des religions*, publiée sous la direction de Maurice Brillant et René Aigrin, t. Ier (Introduction-Prolégomènes). — Un volume grand in-8° de 310 pages. Prix : 960 francs. Bloud et Gay, Paris.

Quand nous avons reçu ce premier tome, Maurice Brillant qui en écrivit l'Introduction, n'était déjà plus de ce monde. Sa culture et son esprit chrétien transparaissaient une dernière fois dans ces lignes d'une manière si vive qu'on aurait cru loin encore sa dernière heure celui qui œuvrait encore si bien pour l' « avènement progressif du règne de Dieu »... Dans les Prolégomènes, J. Wilbois a entrepris de marquer la place de la religion dans les disciplines de l'esprit : magie, science, philosophie, morale, droit, etc. Il y aurait là matière à tout un volume, et on peut se demander si tous les lecteurs seront à même de faire les distinctions et apporter toutes les nuances voulues que l'auteur n'a pas fait suffisamment ressortir. Le pasteur Maurice Leenhardt, en étudiant quelques éléments communs aux formes inférieures de la religion, tout en rendant hommage à la « belle Somme de mythologie religieuse » que constituent les travaux réputés du P. W. Schmidt, le fondateur d'*Anthropos*, lui aussi depuis rappelé à Dieu après une vie d'immenses labeurs, conteste que le vénéré défunt soit parvenu à « donner à ces dieux la résonance d'éternité qu'il souhaitait faire ouïr », comme « êtres suprêmes », chez les peuples archaïques. Mgr A. Bros, après un aperçu historique des travaux d'histoire des religions, trace d'une main sûre la méthode à suivre en rendant justice « à la méthode historico-culturelle qu'après Graebner, le P. Schmidt a mise en honneur ». Dans les religions de la préhistoire qu'étudie P. Wernert, si une chronologie peut s'établir à grands traits, une classification du fait religieux devient plus délicate à établir et ne peut avoir rien d'aussi tranché. Les dernières pages signées par P. Gordon, J. Poirier et P. O'Reilly, sont consacrées aux religions archaïques des primitifs. Pour celles de l'Océanie, on a apporté plus de nuances et de réserves (et c'est heureux) qu'en ce qui concerne l'Afrique, l'Asie ou l'Amérique (pages où l'esprit de système est trop accusé pour le moins qu'on puisse dire). C'est dire que le lecteur qui, avec d'excellentes pages, prendra goût à parcourir cet important ouvrage, se trouvera parfois en terrain moins sûr et n'évitera pas nombre de points d'interrogation. Sans doute, les quatre volumes à venir tiendront-ils les belles promesses que l'Introduction de Maurice Brillant nous permet d'espérer.

— *La bonne entente conjugale*, par Jean Viollet. — Volume in-8°, 176 pages. Prix : 330 francs. Editions familiales de France, Paris.

Oppositions de caractère, différences d'éducation, choc des événements aussi, compromettent trop souvent l'harmonie des époux. L'auteur montre comment ces difficultés peuvent être surmontées dans l'adaptation des volontés. Son étude l'amène à constater que l'union des cœurs implique une vie morale très pure et très désintéressée.

— *Satan et le romancier*, par Jean-Laurent Prévost. — Vol. 12 × 19 cm., 128 pages. Prix : 360 francs. Editions Téqui, Paris.

A travers les personnages de la littérature moderne, particulièrement ceux créés par Bernanos, Graham Greene et Carlo Coccioli, M. Prévost, à qui l'on devait déjà une étude intéressante et originale sur *Le prêtre, ce héros de roman*, étudie dans *Satan et le romancier* la condition souvent tragique de l'homme d'aujourd'hui, sollicité de diverses manières par le démon : désespoir, tentations de toutes sortes, mais aussi traqué par Dieu.

— *Le monde n'est pas un « combinat » géant*, par Jean Le Cour Grandmaison. — Vol. 12 × 18 cm., 86 pages, 160 francs.
Editions Desclée et Cie, Tournai et Paris.

M. Jean de Fabrègues, rédacteur en chef de *La France catholique*, a lancé une nouvelle collection : « Le monde et la foi », dont il précise ainsi l'orientation : « En toutes choses, il importe en ce moment de reconsidérer les rapports du monde avec la foi. Ce n'est pas une collection de philosophie qu'on propose ici, mais de documentation générale. Au sens précis du mot, elle confrontera l'état du monde, les connaissances que nous avons sur lui et les données de la foi... »

Dans les trois premiers volumes parus, le R. P. Labourdette, directeur de *La revue thomiste*, met en garde, en s'appuyant sur les récents documents pontificaux, contre deux erreurs dans lesquelles tombe facilement le monde d'aujourd'hui : le relativisme doctrinal et le relativisme moral. M. l'abbé Raymond Vancourt, professeur aux Facultés catholiques de Lille, étudie la phénoménologie en elle-même et essaye de définir ce que serait une phénoménologie de la religion et de la foi. M. Le Cour Grandmaison, enfin, ancien président général de la F. N. A. C., directeur de *La France catholique*, commente le Message du Pape de Noël 1952 sur la justice sociale.

LETTRE ENCYCLIQUE DE S. S. PIE XII

à l'épiscopat, au clergé et aux fidèles de Chine (7 octobre 1954)

Paternelles exhortations et lumineux rappel des principes qui doivent soutenir l'Église persécutée

Le Souverain Pontife a adressé l'Encyclique Ad Sinarum Gentem *à la hiérarchie et aux fidèles de Chine pour mettre en garde les fidèles contre les dangereux sophismes des « trois autonomies » (*). Dans ce document, où il cite plus d'une fois sa précédente Lettre apostolique de* 1952, *le Pape fait l'éloge des chrétiens qui ont été « jugés dignes de souffrir pour le nom de Jésus-Chrit ». En voici la traduction* (**) :

PIE XII
PAR LA DIVINE PROVIDENCE,
PAPE.

AUX VÉNÉRABLES FRÈRES ET CHERS FILS, LES ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES DES LIEUX, AU CLERGÉ AINSI QU'AU PEUPLE DE CHINE, EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE.

VÉNÉRABLES FRÈRES ET CHERS FILS,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

1. Il y a près de trois ans, Nous adressions Notre Lettre apostolique *Cupimus imprimis* (1) au peuple chinois, qui nous est si cher, et particulièrement à vous, Vénérables Frères et chers Fils, qui professez la religion catholique. Nous voulions non seulement vous exprimer la part que nous prenions à vos angoisses, mais encore vous exhorter d'un cœur paternel à vous acquitter de tous les devoirs de la religion chrétienne avec cette fidélité résolue qui exige parfois un courage de héros. Maintenant encore, en union avec vos prières, Nous élevons de nouveau Nos supplications vers le Dieu tout-puissant et Père des miséricordes pour que, « comme après la tempête et l'orage le soleil brille à nouveau, ainsi, sur votre Eglise, après tant d'angoisses, de troubles et de souffrances, la paix, la tranquillité, la liberté, enfin, un jour » resplendissent (2).

2. Car, en ces dernières années, les conditions de l'Eglise catholique ne se sont nullement améliorées chez vous ; bien plus même, les accusations et les calomnies portées contre ce Siège apostolique se sont accrues ainsi qu'à l'égard de ceux qui lui restent fidèles ; le nonce apostolique qui Nous représentait près de vous a été expulsé ; on a cherché en multipliant les pièges à induire en erreur ceux qui étaient moins affermis dans la vérité.

(*) Pour la question des trois autonomies, voir *la D. C.*, n° 1090, du 11 mars 1951, col. 311.
(**) Traduction d'après le texte latin de *l'Osservatore Romano* du 23. 12. 1954. Les sous-titres et la numération des alinéas sont de *la D. C.*
(1) *A. A. S.*, vol. XLIV (1952), p. 153. — *D. C.*, n° 1114 (10. 2. 1952), col. 129.
(2) *A. A. S.*, vol. XLIV (1952), p. 157. — *D. C.*, n° 1114 (10. 2. 1952), col. 133.

3. Cependant — comme Nous vous l'écrivions déjà, — « à de telles embûches, même habiles, même dissimulées, mêmes déguisées sous une apparence de vérité, vous opposez fermement votre volonté » (1). Nous savons, certes, que ces mots que Nous vous adressions n'ont pu vous parvenir ; et c'est pourquoi volontiers Nous vous les répétons dans cette Lettre. Nous savons également, pour la plus grande consolation de Notre cœur, que vous êtes demeurés inébranlables dans vos résolutions et qu'aucun effort n'a jamais pu vous séparer de l'unité de l'Eglise ; et c'est pourquoi Nous vous en félicitons et vous témoignons la louange qui vous est due.

4. Toutefois, Nous devons Nous soucier du salut éternel de chacun. Nous ne pouvons donc dissimuler la douleur et l'anxiété de Notre cœur lorsque Nous apprenons que parmi vous, bien que, en général, on garde la foi catholique dans une âme intrépide, il en est toutefois qui, surpris dans leur bonne foi, sous l'empire de la crainte ou séduits par de nouvelles idéologies fallacieuses, ont dernièrement encore adhéré à des principes spécieux et funestes que propagent les adversaires de toute religion et en premier lieu de celle que Jésus-Chirst a divinement révélée.

5. C'est pourquoi la conscience de Notre charge Nous demande de vous adresser de nouveau la parole par cette Lettre encyclique, dans l'espoir qu'elle puisse parvenir à votre connaissance. Qu'elle soit un réconfort et un encouragement pour tous ceux qui persévèrent avec constance et courage dans la vérité et la vertu, et qu'elle apporte aux autres la lumière et Nos paternels avertissements.

Les catholiques chinois sont parmi les premiers pour l'amour et la fidélité à la patrie.

6. Mais avant tout, puisque maintenant encore, comme ce fut déjà le fait dans l'antiquité, ceux qui persécutent les chrétiens, les accusent faussement de ne pas aimer leur patrie, de ne pas être des citoyens honnêtes, Nous voulons de nouveau protester (2) — ce

(1) *A. A. S.*, vol. XLIV (1952), p. 155. — *D. C.*, n° 1114 (10. 2. 1952), col. 131.
(2) Cf. Ibid.

que ne peuvent pas ne pas reconnaître tous ceux qui jouissent d'un jugement droit — que les catholiques chinois ne le cèdent aucunement à personne dans leur amour ardent pour leur très noble patrie et la valeur de leur fidélité à son égard. Car la nation chinoise — il Nous plaît de répéter ce que Nous écrivions à son éloge dans la Lettre apostolique à laquelle Nous faisons allusion — « dès les temps les plus reculés s'est distinguée, entre les autres peuples de l'Asie, par ses hauts faits, par les monuments de sa littérature, par l'éclat de sa civilisation, et lorsqu'elle fut illuminée par la lumière de l'Evangile qui dépasse immensément la sagesse de ce monde, elle en tira les plus grandes richesses spirituelles, à savoir, les vertus chrétiennes qui perfectionnent et affermissent les vertus naturelles » (1).

7. Nous pensons de plus qu'il faut vous louer de ceci : dans les longues et quotidiennes épreuves où vous vous trouvez, vous avancez vraiment dans le droit chemin lorsque vous vous appliquez, comme il convient à des chrétiens, à obéir ponctuellement à vos magistrats de l'Etat dans tout ce qui est de leur ressort, et à accomplir loyalement, animés de l'amour de votre patrie, tous vos devoirs de citoyens. Mais ce qui Nous a le plus consolé, c'est d'apprendre que vous avez, à l'occasion, professé ouvertement et professez encore qu'il ne vous est permis en aucune manière d'abandonner les enseignements de la religion catholique, que vous ne pouvez en aucune manière renier votre foi dans votre Créateur et Rédempteur, ni déserter sa cause, quand pour lui, pour son amour, un grand nombre d'entre vous ont supporté les tortures et la prison.

La question de l' « autonomie dans le gouvernement de l'Eglise » en Chine

8. Comme Nous vous l'avons déjà écrit dans Notre précédente Lettre, ce Siège apostolique, surtout en ces derniers temps, a pris le plus grand soin pour qu'on instruise et qu'on forme le plus grand nombre possible de prêtres et d'évêques, fils de votre noble nation. C'est ainsi que Notre Prédécesseur immédiat, Pie XI, d'heureuse mémoire, a consacré lui-même six évêques choisis dans les rangs de votre peuple ; et Nous-même, comme Nous n'avons rien de plus à cœur que de consolider chaque jour de plus en plus les progrès de votre Eglise et qu'ils s'accroissent de jour en jour, Nous avons volontiers établi régulièrement la hiérarchie ecclésiastique en Chine et honoré, pour la première fois dans les annales de l'histoire, de la dignité de la pourpre romaine un de vos concitoyens (2).

9. Plaise au ciel qu'il luise sans tarder — et c'est la raison des vœux les plus ardents et des prières instantes que Nous répandons devant Dieu — le jour où chez vous aussi tous les évêques et tous les prêtres, nés de votre peuple et capables de faire face à vos besoins, pourront gouverner et conduire l'Eglise catholique dans ces immenses régions. Ainsi il ne sera plus nécessaire que des missionnaires nés en d'autres pays vous donnent leur aide pour travailler dans le champ de l'apostolat. Pourtant la vérité et la conscience de Notre charge Nous demandent de proposer à votre réflexion et celle de tous ce qui suit : en premier lieu, ces hérauts de l'Evangile qui ont chacun abandonné une patrie pour féconder chez vous de leurs peines et sueurs le champ du Seigneur, ne sont pas poussés par des motifs terrestres. Ils ne cherchent rien d'autre, ne désirent rien de plus que d'éclairer votre peuple de la lumière de la doctrine chrétienne, le former aux mœurs chrétiennes, l'aider de leur charité surnaturelle. En second lieu : même le jour enfin où grâce à l'accroissement du clergé indigène on n'aura plus besoin du secours amical des Missions étrangères, l'Eglise catholique ne pourra, dans votre nation, comme dans les autres, se gouverner avec l' « autonomie de gouvernement », comme on dit. Même alors, en effet, comme vous le savez bien, il sera absolument nécessaire que la communauté des chrétiens chez vous également, si elle veut faire partie de la société divinement fondée par notre Rédempteur, soit en tout soumise au Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, qu'elle lui soit le plus étroitement unie en ce qui regarde la foi religieuse et les mœurs. Par ces mots — comme il convient de le noter, — Nous embrassons toute la vie et l'œuvre de l'Eglise ; et par là même sa constitution, son gouvernement, sa discipline, car toutes ces choses dépendent certainement de la volonté de Jésus-Christ, fondateur de l'Eglise. C'est par sa volonté divine, certes, que les fidèles se répartissent en deux classes : le clergé et les laïques, par sa volonté qu'est établi un double pouvoir sacré : d'ordre et de juridiction. En outre — et cela est également d'institution divine, — on accède au pouvoir d'ordre qui constitue la hiérarchie composée d'évêques, de prêtres et de ministres, par la réception du sacrement de l'Ordre. Quant au pouvoir de juridiction, le droit divin lui-même le confère directement au Souverain Pontife, et il vient du même droit aux évêques, mais seulement par le Successeur de Pierre. A celui-ci doivent se soumettre et s'unir non seulement les chrétiens fidèles, mais également tous les évêques en lui faisant l'hommage de leur obéissance et en vertu du lien de l'unité, sans aucune défaillance.

10. Enfin, de par cette même volonté divine, il est interdit au peuple et au pouvoir civil d'empiéter sur les droits et la constitution de la hiérarchie ecclésiastique (1).

La question de l' « autonomie économique ».

11. De plus, une remarque s'impose à tous — et cela est bien évident pour vous, Vénérables Frères et chers Fils, — c'est que Nous désirons grandement que le plus tôt possible

(1) *A. A. S.*, vol. XLIV (1952), p. 153. — *D. C.*, n° 1114 (10. 2. 1952), col. 129.
(2) *A. A. S.*, vol. XLIV (1952), p. 155. — *D. C.*, n° 1114 (10. 2. 1952), col. 132.

(1) Cf. Conc. Trid. Sess. XXIII, *De Ordine*, can. 2-7 ; Conc. Vat. Sess. IV ; C. I. C., can. 108 et 109.

les chrétiens fidèles de Chine fournissent eux-mêmes les ressources que réclament les besoins de l'Eglise catholique de Chine. Mais, comme vous le savez fort bien, les dons que l'on quête pour cela dans les autres nations, viennent de cette charité chrétienne qui doit unir entre eux d'un lien fraternel tous ceux qui ont été rachetés par le Sang sacré de Jésus-Christ et que l'amour divin presse de propager partout de toutes leurs forces le règne de notre Rédempteur. Ce n'est donc pas pour des raisons politiques ou pour servir quelque cause profane que ce soit, mais c'est uniquement pour traduire utilement en pratique le précepte de la charité, dont nous a tous gratifiés Jésus-Christ et qui est la marque à laquelle se reconnaissent vraiment ses disciples (1). Ainsi l'ont fait volontiers et de bon cœur les chrétiens de tous les temps comme l'Apôtre en rend déjà témoignage pour les fidèles du Christ de Macédoine et d'Achaïe, qui envoyaient spontanément leurs largesses « aux saints qui sont dans le besoin à Jérusalem » (2), et l'Apôtre exhortait à agir de même ses fils dans le Christ qui résidaient à Corinthe ou en Galatie (3).

La question de l' « autonomie de la prédication ».

12. Enfin, il y en a quelques-uns parmi vous qui non seulement, comme Nous l'avons dit, veulent que votre Eglise ne soit soumise à personne en matière de gouvernement et d'économie, mais qui prétendent encore réclamer l' « autonomie », comme ils disent, dans l'enseignement de la doctrine chrétienne et dans la prédication sacrée.

13. Nous ne nions aucunement, certes, que les façons d'enseigner et de prêcher doivent différer selon les lieux, et qu'il faille autant que possible les adapter à la nature particulière du peuple chinois, à son caractère et à ses anciennes coutumes traditionnelles. Bien plus, si l'on agit de la sorte et de la manière qu'il faut, on pourra certainement en retirer chez vous de plus grands fruits. Toutefois — et il serait parfaitement absurde même de l'imaginer, — de quel droit des hommes peuvent-ils à leur gré interpréter diversement, suivant leurs nationalités, l'Evangile divinement révélé par Jésus-Christ ?

14. Aux évêques qui sont les successeurs des Apôtres et de même aux prêtres qui les aident suivant leur office propre, a été confiée la charge d'annoncer et d'enseigner le même Evangile que le Christ lui-même et ses Apôtres ont annoncé et enseigné les premiers et que ce Siège apostolique et tous les évêques qui lui étaient unis ont conservé et transmis au cours des siècles dans son intégrité et sa pureté. Les Pasteurs sacrés ne sont donc pas les auteurs ni les inventeurs de cet Evangile ; ils n'en sont que les gardiens autorisés et les hérauts divinement établis. C'est pourquoi Nous-même et les évêques en union avec Nous nous pouvons et devons redire ce mot de

(1) Cf. *Joan.* XIII, 35.
(2) *Rom.* XV, 26.
(3) Cf. *I Cor.* XVI, 1-2.

Jésus-Christ : « Ma doctrine n'est pas la mienne mais celle de Celui qui m'a envoyé. » (1) Et, à tous les évêques de n'importe quelle époque, on peut attribuer cette exhortation de l'Apôtre Paul : « O Timothée, garde le dépôt. Evite les discours creux et impies et les contradictions d'une pseudo-science » (2) ; ainsi que cette phrase du même Apôtre : « Garde le bon dépôt, avec l'aide de l'Esprit-Saint qui habite en nous. » (3) Nous ne sommes donc pas les maîtres d'une doctrine tirée d'un esprit humain ; mais, conscients de notre charge, nous devons embrasser et suivre celle que le Christ Notre-Seigneur a enseignée et dont il a confié, par un commandement solennel, l'enseignement à ses Apôtres et à leurs successeurs (4).

15. C'est pourquoi ceux qui sont évêques ou prêtres de la véritable Eglise du Christ doivent observer et méditer souvent ce que l'Apôtre Paul disait de sa prédication de l'Evangile : « Je vous le déclare, frères, l'Evangile que je vous ai prêché n'est pas d'inspiration humaine, ce n'est pas non plus d'un homme que je l'ai reçu ou appris ; non, c'est par une révélation de Jésus-Christ. » (5)

16. Et, de plus, très certain comme Nous le sommes que cette doctrine que, Nous appuyant sur le secours du Saint-Esprit, Nous devons garder dans son intégrité, a été divinement révélée, Nous répétons les paroles de l'Apôtre des nations : « Eh bien ! même si quelqu'un — fût-ce nous-même, fût-ce un ange venu du ciel — vous annonçait un Evangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème ! » (6)

Catholicité et supranationalité de l'Eglise.

17. Vous comprenez donc facilement, Vénérables Frères et chers Fils, que personne ne peut prétendre garder le nom de chrétien et s'en faire honneur s'il professe ou enseigne, d'une manière ou d'une autre, autre chose que tout ce que Nous avons brièvement exposé jusqu'ici dans la présente Lettre, comme le font ceux qui ont adhéré aux principes pernicieux que représentent les « trois autonomies » ou autres principes du même genre.

18. Les promoteurs de ce mouvement cherchent avec une suprême astuce et habileté à tromper les cœurs simples ou craintifs ou à les détourner du droit chemin. Pour y parvenir, ils affirment que ceux-là seuls aiment vraiment leur patrie qui adhèrent à cette Eglise, imaginée par eux, jouissant des « trois autonomies ». Mais, en réalité, ils cherchent en définitive, pour tout résumer, à établir chez vous une Eglise « nationale », comme ils disent. Cette Eglise, si elle se créait, ne serait plus catholique, puisqu'elle serait la négation de cette universalité ou « catholicité » qui fait que la véritable société fondée par Jésus-

(1) *Joan.* VII, 16.
(2) *I Tim.* VI, 20.
(3) *II Tim.* I, 14.
(4) Cf. *Matth.* XXVIII, 19-20.
(5) *Gal.* I, 11-12.
(6) *Gal.* I, 8.

Christ est au-dessus de toutes les nations et les embrasse toutes et chacune.

19. Il Nous plaît de répéter ici les termes dont Nous Nous sommes servi en vous écrivant à ce sujet dans la Lettre apostolique que Nous avons rappelée : « L'Eglise catholique n'appelle pas à elle un seul peuple ou une seule nation, mais ce sont tous les hommes à quelque race qu'ils appartiennent qu'elle aime de la divine charité du Christ, qui doit les unir tous par des liens fraternels.

20. — C'est pourquoi personne ne peut prétendre qu'elle est au service d'une puissance particulière ; de même qu'on ne peut exiger d'elle que, brisant l'unité dont son Fondateur lui-même a voulu la marquer, elle laisse se constituer dans chaque nation des Eglises séparées, qui, pour leur malheur, seraient détachées du Siège apostolique où Pierre, Vicaire de Jésus-Christ, vit dans ses successeurs jusqu'à la fin des siècles. Une communauté chrétienne qui agirait ainsi se dessécherait comme le sarment coupé du cep (1), et ne pourrait pas produire de fruits de salut » (2).

Exhortations.

21. Nous exhortons donc d'une façon pressante, « dans la tendresse même du Christ » (3), ces fidèles dont Nous avons parlé plus haut avec regret, à revenir au plus tôt dans la voie du salut et du repentir. Qu'ils se rappellent, s'il est nécessaire, que s'il faut donner à César ce qui est à César, à plus forte raison il faut donner à Dieu ce qui est à Dieu (4) ; que si des hommes commandent des choses qui sont contraires à la volonté divine, il faut alors absolument appliquer à ce cas la parole de Pierre et des Apôtres : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » (5) Qu'ils se rappellent encore qu'il est impossible de servir deux maîtres, si l'un et l'autre commandent des choses contradictoires (6), et qu'il est parfois impossible de plaire tout ensemble à Jésus-Christ et aux hommes (7). Que si un jour il arrive que celui qui se veut fidèle au Divin Rédempteur jusqu'à la mort, doive s'exposer à de graves sacrifices, il les subisse d'un cœur courageux et serein.

22. Pour ceux qui, au prix de dures épreuves, se sont distingués par leur fidélité envers Dieu, envers l'Eglise catholique, et qui pour cela « ont été jugés dignes d'endurer des outrages pour le nom de Jésus » (8), Nous les félicitons encore de nouveau et Nous les exhortons d'un cœur paternel à poursuivre, courageux et intrépides, leur course dans le droit chemin qu'ils ont pris, ayant présente à l'esprit la parole de Jésus-Christ : « ... Ne craignez rien de ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l'âme. Craignez plutôt celui qui peut faire périr corps et âme dans la géhenne... Vos cheveux mêmes sont tous comptés. Soyez donc sans crainte... Quiconque se déclarera pour moi devant les hommes, je me déclarerai pour lui à mon tour devant mon Père qui est dans les cieux ; mais celui qui m'aura renié devant les hommes, je le renierai à mon tour devant mon Père qui est dans les cieux. » (1)

23. Certes, Vénérables Frères et Chers Fils, la lutte qui vous est imposée par la loi divine n'est pas légère. Mais le Christ Notre-Seigneur a déclaré bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, il leur demande de se réjouir et d'exulter, car leur récompense sera grande dans les cieux (2). Lui-même dans sa bienveillance, vous assistera du ciel de son très puissant secours, pour que vous combattiez le bon combat et que vous gardiez la foi (3). De même aussi, la Vierge Marie, Mère de Dieu, et Mère très aimante de tous vous assistera de sa protection très efficace. Que cette Reine de la Chine, elle-même, vous protège et vous aide d'une manière toute spéciale en cette Année mariale, pour que vous persévériez d'un cœur ferme dans votre résolution. Que les saints martyrs de Chine vous assistent qui, pour l'amour sincère de leur patrie terrestre, et surtout pour leur fidélité envers le Divin Rédempteur et son Eglise sont allés à la mort d'un front serein.

24. Dès maintenant, que la Bénédiction apostolique, que Nous vous accordons d[e] grand cœur dans le Seigneur, en témoignag[e] de Notre très particulière bienveillance, tan[t] à vous, Vénérables Frères et Chers Fils, qu'[à] la nation chinoise tout entière qui Nous es[t] très chère, soit le gage et l'assurance de[s] grâces célestes.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, l[e] 7 octobre, en la fête du Très Saint Rosaire d[e] la Bienheureuse Vierge Marie, l'an 1954, d[e] Notre Pontificat le seizième.

PIUS PP. XII.

---

(1) Cf. *Joan.* XV, 6.
(2) *A. A. S.*, XLIV (1952), p. 135. — *D. C.*, n° 1114 (10. 2. 1952), col. 131.
(3) *Phil.* I, 8.
(4) Cf. *Luc.* XX, 25.
(5) *Act.* V, 29.
(6) Cf. *Matth.* VI, 24.
(7) Cf. *Gal.* I, 10.
(8) *Act.* V, 41.

(1) Cf. *II Tim.* IV, 7.
(2) Cf. *Matth.* V, 10-12.
(3) *Matth.* X, 28, 30-33.

— *La Très Sainte Vierge*, par Dom LUCIEN DAVI[D] moine de Saint-Wandrille. Illustrations d'Augus[te] Martin. — Brochure 22,5 × 18 cm., 40 pages, 100 f[r.] Editions de Fontenelle, abbaye de Saint-Wandril[le] (Seine-Inférieure).

Dom David, en un style simple et familier, racon[te] pour les enfants la vie de la Sainte Vierge d'apr[ès] les récits de l'Evangile. Récit éducatif, sans mélan[ge] de fantaisie ou de légende.

— *Le P. Pro, apôtre et martyr*, par le R. P. V. MA[R]MOITON, S. J. — Volume 12 × 19 cm., 250 page[s,] 350 francs. Editions Apostolat de la Prière, 9, r[ue] Monplaisir, Toulouse.

Le R. P. Pro (1891-1925), de la Compagnie [de] Jésus, a été fusillé sans jugement à Mexico en 192[.] en haine de sa foi, sur l'ordre personnel du pré[si]dent Calles. Sa cause de béatification est aujou[r]d'hui introduite en Cour de Rome. La vie exemplai[re] de ce jeune religieux qui, depuis longtemps, désir[ait] le martyre, mérite d'être connue, et l'on saura g[ré] au R. P. Marmoiton de son ouvrage. Espérons qu['il] trouvera de nombreux lecteurs, surtout parmi l[es] jeunes qui ont besoin de tels entraîneurs.

QUESTIONS ACTUELLES

LE CONFLIT ENTRE LE GÉNÉRAL PERON ET L'ÉGLISE D'ARGENTINE

Le conflit qui couvait depuis un certain temps entre le gouvernement totalitaire du général Peron et l'Eglise d'Argentine a fini par éclater au grand jour. Craignant apparemment la formation d'un mouvement démocrate-chrétien et d'un mouvement syndicaliste chrétien s'inspirant de celui existant en Europe, le président Peron, qui redoutait de voir les masses en partie lui échapper, s'en est pris violemment à trois évêques et à 21 prêtres qu'il accusait de menées hostiles à son gouvernement et au pays. Dans deux discours que la radio a portés à la connaissance de tout le pays, il s'est plaint violemment, dans un style de dictateur démagogue (1), *de l'ingérence de ces membres du clergé, nommément désignés, dans les syndicats et les organisations d'étudiants, tout en s'efforçant de faire la distinction entre ces éléments « dévoyés » et l'Eglise, qu'il se garde bien d'affronter comme telle. Les évêques d'Argentine ont répondu avec dignité et mesure à ces attaques dans deux documents, dont nous publions ici le texte ainsi que celui des deux discours prononcés par le général Peron.*



Discours de M. Peron aux gouverneurs des provinces et aux dirigeants des organisations peronistes (10.11.54)

Pour pouvoir étayer ses attaques contre l'Eglise, le général Peron a réuni, le 10 *novembre, à la* Quinta de Olivos, *les gouverneurs des provinces d'Argentine et les dirigeants des organisations peronistes. Pendant une séance qui a duré douze heures, il a méthodiquement recueilli de leurs bouches toutes les plaintes qu'ils avaient à formuler contre le clergé, chacun dans sa sphère respective. Ensuite de quoi, résumant tout ce qui avait été dit, il leur a adressé le discours dont nous reproduisons ici l'essentiel. Le président, on le remarquera, cherche à plusieurs reprises à se donner de l'assurance et à se persuader qu'il s'acquitte d'un devoir nécessaire à l'égard du pays, après quoi il n'en sera plus question et tout rentrera dans l'ordre, paroles qui ne font que mieux trahir son incontestable désarroi* (1). *Ce discours, négligé, plein de répétitions — est-ce voulu ? — après avoir été enregistré, fut retransmis le soir même par la radio.*

Après s'être plaint de l'agitation des étudiants, M. Peron en vient à l'Action catholique (2) :

[...] Il se passe la même chose dans un autre domaine : l'Association de l'Action catholique argentine, qui est une Association d'ordre international, compte également des antiperonistes dans son sein. Il y a une masse d'antiperonistes qui tournent autour de l'organisation avec une parfaite hypocrisie ; ils vont à de nombreuses réunions et disent : « Je ne viens pas au nom de l'Action catholique », mais ils agissent en son nom. C'est cet aspect de l'Action catholique que nous devons surveiller et dont nous devons tenir compte. La même chose se passe avec le clergé. Qu'est-ce que c'est que le clergé ? C'est une organisation comme une autre, où il y a des bons, des mauvais et des très mauvais. Je n'ai jamais vu une organisation d'hommes où il n'y ait que des bons, ce serait un cas exceptionnel. Beaucoup sont mauvais, et la justice le sait bien. De même qu'il y a des mauvais, il y a des peronistes et des antiperonistes, ce n'est pas un secret. Ce que nous devons faire, c'est connaître les uns et les autres, et traiter les peronistes comme des peronistes et les antiperonistes comme des antiperonistes.

La réunion avec les prélats.

L'Eglise n'a rien à voir en cela, et j'ai voulu m'en assurer clairement, parce que, pour voir si quelqu'un est boiteux, il faut le voir marcher. Je me suis réuni avec de hauts dignitaires de l'Eglise, des évêques et des archevêques, qui sont également des hommes comme nous et comme les autres, et je leur ai exposé le problème face aux organisations qui sont causes de troubles en raison de certains agissements des organisations catholiques. J'avais été sûrement avisé d'une certaine inquiétude qui avait été provoquée non seulement dans les syndicats, mais également dans la Confédération générale économique, dans la Confédération des professionnels, dans la Confédération générale des universitaires et dans les organisations d'étudiants, ainsi que dans d'autres organisations. Je leur ai dit : « Messieurs, il y a là un grave sujet d'inquiétude que vous ne pouvez ni ne devez ignorer, parce que cette inquiétude est causée précisément par l'immixtion de quelques membres du

---

(1) *Un journaliste allemand, dont les oreilles tintent encore des discours de Hitler, jugeait ainsi le discours de Peron :*

Le violent discours radiodiffusé de Peron rappelait fortement dans sa forme et son contenu le genre nazi. On a aboyé de la même façon chez nous du temps du III[e] Reich, et il en est ainsi sous tous les régimes dictatoriaux... C'est un fait qu'il est nécessaire d'être inscrit au parti peroniste pour obtenir une situation, comme chez nous il fallait être inscrit au parti nazi. Et il y aurait encore bien d'autres parallèles à faire entre le nazisme et le peronisme (*Deutches Volksblatt,* Stuttgart, 8. 12. 1954).

(1) *Le* Times *de Londres écrivait le* 16 *novembre :*

Les informations reçues ici laissent supposer que ces troubles, bien loin d'être d'importance secondaire, sont peut-être les signes avant-coureurs d'un sérieux conflit entre le régime et l'Eglise, et cela sur un terrain où le président ne peut absolument pas se permettre de perdre : le syndicalisme... La vérité est peut-être que le président, qui se trouve en face d'une sérieuse agitation ouvrière et qui, au cours des derniers mois, s'est trouvé parfois incapable de faire cause commune avec les travailleurs, a de bonnes raisons de craindre une diminution de sa popularité. Mais une attaque contre l'Eglise paraît un remède assez douteux.

(2) Traduction de *la D. C.* d'après le texte publié par le quotidien *Clarin* de Buenos-Aires (11. 11. 1954).

clergé dans les organisations professionnelles. » Nous l'avons vu dans les journaux et nous le voyons tous les jours. Nous l'avons dit ici, il y a un certain temps, avec la même franchise, de sorte que ce n'est un secret pour personne.

Je leur ai alors dit : « Messieurs, je ne sais pourquoi on voit aujourd'hui surgir ces organisations d'avocats, de médecins et de cultivateurs catholiques ; nous aussi, nous sommes catholiques, avec cette différence qu'étant peronistes, nous ne nous disons pas peronistes catholiques ; nous sommes seulement peronistes, et en même temps nous pouvons être catholiques, juifs, bouddhistes, orthodoxes, etc. Parce que pour être peroniste, nous ne demandons à personne quel Dieu il prie. Le *Credo* de chacun nous est indifférent. Pourvu que ce soit une bonne personne, il n'y a que cela qui compte.

Ceux-ci nous ont donné profondément raison et ont déclaré, en présence de tous les membres de l'organisation qui étaient là et qui en sont témoins, qu'ils étaient les premiers à condamner ces prêtres qui ne savaient pas accomplir leur devoir. Ils ont dit que non seulement ils les condamnaient, mais qu'ils les signalaient comme des hommes soulevés contre le gouvernement et qui agissaient contrairement à la dignité ecclésiastique. Voilà ce qu'ont dit les prélats et je dois faire honneur à leur parole.

Si les responsables de l'Eglise argentine, de leur propre bouche et en présence des intéressés de l'organisation, déclarent avec la solennité qui accompagne toujours les déclarations faites devant le premier magistrat de la République, que ce sont eux qui condamnent ces prêtres et ces autres catholiques qui mènent une action de perturbation, nous ne pouvons que faire honneur à cette parole. Et en faisant honneur à leur parole, nous considérons que ces prélats qui déclarent solennellement une telle chose devant le président de la République, doivent tenir leur parole lorsque le gouvernement et les organisations de l'Etat ou du peuple argentin prennent les sanctions qu'ils doivent prendre contre ces prélats qui, non seulement sont contre le gouvernement ou la nation, mais qui sont aussi contre l'Eglise elle-même, parce qu'ils se sont signalés comme agissant contre la dignité ecclésiastique de la République Argentine.

Le gouvernement ne peut pas penser et notre action politique ne peut pas accepter que cela soit dit seulement pour sauver la situation ou en manquant à la vérité. Je fais confiance à la parole de ces hommes qui représentent l'Eglise d'Argentine, et, en conséquence, nous devons prendre les moyens qui s'imposent, en pensant que, dans ces circonstances, nous combattons des hommes qui ont cessé d'accomplir leurs devoirs d'Argentins et de prêtres. Ils se sont mis en dehors de la nation et de la loi de Dieu. De sorte que nous savons bien ce que nous allons faire avec ces hommes. Aucune loi de la République n'empêche de prendre des mesures contre les citoyens, quelle que soit leur profession, qui ont commis une faute contre les bonnes mœurs ou contre les lois de la République. Nous soumettrons à la loi ceux qui ont ainsi agi, et on verra qui l'emportera d'eux ou de la loi. Mais en cela il s'agit d'individus. L'Eglise n'a rien à voir en cette affaire, puisque, par la bouche de ses propres chefs, elle déclare que ces prêtres n'accomplissent ni leur devoir d'Argentins ni leur devoir de religieux.

Pour nous, la situation est parfaitement claire. Il revient à notre autorité de prendre les mesures pour que ces hommes paient leur dette envers l'Etat. Et les prélats, chefs de l'Eglise, prendront les mesures correspondantes pour qu'ils accomplissent leurs obligations de religieux. C'est un problème terminé pour nous.

Quant à l'action de l'organisation, nous procéderons de la même manière, parce que, si ces prélats ont condamné les prêtres qui n'accomplissent pas leur devoir, ils doivent condamner aussi les organisations qui ont été formées pour arrêter ou gêner l'action du gouvernement. De sorte que nous avons les moyens légaux pour prendre les mesures qui s'imposent. Toute organisation qui ne remplit pas les fins fixées par ses statuts doit immédiatement être contrôlée ou supprimée, et un procès doit s'ouvrir pour que ses chefs soient condamnés pour action illicite ou pour association illicite, quelle que soit leur étiquette. De sorte que, dorénavant, toutes ces associations qui affichent une fin et en poursuivent une autre, soient contrôlées immédiatement par la loi, car celle-ci n'autorise pas à s'établir avec une fin et à en poursuivre une autre. Si elles ont leur personnalité juridique qui leur permet une activité, elles doivent se limiter à cette activité ; si elles s'immiscent dans une autre, elles doivent être immédiatement supprimées, en accord avec la loi et poursuivies pour association illicite, car c'est une association illicite que celle qui se fonde avec une fin et qui, ensuite, en réalise une autre.

Nous avons tous les remèdes en main ; notre intention est de nous décider à les appliquer, pensant que par là nous ferons du bien non seulement à l'ordre, à la tranquillité et à l'action du gouvernement, mais aussi à l'Eglise elle-même, que nous allons débarrasser de quelques hommes qui, aujourd'hui, s'élèvent contre son autorité.

Il serait long, Messieurs, d'énumérer ces agissements... Où se produisent-ils avec le plus de virulence ? Jusqu'ici en trois points : Cordoba, La Riola et Santa Fe. Cela ressort de ce que nous venons d'entendre dans les divers exposés. Il est curieux de constater que les trois évêques connus comme ennemis ouverts du gouvernement sont précisément les trois évêques de ces provinces. En vérité, nous n'avons pas beaucoup de vérification à faire, puisqu'il semble que les choses coïncident d'une manière extraordinaire.

Ceci est important : il apparaît aujourd'hui que les secrétaires privés de certains d'entre eux ou leurs parents sont ceux qui mènent l'action directe préjudiciable à l'action du gouvernement ou de ses organisations. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'ils agissent par personne interposée. Il est aussi significatif de constater que tout ceci s'étend de province à province, sous la façade de certains prétextes, administratifs ou autres.

Nous n'avons pas besoin de faire beaucoup de vérifications, il nous suffit de ce qui a été exposé ici et des noms qui ont été donnés, que je vais répéter pour que vous les connaissiez bien : l'évêque de Santa Fe, Fasolino, et son secrétaire Legendecker ; l'évêque de Cordoba, Lafitte (1) MM. les curés Quinto Carmelutti, Andretta et Segundo Olmos.

Dans les différentes provinces.

C'est certainement à Cordoba que se passent les choses les plus extraordinaires. Le P. Bordagaray, assesseur de l'Athénée universitaire de Cordoba, est celui qui dit qu'il faut choisir entre le Christ et Peron. Personnellement, jamais je n'ai été en conflit avec le Christ. Ce dont il s'agit c'est précisément de défendre la doctrine du Christ que, depuis deux mille ans, des curés comm[e] ceux-là ont cherché à détruire sans y parvenir.

Je crois aussi que c'est à Cordoba que sont l[e] curé José V. Lopez, un Espagnol, envers lequel nou[s]

---

(1) *S. Exc. Mgr Fermin Lafitte a adressé à M. Peron [le] télégramme suivant :*

Fêtant le 27e anniversaire de la prise de possession de m[a] charge archiépiscopale, je m'honore en cette circonstance [de] pouvoir déclarer à Votre Excellence que j'ai constamme[nt] été fidèle à mes devoirs de loyauté à ma patrie et à s[es] autorités légitimes, et en premier lieu à Votre Excellenc[e] en tant que président de la nation argentine. (*Criteri[o]*, 25. 11. 1954.)

Les cérémonies de cet anniversaire ont été interdites pa[r] la police.

allons prendre immédiatement des mesures, et le curé Julio Trevino, qui dit aussi que nous sommes en train d'encourager la délinquance dans le pays parce que dans les prisons il y a des baignoires. Je ne sais pas si cela a quelque chose à voir avec la piété chrétienne, mais cela intéresse sûrement l'hygiène. Je n'ai pas été lui demander si lui aussi utilisait une baignoire. Il y a également le curé Moreno, m'assure M. le ministre.

A Entre-Rios il y a un Athénée universitaire que nous recommandons au gouverneur pour qu'il veille un peu sur lui.

A Corrientes se trouve le R. P. Bonamin, de Rosario, qui fait des conférences contre le gouvernement.

A Mendoza, il n'y a heureusement rien, c'est la terre du beau soleil et du bon vin.

A La Rioja, se trouvent l'évêque Ferreira Reinafe, le P. Nievas et le P. Mots. Il y en a, par contre, d'autres qui sont bien nos amis.

A Solta, il n'y a rien.

A Catamarca, l'évêque est peroniste, mais il y a des curés que je veux nommer : Gutierrez, Cordero et Colvimonte, qui ont déjà été exclus par l'évêque, mais il paraît qu'ils ne se privent pas de revenir dans le diocèse.

A Santiago del Estero, il y a un jeune curé, Short, qui semble être un politique ardent.

A San Luis, il y a le R. P. Bledel et aussi le R. P. Brocolandro, à qui il a été interdit de dire la messe, mais cela nous importe peu à nous (1).

A San Juan, il n'y a rien.

A Rio Negro, nous avons M. Tranquilo Filatello.

A Bariloche, nous avons le P. Monteverde.

A Santa-Cruz, il y a le R. P. Arturo Gianantonio, et l'autre curé italien, également de l'opposition.

Messieurs, nous n'allons pas perdre davantage de temps à cela. J'ai tenu à nommer ces gens-là parce que leurs noms étaient dans vos exposés, ce sont des noms dont je veux me souvenir et dont je veux que se souvienne aussi M. le ministre des Relations extérieures, parce que je veux soumettre cette affaire au nonce immédiatement et concrètement.

Pour nous, cela ne dépasse pas ces individus. Il y a ici environ 16 000 membres du clergé (2) ; ce n'est pas d'une telle importance que 20 ou 30 d'entre eux soient dans l'opposition, et il est normal que parmi le nombre il y en ait quelques-uns. La hiérarchie catholique a raison quand elle me dit qu'ils ne sont pas l'Eglise, mais quelques prêtres qui s'écartent de l'Eglise. Nous allons l'aider à les remettre où il faut et nous essaierons de les faire changer de voie. C'est tout.

Dans les Universités.

M. Peron s'en prend ensuite aux étudiants : « S'ils veulent former le parti démocrate-chrétien ou démocrate-catholique, peu nous importe..., qu'ils se présentent aux élections, nous verrons bien combien ils recueilleront de voix... »

Climat de perturbation.

[...] Mais par contre, derrière ces manœuvres, il y a quelque chose de grave, c'est ce dont je veux parler maintenant et c'est ce qui doit nous préoccuper. Il n'y a pas de conflit avec l'Eglise. Il n'y a que quatre ou cinq curés dévoyés. Il n'y a pas non plus de conflit avec les étudiants à cause de quatre ou cinq étudiants qui font le jeu des politiciens. Il n'y a pas ici d'organisation du parti démocrate-chrétien. Qu'allons-nous nous disputer avec le parti démocrate-chrétien ! Ce qu'il y a, c'est la préparation d'un climat pour troubler l'ordre public, et c'est cela qui doit nous préoccuper : il faut éviter que se crée ce climat de perturbation de l'ordre public. Et pour cela, nous devons agir avec énergie, absolument avec toute notre énergie.

Pour tous ces politiciens qui troublent l'ordre, il n'y a qu'à les mettre en un lieu où ils ne puissent plus le troubler, pendant le temps, du moins, où ils risquent de le troubler (1). Il ne nous intéresse pas de savoir qui ils sont ni combien ils sont. Tout ce que nous voulons, c'est vivre dans la tranquillité et l'ordre ; il faut les retirer de la circulation et les mettre en un lieu où ils ne puissent plus troubler l'ordre. Et là-dessus nous serons absolument intransigeants.

Messieurs : les organisations peronistes me demandent carte blanche depuis plus d'un mois, mais pourquoi gâcher de la poudre en fumée ? Pourquoi mener une action de masse contre quatre ou cinq fous qui font du tapage ? Otons-les de leur poste où ils font du tapage et réduisons-les au silence. Il n'y a que cela à faire. Pour cela, Messieurs, nous avons la loi et la police. Nous n'avons pas à sortir de la loi. Ils veulent créer un mauvais climat et nous nous voulons créer un bon climat. Pour cela nous devons agir contre eux, et rien d'autre. Nous n'allons pas troubler et inquiéter le pays à cause de ceux qui veulent nous empêcher de travailler tranquillement. A quoi servent la justice et la police? A cela.

Je le répète, Messieurs, il n'y a que cela qui soit grave. Ils veulent troubler l'ordre et ils préparent le climat. Ne les laissons pas faire. C'est tout. Pour cela, nous avons les ressources de la loi. Appliquons la loi et vous verrez comme cela se terminera rapidement et comme se termineront rapidement aussi tous les rêves de ces messieurs qui veulent troubler l'ordre. Le reste n'a pas d'importance, et surtout, ne fonçons pas dans la cape, allons au taureau, et vous verrez comme cela se terminera rapidement, mais sortons d'ici avec la résolution d'agir immédiatement, tant dans la capitale que dans les autres provinces et gouvernements, et vous verrez qu'avant une semaine tout sera terminé. Si ce n'est pas terminé dans une semaine, je prendrai alors moi-même des mesures. Mais vous verrez que cela cessera et que cela cessera comme il faut.

Messieurs, je me félicite à nouveau de ce que nous ayons tenu cette conversation, je m'en féli-

---

(1) *A la suite de ces accusations, S. Exc. Mgr Emilio di Pasquo, évêque de San Luis, a publié le communiqué suivant :*

Nous voulons apporter au cœur de notre peuple catholique de San Luis la paix et la tranquillité qui ont été troublées ces jours derniers par les paroles du président de la nation, lequel, mal informé, a inclu deux prêtres de notre diocèse parmi les soi-disant ennemis du gouvernement et perturbateurs de l'ordre.

Nous rendons responsables devant l'opinion publique et devant le jugement de Dieu les auteurs d'une si énorme calomnie, les avertissant que leur conscience en restera chargée tant qu'ils n'auront pas fait réparation publique de l'honneur sacerdotal par eux outragé.

Mgr l'évêque présentera à M. le président de la nation, par l'intermédiaire de la nonciature apostolique, les preuves établissant l'innocence des deux prêtres, afin que justice leur soit rendue.

Que tous les fidèles s'unissent par leurs prières à la douleur qu'éprouve l'Eglise de notre pays en ces jours d'amère tribulation, pour que la foi des justes s'affirme toujours davantage et que ceux qui se sont écartés du chemin de la vérité et du bien y reviennent dans le repentir..

San Luis, le 13 novembre 1954.

EMILIO A. DI PASQUO,
évêque de San Luis.

(*Criterio*, 25. 11. 1954.)

(2) Les évêques d'Argentine, dans leur lettre à M. Peron, citent le chiffre de 8 000 prêtres et religieux (infra col. 20). Rappelons qu'il y a environ 16 500 000 catholiques en Argentine.

(1) Les dépêches de presse ont annoncé l'arrestation de neuf prêtres, dont le P. Rodolfo Carvoni, curé de Sainte-Rose de Lima, condamné à trente jours de prison pour avoir commenté d'une façon défavorable au gouvernement le discours du Pape aux évêques du 2 novembre dernier (*D. C.*, 1954, col. 1427).

cite parce que j'en sors éclairé et tranquille quant à la décision que vous allez prendre pour en terminer avec ces petits incidents de la vie politique.

Le dirigeant peroniste.

Il y a une chose que je veux vous demander à vous tous, gouverneurs, et à tous les chefs qui militent dans notre mouvement : dans le mouvement peroniste, nous devons bien préciser qu'un peroniste de la masse peut être péroniste et, en plus, quelque chose d'autre, qu'il peut même être quelque chose d'autre et être en plus peroniste. Nous l'acceptons.

Mais un dirigeant peroniste doit être plus peroniste que n'importe qui d'autre. Le dirigeant peroniste qui accepte une responsabilité de dirigeant doit décharger sa conscience de tout autre sentiment qui puisse être supérieur au peronisme, sinon il ne doit pas accepter la charge, et si, par erreur, il l'a acceptée et s'il s'aperçoit qu'il est plus autre chose que peroniste, il doit renoncer immédiatement. [...]

Lettre des évêques d'Argentine à M. Peron (19. 11. 1954)

A la suite de ce discours, les évêques d'Argentine ont adressé à M. Peron cette lettre pleine de dignité. Ils ne se refusent pas à sanctionner les prêtres dont la culpabilité serait objectivement prouvée, mais ils se solidarisent entièrement avec leurs frères dans l'épiscopat victimes d'accusations injustes, et avec les prêtres et militants d'Action catholique qui n'ont fait que remplir leur mission d'apostolat (1).

Buenos-Aires, le 19 novembre 1954.

A M. le président de la nation, le général don Juan D. Peron.

EXCELLENTISSIME MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Notre patrie, qui, depuis les premiers jours de son existence, a compté, pour son progrès moral et spirituel, sur la contribution de l'Eglise dont nous sommes les évêques, qui forme des citoyens bons et respectueux de l'autorité légitime, défenseurs du devoir moral et des droits humains, de la justice et de la charité qui leur ont été enseignés, a généralement vu son action religieuse et culturelle se dérouler dans une ambiance de paix propice au bien de l'esprit et à la tranquillité du peuple.

C'est parce qu'elle jouissait de cette atmosphère de tranquillité que l'Eglise d'Argentine a développé son action spirituelle, favorisée et stimulée par Votre Excellence, par des paroles et par des actes aussi significatifs et aussi profonds que la loi sur l'enseignement religieux, et nous n'avons pu qu'éprouver une impression de tristesse et de stupeur devant les déclarations que Votre Excellence a faites à toute la nation, à cause des dénonciations qui ne touchaient qu'un nombre très restreint de prêtres accusés d'ingérence dans des organisations syndicales et des groupements d'étudiants.

Nous ne pouvons cacher à Votre Excellence la vive douleur que nous ressentons tous devant l'accusation portée contre trois de nos frères dans l'épiscopat, qui nous sont chers et dont les mérites nous sont connus, d'être des ennemis avoués du gouvernement.

Nous sommes tous parfaitement convaincus d'avoir travaillé et collaboré au bien du pays, de toutes nos forces et avec les intentions les meilleures et les plus droites.

Votre Excellence a maintes fois prononcé des paroles de reconnaissance et d'admiration pour l'œuvre de l'Eglise ; pour les 13 000 religieuses qui travaillent et se sacrifient jour et nuit dans les hôpitaux, les maisons d'enfants et de vieillards ; pour les 8 000 prêtres et religieux dont beaucoup exercent leur apostolat, isolés et pauvres, dans les paroisses immenses des sierras et de la Pampa. La dévotion d'un peuple, catholique en sa quasi-totalité, qui fut toujours fort en sa foi en Dieu, en la Très Sainte Vierge et dans le Pape, notre conscience personnelle de pasteurs proclament que nous ne voulons ni ne pouvons manquer de donner le bon exemple de la loyauté et de la fidélité à la patrie et à ses autorités légitimes.

Combien de fois Votre Excellence n'a-t-elle pas proclamé la nécessité de la religion et de la morale chrétienne pour la formation d'une conscience chrétienne ! Combien de fois Votre Excellence n'a-t-elle pas signalé pour l'Argentine la nécessité d'avoir des hommes de qualité et une jeunesse forte, saine et généreuse ! Combien de fois n'avez-vous pas affirmé que la doctrine sociale a été enseignée il y a deux mille ans et qu'elle ne connaît pas d'autre fondement que l'Evangile du Christ et les Encycliques pontificales, que Votre Excellence a rappelées avec respect !

Pour ce qui est de l'activité des prêtres mentionnés en si petit nombre, nous demandons à Votre Excellence de bien vouloir nous faire connaître les dénonciations dont ils ont été l'objet, comme nous l'avons demandé dans la dernière audience, afin que leurs supérieurs ecclésiastiques soient à même d'en contrôler l'objectivité et d'apprécier le degré de leur culpabilité pour prendre les mesures qui peuvent s'imposer conformément au droit.

Pour ce qui est des différentes organisations qui groupent nos fidèles pour des fins d'apostolat et de culture religieuse correspondant à leurs conditions et à leurs états de vie, nous rappelons que leur quasi-totalité est antérieure à 1943, et nous assurons Votre Excellence qu'elles répondent à la mission propre de l'Eglise qui est de former ses fidèles dans la connaissance intégrale de la doctrine catholique pour la mettre en application dans leurs vies, et que ces organisations sont régies par des statuts et des règlements qui leur donnent une orientation spirituelle étrangère à toute activité de caractère politique.

Face aux forces hostiles qui pourraient se conjurer contre le déroulement normal, non seulement des actes du culte, mais également contre les activités catholiques elles-mêmes, nous tro[...]

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après *Criterio*, revue catholique paraissant à Buenos-Aires (25. 11. 1954).

vons un motif de tranquillité dans l'affirmation faite par Votre Excellence l'an dernier dans l'acte de clôture du premier Congrès de l'enseignement religieux : « Oui, en tant que catholique, j'éprouve une immense satisfaction pour le travail que vous réalisez, de même que, en tant que serviteur de la doctrine chrétienne, j'éprouve l'immense satisfaction de voir que parfois nous nous mettons à travailler d'une façon constructive pour la mettre en application dans notre communauté. »

Cette action constructive, Monsieur le président, sera vaste et assurée dans la mesure où continueront les bonnes relations entre l'Etat et l'Eglise catholique, relations qui, si elles ont connu quelque éclipse au cours de notre histoire, n'ont cependant jamais été rompues. Notre tradition et notre histoire sont des témoignages souverains qui montrent la contribution incessante, précieuse et noble que l'Eglise, avec ses évêques, ses prêtres, en grande partie fils de notre bon peuple qui nous est cher, avec ses fidèles qui étaient et sont l'immense majorité, a apporté dans le passé, comme elle le fait encore dans le présent, au progrès moral et spirituel du pays.

Chacun sait que l'Eglise, ses évêques, le clergé et les organisations catholiques, qu'elles aient des fins d'apostolat, comme l'Action catholique, ou des fins culturelles et sociales, ne peuvent, comme tels, intervenir ni agir dans le domaine de la politique de parti sans contrevenir aux prescriptions formelles de la Sainte Eglise.

Nous voulons continuer à être fidèles à notre mission sacrée qui est d'orienter et de former chrétiennement et apostoliquement notre peuple, en accord avec la doctrine révélée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont seuls ceux qui ne la connaissent pas peuvent discuter ou nier l'efficacité, et cela dans l'ambiance de liberté qui convient à l'Eglise, en tant que société parfaite, et à ses organisations de stricte finalité apostolique qui dépendent directement de la hiérarchie, liberté fondée sur le droit divin établi par son fondateur Notre-Seigneur Jésus-Christ et sur le droit naturel que reconnaît notre Constitution nationale, rempart de cette liberté.

En cette heure si amère, ce n'est pas seulement nous qui souffrons, mais c'est surtout votre peuple, Monsieur le président, qui est aussi notre peuple, qui attend des paroles d'apaisement, de sérénité et de paix. Nous sommes attristés par ce que peut souffrir la République argentine, et nous sommes aussi très affligés par ce qui peut attrister l'auguste personne du Saint-Père, S. S. Pie XII, qui garde toujours de notre patrie, qu'il aime d'un amour de prédilection, un cordial souvenir depuis les grandioses cérémonies du XXXII[e] Congrès eucharistique international qui s'est tenu au mois d'octobre, il y a exactement vingt ans.

La haute compréhension de Votre Excellence et le grand intérêt qu'elle porte au bien public feront certainement trouver une rapide et complète solution aux difficultés qui ont surgi, afin que disparaisse le climat défavorable que l'on essaie de créer à l'Eglise et à sa mission, pour le bien de la paix publique et de la profonde unité de la nation.

Dieu garde Votre Excellence, que nous saluons avec la plus haute considération.

Signé : SANTIAGO L., card. COPELLO, *archevêque de Buenos-Aires, primat de la République argentine ;* ANTONIO, card. CAGGIANO, *évêque de Rosario ;* FERMIN E. LAFITTE, *archevêque de Cordoba ;* CARLOS F. HANLON, *évêque de Catamarca ;* FRANCISCO VICENTIN, *évêque de Corrientes ;* ANNUNCIADO SERAFINI, *évêque de Mercedes ;* JOSE WEIMANN, *évêque de Santiago del Estero ;* JUAN CARLOS ARAMBURU, *évêque de Tucuman ;* EMILIO A. DI PASQUO, *évêque de San Luis ;* ANTONIO JOSE PLAZA, *évêque de Azul ;* JOSE BORGATTI, *évêque de Viedma ;* LUIS A. BORLA, *vicaire capitulaire de La Plata ;* JOSE ALUMNI, *vicaire capitulaire de Resistencia.*

N. B. — Les archevêques et évêques qui, absents, n'ont pas signé, ont donné leur accord à la présente lettre.

Lettre collective des évêques d'Argentine au clergé et aux fidèles (22.11.54)

Les évêques d'Argentine se devaient de préciser devant leurs prêtres et leurs fidèles la position de l'Eglise dans le conflit qui l'oppose au gouvernement, ce qu'ils ont fait dans la lettre collective ci-après, qui a été lue dans toutes les églises du pays les dimanches 28 *novembre et* 5 *décembre* (1) :

LES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE, AUX CHAPITRES, AU CLERGÉ DIOCÉSAIN ET RÉGULIER ET A TOUS NOS CHERS FIDÈLES,

SALUT, PAIX ET BÉNÉDICTION DANS LE SEIGNEUR.

Nous nous devons de vous adresser la parole, estimés prêtres et fidèles, en ces circonstances qui ressortissent de la vie publique et que nous regrettons profondément. Cette parole, nous le savons, vous la désiriez et attendiez anxieusement ; mais, maintenant que diminue la tension des esprits, nous la croyons d'autant plus efficace et bienfaisante qu'elle est plus opportune et sereinement proférée.

Nous voulons en premier lieu exprimer à tous et à chacun de nos chers prêtres et fidèles qui, de si multiples et différentes façons, nous ont manifesté leurs sentiments d'attachement et d'affection, notre profonde reconnaissance et l'expression de notre sincère gratitude.

Des faits ont été reprochés à certains prêtres et certaines asociations catholiques, nous aurions voulu les connaître en tant qu'évêques, en établir dûment les preuves, afin de pouvoir prendre les mesures voulues, proportionnées à la gravité des faits.

Nous ne pouvons avoir d'autre intérêt que le bien de notre patrie, que nous aimons et

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte original. Les sous-titres sont de notre rédaction.

que nous servons loyalement, en travaillant dans le cadre de notre mission spirituelle chrétienne. Pour résoudre en justice et en conformité avec la législation les difficultés existantes, nous renouvelons notre volonté de faire au service de la patrie tout ce qui est en notre pouvoir, contribuant ainsi, dans la mesure de nos moyens, à dissiper des malentendus, des préjugés, des passions et des confusions, signalant des erreurs afin d'orienter, avec des jugements droits et une doctrine claire, toutes vos activités, principalement celles de la formation culturelle religieuse et de l'apostolat que l'Eglise inspire et dirige en accomplissement de son essentielle et divine mission.

Les droits de l'Église et les droits de l'Etat.

Vous êtes citoyens de la terre et citoyens du ciel ; vous appartenez à la société civile temporelle et à la société éternelle des âmes qui est l'Eglise. Envers les deux, vous avez des droits et des devoirs. Le maître souverain des deux est le Dieu unique, Père de tous, qui est dans les cieux. Pourquoi, alors, y aurait-il des conflits ? La paix n'est-elle pas le grand bien que tous nous devons rechercher ? La société civile, aussi bien que cette société des âmes qu'est l'Eglise, sont des sociétés parfaites et souveraines, chacune en son genre, puisque toutes les deux ont leur fin propre, qu'elles doivent poursuivre simultanément et dans l'harmonie pour le bien des hommes, car les hommes appartiennent aux deux sociétés, et s'ils vivent sur la terre, ils sont cependant en marche, comme des pèlerins, vers le port de l'éternité, en tant que fils de Dieu qui cherchent à atteindre leur fin suprême.

L'Etat a des droits naturels qui doivent être respectés par tous les citoyens ; l'Eglise a aussi les siens qui doivent également être respectés. C'est le devoir des catholiques d'être de bons citoyens, et nous sommes certains que l'apport le plus profond de l'Eglise catholique au pays, c'est la formation chrétienne qu'elle donne aux citoyens.

L'Eglise n'est pas une société comme les autres. C'est une réalité surnaturelle à la fois transcendante et temporelle. Parce que transcendante, elle est dirigée d'une façon invisible, mais efficace, par son divin fondateur, Jésus, l'Esprit-Saint lui donnant l'unité de vie par la foi et la grâce de Dieu ; et parce que temporelle, l'Eglise est une société visible et hiérarchique, dont les chefs sont le Pape et les évêques, jouissant de l'autorité nécessaire pour sauvegarder la foi, administrer la grâce des sacrements et maintenir la discipline des fidèles. Sous ce dernier aspect, parce que composée d'hommes, personne ne doit être surpris que, mère d'une grande famille, elle ait, dans son sein, des justes et des pécheurs.

La lutte politique ne se justifie pour les prêtres que par la défense de l'autel.

Nous devons avant tout vous rappeler que vous êtes obligés de ne pas compromettre les intérêts sacrés de l'Eglise, en agissant d'une façon qui ne correspondrait pas au caractère de vos fonctions. Aucun prêtre ne peut ni ne doit prendre parti dans les luttes politiques sans compromettre son investiture et, par là même, l'Eglise. S'il s'agit de défendre les principes fondamentaux de la doctrine catholique, on ne parlera pas alors d'opposition politique, mais de nécessaire défense de l'autel. Face au communisme athée et au matérialisme, face au divorce absolu (1), face à l'école laïque et obligatoire, comme à d'autres questions essentielles de doctrine, aucun prêtre ne pourrait rester indifférent, mais devrait assumer la défense sereine et ferme des valeurs éternelles.

L'Action catholique, pour sa part, ainsi que les organisations d'apostolat, ont des statuts et des règlements qui précisent les limites de leurs fonctions, elles doivent les respecter strictement et se tenir toujours en dehors et au-dessus des partis politiques.

Les membres de nos organisations catholiques, ainsi que tous nos fidèles, jouissent personnellement de la liberté, en tant que citoyens, dans l'accomplissement de leurs devoirs civiques, tout en sauvegardant toujours les principes religieux, mais ils doivent néanmoins éviter de se laisser entraîner par le tourbillon des passions politiques. Il est de leur devoir de respecter l'autorité légitimement constituée, de collaborer à la poursuite du bien commun, et également d'exprimer leur opinion propre qui, exposée avec dignité et respect, et guidée par l'amour de la patrie, peut être féconde.

L'Évangile doit être prêché partout.

Nous déclarons aussi que la mission de l'Eglise ne doit pas être limitée aux murs de ses temples : elle doit prêcher l'Evangile partout, selon le commandement de son divin Fondateur. Si l'on nous ferme les portes de nombreux milieux de vie, nous ne pourrons que déplorer de ne pouvoir nous y acquitter de nos devoirs. Si nous, évêques et prêtres, qui en grande partie sommes fils d'ouvriers, avons eu des relations, en raison de notre ministère sacerdotal, avec les ouvriers de notre peuple, c'est parce que nous avons répondu à leurs désirs exprès et formels ; en accédant à leur invitation sincère et loyale, nous ne cachions aucune intention seconde et la parole ou l'action sacerdotale n'étaient pas guidées par un mobile humain, mais par un mobile supérieur et surnaturel, celui de fortifier la foi religieuse, de la rendre plus vivante, comme elle peut et doit être, en tout esprit chrétien pour mieux remplir sa mission humaine.

Nous avons accompli nos devoirs sacrés devant Dieu et devant notre peuple, et, tandis que nous espérons avec confiance en Dieu notre Seigneur et en l'intercession de la Vierge Marie immaculée, nous élevons nos prières et nous sollicitons les vôtres pour le prompt retour de la sérénité et le règne de la paix et de la concorde dans le respect mutuel que nous nous devons.

---

(1) Une dépêche de l'Agence *A. F. P.* du 14 décembre annonçait que le divorce était pratiquement institué en Argentine par le vote d'un article de loi autorisant la transformation de la séparation de corps en divorce un an après qu'elle a été prononcée.

Tel est notre espoir, en gage duquel nous vous bénissons de tout cœur, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Cette exhortation pastorale sera lue dans toutes les églises de nos diocèses le dimanche 28 novembre et le dimanche 5 décembre (1).

Donné à Buenos-Aires, le 22 novembre de l'an du Seigneur 1954.

SANTIAGO LUIS, cardinal COPELLO, *archevêque de Buenos-Aires et primat de la République Argentine ;* ANTONIO, cardinal CAGGIANO, *évêque de Rosario ;* FERMIN E. LAFITTE, *archevêque de Cordoba ;* NICOLAS FASOLINO, *archevêque de Santa Fe ;* ZENOBIO GUILLAND, *archevêque de Parana ;* ROBERTO TAVELLA, *archevêque de Salta ;* AUDINO RODRIGUEZ Y OLMOS, *archevêque de San Juan ;* LEOPOLDO BUTELER, *évêque de Rio Cuarto ;* CARLOS HANLON, *évêque de Catamarca ;* FROILAN FERREYRA REINAFE, *évêque de La Rioja ;* FRANCISCO VICENTIN, *évêque de Corrientes ;* ENRIQUE MUHN, *évêque de Jujuy ;* ANUNCIADO SERAFINI, *évêque de Mercedes ;* JOSE WEIMANN, *évêque de Santiago del Estero ;* ALFONSO BUTELER, *évêque de Mendoza ;* GERMINIANO ESORTO, *évêque de Bahia Blanca ;* JUAN CARLOS ARAMBURU, *évêque de Tucuman ;* EMILIO A. DI PASQUO, *évêque de San Luis ;* ANTONIO JOSE PLAZA, *évêque d'Azul ;* JOSE BORGATTI, *évêque de Viedma ;* LUIS A. BORLA, *vicaire capitulaire de La Plata ;* JOSE ALUMNI, *vicaire capitulaire de Resistencia.*

Note : Cette lettre pastorale sera lue sans commentaires.



La réunion de Luna Park (25.11.1954)

Afin d'entraîner ses partisans dans la lutte par lui entreprise contre le clergé, M. Peron a organisé le 25 novembre une grandiose manifestation de masse. La foule des peronistes a défilé dans les rues de Buenos-Aires avant de se rendre au Luna Park, le Parc des Princes du lieu ; elle portait de nombreuses pancartes de caractère violemment antireligieux, certaines réclamaient la loi du divorce, la suppression de l'enseignement religieux, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. A Luna Park, les cris scandés de Pero si, curas no *(Peron oui, les curés non) cessèrent et la foule entendit d'abord le contre-amiral Alberto Teissaire, vice-président de la République, qui parla au nom du parti peroniste masculin. On retiendra de son discours qu'il fut le seul à attaquer ouvertement la démocratie chrétienne.*

Puis la senora de Parodi, au nom de la branche féminine du parti peroniste, déclara entre autres choses, parlant du clergé (1) *:*

Cette fois-ci, ils ont décidé de se cacher sous l'apparence d'hommes du Christ, dépréciant l'enseignement du bien et de l'amour qu'a laissé le divin martyr du Golgotha, enseignement qu'ils n'ont jamais voulu comprendre, contre lequel aujourd'hui ils veulent lutter avec leurs ténèbres, en s'opposant à cet évangile lumineux et vivant qu'est la doctrine de Peron. Ces prêtres, indignes de s'approcher du peuple, qui est la façon la plus claire de s'approcher de Dieu, sont les vestiges de cette caste de négriers qui ont tenu le pays en esclavage pendant des années.

M. Eduardo Vuletich, secrétaire général de la C. G. T., déclara au nom de ce syndicat :

... Il y a plusieurs mois, nous avons fait part de notre inquiétude au chef de l'Etat et nous l'avons mis en garde non pas précisément contre les catholiques en tant que tels, mais contre toute sorte d'infiltrations qui veulent ouvrir une brèche dans la masse compacte que constitue notre organisation syndicale. Nous nous sommes plaints de tous les extrémismes et de toutes les infiltrations, mais ce n'est pas sans crainte que nous voyons, blotties dans l'ombre, les forces de la régression et de l'opposition diriger le feu contre nos organisations, dans quelques centres catholiques qui avaient leur église, leur autel et leur pseudo-doctrine mis au service des extrémistes, du communisme, des radicaux, des conservateurs... A la C. G. T. nous sommes sur nos gardes quand ces messieurs cherchent à s'infiltrer dans nos rangs, parce que, cachés derrière la soutane, il y a les socialistes, les radicaux et les communistes... Nous estimons illogique la formation d'organisations de caractère religieux dans les rangs du syndicalisme, comme de toutes organisations, quelles que soient leur caractéristique et leur couleur (2). Derrière tout cela, nous voyons la main de l'opposition politique qui s'est servi des curés pour diviser nos rangs, pour nous faire peur... Aujourd'hui, ils utilisent la dernière arme qui leur reste : la crainte de Dieu. Mais, Dieu, nous ne le craignons pas, parce que nous sommes ses amis, nous sommes les amis de sa doctrine, et parce que nous pensons que s'il y eût jamais un homme qui pût prêcher la doctrine de Peron avant Peron, cet homme était précisément Dieu (3). Cela soit dit en passant, puisque nous parlons des deux hommes qui ont pratiqué cette doctrine, Dieu en la créant, et Peron en l'appliquant, nous dirons que le Christ, magnanime, toute douceur et bonté, quand le temps en fut arrivé et après avoir pardonné de nombreuses fois, a décidé de donner des coups de fouet aux pharisiens du Temple. Que, de même, Peron, si cela est nécessaire, les chasse de notre terre à coups de fouet...

(1) Après la lecture de cette lettre pastorale dans la cathédrale de Buenos-Aires, le dimanche 28 novembre, de nombreux fidèles se sont réunis spontanément devant la résidence du cardinal Copello pour exprimer leur attachement à l'Eglise au milieu de l'épreuve qu'elle traverse. Ayant commencé à marcher vers le centre de la ville en chantant des cantiques, ils furent dispersés par la police. C'est cette crainte des manifestations qui poussa le gouvernement à faire interdire la messe solennelle en plein air et la procession prévue, pour la clôture de l'Année mariale le 8 décembre. La messe fut célébrée à l'intérieur de la cathédrale et retransmise par haut-parleurs pour l'immense foule évaluée à 100 000 fidèles, massée à l'extérieur. Au même moment, Peron avait organisé, pour faire diversion, une réception solennelle pour le boxeur Pascual Perez qui venait de conquérir le titre de champion du monde des poids mouche. Cette réception ne réunit qu'un millier de personnes (*N. C. W. C.*, 13. 12. 1954).

(1) Les textes qui suivent ont été traduits par les soins de *la D. C.*, d'après le journal *Clarin* (26. 11. 1954).

(2) M. Vuletich aurait déclaré dans son discours : « Une organisation de cordonniers catholiques est aussi ridicule qu'une union de cordonniers gras ou de cordonniers maigres. » (*The Universe*, 3. 12. 1954.)

(3) Dans un message de fidélité adressé par le Syndicat des vendeurs de journaux à Peron, nous trouvons cette affirmation encore plus forte : « Dieu est présent sur la terre en la personne de Peron. Dieu n'existait que pour les riches et les puissants jusqu'à ce que vous ayez accompli le miracle d'ouvrir les portes du ciel au bénéfice de ceux qui n'eurent jamais aucune religion. » (*The Pilot*, Boston, 27. 11. 1954.)

Le senor Vuletich termina par ces paroles :

Nous n'avons pas besoin de discours, nous ne savons qu'une chose, c'est que l'oligarchie se cache derrière les soutanes...

Six millions de travailleurs élèvent leurs voix pour dire : « Arrière le mercenaire de la religion ! »

Ils ne feront pas un pas de plus dans leur satanique entreprise de nous ramener au temps de la misère et de la faim. Nous ne nous permettrons aucun recul dans cette marche entreprise par Peron pour sauver la patrie de toutes les ruines qu'ont accumulées les mêmes qui, aujourd'hui, avec des cloches, des cierges et des processions, essaient de s'infiltrer dans nos syndicats.

Nous savons bien que ce n'est pas pour le Christ, mais pour nous vendre au diable, dont les vieux serviteurs, de l'oligarchie et de l'exploitation, sont en chômage.

Arrière les ennemis du peuple et les ennemis de Dieu !

La patrie a un destin qui s'appelle : Peron.
La patrie a une consigne : toujours avec Peron.
La patrie a un drapeau : le drapeau de Peron.

Le discours de Peron

Peron, enfin, improvisa pendant une demi-heure, s'arrêtant de temps en temps pour fumer posément son cigarillo. *Son ton, on le remarquera, est beaucoup plus modéré que celui de ses subordonnés, et, contrairement à son discours précédent, il n'emploiera jamais le mot de* curas *pour désigner les prêtres, mais celui de* clerigos (1) *:*

CAMARADES,

Je veux d'abord saluer tous les peronistes qui, sur tout le territoire de la République, nous écoutent en ce moment. Je vous demanderai ensuite à tous de garder un peu de silence et de vous efforcer de ne pas m'interrompre dans mon discours, réservant pour la fin tout l'enthousiasme que vous aurez envie de manifester à ce moment-là.

Je viens d'écouter attentivement les discours des représentants du parti peroniste masculin, du parti peroniste féminin et de la Confédération générale du travail ; et je veux, en corollaire de toutes ces considérations et déclarations, vous donner des informations réelles et dignes de foi qui fassent une lumière suffisante sur cette situation. Il y a quelques jours, à la résidence d'Olivos, nous avons réuni les membres du gouvernement et les représentants des forces populaires. J'ai l'impression que les paroles claires que j'y ai prononcées n'ont pas été du tout bien comprises ; certains articles, lus ces derniers jours, m'ont donné l'impression d'avoir été écrits au Thaïland, en Afrique ou en Chine, mais pas à Buenos-Aires.

La sollicitude du gouvernement Peron pour l'Eglise d'Argentine...

Je dirai d'abord que j'y ai parfaitement éclairci la situation, mais probablement la méconnaissance ou l'oubli des faits antérieurs ont entraîné quelques incompréhensions. Comme j'ai coutume, au nom du gouvernement, d'informer le peuple de la République de tous mes actes, même privés, je veux aussi donner une information complète sur ce sujet. Lorsque nous avons pris la charge du gouvernement, parmi les multiples sujets qui devaient retenir l'attention du gouvernement et de l'Etat, nous avons retenu celui de l'Eglise d'Argentine et de son clergé. Pour une organisation intégrale du pays, nous ne pouvions pas ne pas tenir compte de ce secteur puisqu'il existe et qu'il exerce son activité sur le territoire de la République.

Comme nous l'avons fait dans les autres domaines sociaux, nous avons amélioré toutes les conditions de vie, de traitement et de situation sociale du clergé argentin et nous avons donné à l'Eglise argentine une place prédominante dans la considération nationale, non seulement par les conquêtes matérielles que nous lui avons concédées, mais aussi par le respect et la considération que nous lui manifestons, ainsi que par les droits dans le domaine spirituel que nous lui reconnaissons.

... et « l'ingratitude » de l'Eglise.

Nous pourrions dire avec raison — la crainte d'être trop long nous empêche d'entrer dans les détails — que, dans l'histoire de la République, aucun gouvernement n'a donné une place aussi prééminente à l'Eglise d'Argentine que celle que lui a donnée le gouvernement peroniste (1). Nous pensions que noblesse oblige et qu'il serait tenu compte avec dignité de ces améliorations d'ordre matériel et spirituel accordées à ce secteur de la communauté argentine. Nous, hommes d'Etat, nous n'avons pas le droit de nous plaindre de l'ingratitude des hommes. C'est pour cela que je ne me lamenterai pas, un peu tardivement d'ailleurs, d'une ingratitude que nous reconnaissons et à laquelle nous n'avons qu'à remédier plutôt que d'en gémir.

Mesdames et Messieurs, que s'est-il passé ? Ce n'est heureusement pas encore une chose qui doit préoccuper le peuple argentin. Depuis plusieurs années, je reçois régulièrement des informations de toutes les parties du territoire de la République, dans lesquelles on dénonce une ingérence, une propagande et une déviation dans l'action de quelques membres du clergé. C'est ainsi qu'il circule des pamphlets, des périodiques où l'on sent des doctrines contraires à la doctrine nationale. On fait des commentaires qui sont contraires à notre doctrine et on incite les gens à ne pas respecter certaines lois de la République.

Déjà, dans la fondation Eva-Peron, on a relevé de nombreuses oppositions contre cette méritante institution. Déjà, au cours de quelques campagnes politiques, quelques prêtres se sont immiscés d'une façon inacceptable dans les affaires de la République, tout cela aggravé par des tentatives continuelles d'infiltration dans des organisations de l'Etat ou du peuple.

Le gouvernement, qui veille toujours d'une façon attentive à la défense des droits et des intérêts du peuple, a suivi soigneusement toutes ces informations. Néanmoins, il ne pensait pas que le moment était venu de prendre des mesures, parce qu'il n'attachait pas au fait l'importance qu'il a prise avec les événements qui sont survenus par la suite.

---

(1) Les sous-titres sont de *la D. C.*

(1) Voici en quelques mots la situation de l'Eglise catholique en Argentine : l'Etat subventionne l'Eglise pour compenser les confiscations des biens ecclésiastiques opérées au siècle dernier. Le président de la République doit appartenir à la religion catholique. Les territoires de Mission sont confiés uniquement aux prêtres catholiques. L'armée a ses aumôniers catholiques. La loi garantit la liberté de religion, mais la Constitution stipule que l'Etat doit soutenir la religion catholique (art. 2). L'instruction religieuse est, jusqu'à présent, donnée dans les écoles publiques, mais le récent décret (24 novembre), qui a supprimé la direction de l'enseignement religieux et l'inspection générale de l'enseignement religieux, est considéré comme un premier pas vers la laïcité de l'enseignement. La loi du 30 avril 1947 sur l'enseignement stipulait que le gouvernement devait soumettre les noms des professeurs d'instruction religieuse (prêtres ou laïcs) à l'approbation de l'évêque du lieu. Le nouveau décret déclare que cette disposition « restreint l'autorité exclusive du pouvoir exécutif ».

Il y a environ trois mois, se sont présentés au gouvernement les dirigeants des organisations du peuple : la Confédération générale du travail, la Confédération générale des professionnels, la Confédération générale économique, la Confédération générale universitaire et l'Association des étudiants, ainsi que divers autres groupements. Ils ont exposé la situation au gouvernement avec clarté, en l'examinant du point de vue de l'application des statuts légaux de la République pour les organisations professionnelles, dénonçant en même temps la prétention de s'infiltrer dans ces organisations de la part d'associations créées par quelques prêtres dans la République, dans la Confédération générale du travail, organisations de caractère ouvrier catholique ; dans les organisations patronales et dans les organisations professionnelles, on voyait apparaître des industriels catholiques, des agriculteurs catholiques, des avocats catholiques, des médecins catholiques, etc.

Egalement parmi les étudiants se produisaient de nombreuses ingérences d'organisations de caractère catholique, telles que l'Action catholique, l'Association des étudiants catholiques, etc.

Il s'est produit par la suite de l'agitation dans le milieu étudiant de Buenos-Aires, et il s'avéra que ces groupes d'étudiants catholiques agissaient en coordination avec la *Linea Recta,* association radicalo-communiste, et avec la F. U. B. A., également connue comme étant de caractère radicalo-communiste. Une perquisition de la police surprit le vice-président de l'Action catholique argentine en conciliabule avec quatre communistes des autres organisations. Cela donna à réfléchir sérieusement au gouvernement, parce que ce fait coïncidait avec de nombreux autres, petits ou grands, observés sur tout le territoire de la République. C'est à Cordoba que la situation semblait la plus grave. Je convoquai en conséquence le gouverneur de cette province pour le consulter, comme c'était mon devoir, puisque la Constitution veut qu'il soit mon délégué direct dans cette province, et je lui demandai s'il était vrai que des éléments cléricaux, associés avec des éléments politiques de l'opposition, troublaient la paix et la tranquillité de cette province.

La réponse du gouverneur fut affirmative et catégorique, son devoir lui fit même une obligation de me dire que la justice de Cordoba était entièrement entre les mains des éléments cléricaux qui l'utilisaient pour leurs fins politiques, que l'Université de Cordoba était également entre les mains d'une poignée de cléricaux qui rendaient quasi impossible l'action paisible et continue du gouvernement de Cordoba, que, de plus, peu de jours auparavant, les associations d'étudiants avaient provoqué des désordres à l'occasion d'une fête du printemps qui avait eu lieu à Cordoba et qu'il déniait toute culpabilité et toute responsabilité de la part de son gouvernement, parce que, pensant que cette manifestation ne devait pas être autorisée, il avait consulté le ministre de l'Intérieur, il l'avait informé qu'il s'agissait d'une fête organisée par quelques étudiants catholiques, mais le ministre a répondu au gouverneur qu'il pensait que l'autorisation devait être donnée. Il a permis la manifestation et elle s'est terminée en désordre.

Avant cette rencontre avec le gouverneur de Cordoba, j'avais déjà le sentiment très net que l'ordre n'était pas troublé dans cette province, mais qu'il n'était pas non plus normal et que des éléments organisés à cette fin travaillassent à troubler la paix et la tranquillité.

La réunion avec les évêques.

Il se trouva que vers ce moment-là l'épiscopat argentin tint sa réunion annuelle à Buenos-Aires. A cette occasion, les prélats ont demandé audience au président de la République. Je les reçus, et, après m'avoir salué, ils me parlèrent, en présence du ministre des Relations extérieures, des faits qui s'étaient produits. Je leur dis : « Je voulais moi aussi causer avec vous sur ce sujet, parce qu'il me semble qu'il risque de s'établir une situation difficile, ce que je voudrais éviter, parce que nous avons besoin de paix et de tranquillité pour continuer à travailler, et que nous ne voulons pas que cette paix et cette tranquillité soient troublées par des personnes dont les buts ne sont ni avouables ni absolument clairs. »

Les prélats furent parfaitement d'accord avec moi et s'étonnèrent de ne pas avoir été informés, de ne rien savoir de ce qui se passait. Je leur dis alors : « Messieurs, je vais convoquer immédiatement les représentants des organisations du peuple pour qu'ils vous informent mieux que moi de ce qui se passe. » Je fis donc appeler les dirigeants et, en attendant, nous parlâmes de choses et d'autres. Ils purent ainsi voir clairement la situation. Les prélats me dirent ce même jour qu'ils étaient les premiers à condamner cette activité qui sortait des attributions des clercs et que, dans l'Eglise comme dans toutes les organisations humaines, il y a des gens comme il faut et d'autres qui ne le sont pas. C'est très certain, très humain et très raisonnable. Je ne gagnais ni ne perdais rien parce que je ne prenais pas parti. Il s'agissait d'un arbitrage où deux partis discutaient un sujet, mais il s'y est passé ce qui se passe à tous les arbitrages : quand la partie est terminée, les mauvais perdants et les mauvais joueurs s'en prennent à l'arbitre qui n'y est pour rien.

La réunion de la « Quinta de Olivos ».

Les membres des organisations ont exposé tranquillement le problème de l'infiltration. Naturellement, ils ont été pris au dépourvu ; lorsque je les ai convoqués, ils n'avaient pas les documents et ne connaissaient pas tous les cas concrets qu'il aurait fallu citer dans une réunion comme celle-là. J'avais besoin de connaître ces cas concrets et je promis de les leur donner. Comme je ne voulais pas qu'ils émanent uniquement de la capitale fédérale, j'ai convoqué tous les gouverneurs de province et les représentants des forces populaires dans les provinces et je les ai réunis à la *Quinta de Olivos* (1). Là, pendant douze heures consécutives, ont été données, province par province, les informations sur ce sujet qui confirmaient absolument tout ce qui avait été dénoncé par les dirigeants des organisations du peuple.

A la fin de cette séance de douze heures, je récapitulai tout ce qui y avait été dit, récapitulation brève, sinon, il aurait fallu douze nouvelles heures pour citer dans le détail tous les faits concrets qui y avaient été exposés. Je le fis avec l'intention de tranquilliser, de ne pas jeter davantage de trouble, parce que si j'avais répété tout ce qu'avaient dit les gouverneurs et les délégués des provinces, j'aurais été un alarmiste et un provocateur, comme l'ont dit quelques évêques dans leurs communiqués.

J'ai essayé de prendre trois ou quatre exemples pour situer le problème tel qu'il se pose, disant qu'il ne s'agissait pas d'un différend entre l'Etat et l'Eglise, ni entre le peronisme et l'Eglise, mais que c'était le fait de quelques clercs qui ne faisaient pas leur devoir et des supérieurs qui n'étaient pas capables de les rappeler à l'ordre.

Mais ce que je veux montrer bien clairement, c'est qu'il ne s'agit pas d'un conflit, pas même entre ces clercs et l'Etat. Ce n'est pas un conflit entre ces clercs et les organisations du peuple, mais un conflit avec le peuple. Ce sont des hommes qui sont contre le peuple, et contre le

(1) Voir plus haut, col. 13.

peuple organisé ; c'est lui qui les dénonce, car il connaît les cas concrets. Le gouvernement n'a rien à voir en cela. Si c'était une question de gouvernement, j'aurais appliqué les sanctions prévues par la loi.

Aucune autre force que le peuple ne peut dominer le gouvernement.

Mais, Messieurs, je veux la collaboration, parce que nous disons toujours que le peronisme préfère persuader plutôt que de sanctionner ; c'est pourquoi j'ai cherché la collaboration des chefs de l'Eglise pour qu'ils m'aident à faire en sorte que ces messieurs se conduisent comme il faut et non en ennemis du peuple, ce qui est la pire chose qui puisse se produire. Cette collaboration, je l'ai demandée et je la veux, mais étant donnés les événements, je maintiens qu'aujourd'hui comme toujours, entre une force en lutte contre le peuple et le peuple, je choisis le peuple, maintenant, comme je l'ai toujours fait. Je ne reconnais pas d'autre souverain au-dessus de moi que le peuple. Je l'ai dit et je le répète, s'il arrive un jour que le peuple se trompe, je me tromperai avec le peuple, c'est la seule erreur qui pourrait s'expliquer.

Ce que je peux bien assurer au peuple, avec clarté et sincérité, c'est qu'il n'y a aucune force qui puisse dominer le gouvernement et l'amener à se placer, ne serait-ce que légèrement, contre le peuple.

L'impérialisme ne nous a pas dominé, pas plus que les forces de toute nature mises en marche par l'oligarchie ; aucune force qui ne soit pas le peuple ne nous dominera en aucune manière. Tous ceux qui ne le comprennent pas doivent en être bien persuadés : rien ne peut dominer le gouvernement peroniste si ce n'est le peuple.

Mais, camarades, je veux, pour terminer, dire deux mots sur ce sujet. Devant les tentatives d'infiltration dans les organisations, ces mêmes organisations ont entre leurs mains des moyens d'autodéfense. Personne ne s'infiltrera dans les organisations de l'Etat, cela le gouvernement le garantit. Et pour ce qui est des forces politiques, elles sont entre vos mains.

Si seulement toutes les organisations politiques avaient la loyauté, la sincérité, la décision et la valeur des organisations peronistes, nous serions alors sûrs qu'il n'y a pas d'infiltration possible dans les forces politiques.

Nous avons dans nos mains d'hommes la force de repousser, même violemment si c'est nécessaire, ceux qui nous attaquent. Je crois qu'en cela comme en tout, il est nécessaire de donner à chaque chose la valeur qu'elle mérite.

Nous allons, maintenant, en connaissance de cause, appliquer les moyens de défense intégrale qui sont déjà en cours, avec sécurité et tranquillité, sans nous préoccuper davantage de cette affaire qui ne sera que l'une des affaires politiques un peu marquantes qui se sont produites dans la vie publique argentine.

Nous avons agi à temps et nous devons également appliquer les remèdes à temps. Il ne s'agit pas d'une affaire de collaboration de notre part. Nous avons la loi, nous avons les règlements, nous avons la police et la justice, et ceux qui contreviennent à la loi, quels qu'ils soient, quelle que soit la façon dont ils sont habillés, subiront les rigueurs de la loi. C'est la loi elle-même qui nous oblige à assurer que tous les citoyens sont égaux devant la loi : à dater d'aujourd'hui, les derniers privilèges ont disparu et tous les citoyens seront égaux devant la loi.

Je veux faire parvenir à tous les peronistes de la République mes paroles de tranquillité et de sérénité. Nous n'avons aucune préoccupation. Je crois qu'avec la démonstration qui a été faite dans la République (1), ceux qui cherchent à troubler l'ordre n'auront pas envie de récidiver, et s'ils le font, nous avons la force pour remettre les choses en ordre.

C'est pour cela que je vous demande à tous de rentrer tranquillement chez vous, de ne plus penser à ce problème, de rester tranquilles, et que chacun, dans la sphère de son action, défende ce que nous, Argentins, nous avons à défendre, certains que si nous défendons bien la cause qui nous unit et qui nous caractérise, il n'y aura pas de force sur la terre qui puisse nous faire faire un pas en arrière.

MISE AU POINT DE « L'OSSERVATORE ROMANO »

Sous le titre « Insinuazioni », l'Osservatore Romano *des 20-21 décembre publiait les lignes suivantes* (2) *:*

Un quotidien du matin, dans son éditorial, écrit entre autres :

... Le régime (peroniste) demeure, cependant, toujours intransigeant lorsque sa propre existence est en cause. C'est ce que démontre l'attaque en cours contre certains représentants du clergé argentin, qu'il accuse de vouloir organiser parmi les catholiques des formations politiques pour la création d'un parti d'opposition de caractère confessionnel.

Sans douter de la bonne foi de l'auteur de ces lignes, nous sommes obligés de préciser qu'une telle présentation des pénibles événements d'Argentine est en opposition avec la réalité des faits.

***

Sous le titre « L'Eglise d'Argentine », l'Osservatore Romano *du 25 décembre revenait sur la question dans l'article suivant* (2) *:*

On annonce de Buenos-Aires qu'une loi, approuvée le 14 décembre par la Chambre et le Sénat, a été promulguée, qui légalise le divorce. Un principe et une pratique que la conscience et la doctrine catholique condamnent sans ambages entrent ainsi dans l'histoire argentine, imposés à un peuple en grande majorité catholique.

Pour autant qu'on a pu l'apprendre, la loi concerne « le régime des personnes mineures et le bien de famille ». L'article 31 du projet primitif introduisait dans la législation argentine le principe que « la déclaration d'absence, avec présomption de mort, autorise l'autre conjoint à contracter un nouveau mariage, le lien matrimonial demeurant dissous au moment où est contracté le nouveau mariage ». Le retour du conjoint disparu, précisait l'article, ne rendra pas nul le nouveau mariage.

La norme n'a pas semblé suffisante à la majorité de la Chambre et une initiative parlementaire du « bloc peroniste » a voulu la compléter par les dispositions suivantes : « Egalement, passé un an après la sentence de divorce (c'est-à-dire de séparation légale), l'un ou l'autre des conjoints pourra se pré-

(1) En même temps que la réunion de Luna Park, le mouvement peroniste avait organisé des réunions dans tout le pays où des haut-parleurs ont diffusé le discours du général Peron. (*N. D. L. R.*)

(1) Traduction de J. THOMAS D'HOSTE.

senter devant le juge qui l'a prononcée, en demandant la dissolution du mariage si, antérieurement, les deux conjoints n'ont pas déclaré au juge par écrit qu'ils se sont réconciliés. Le juge enregistrera la déclaration sans autre formalité, en s'en tenant aux actes. Cette déclaration autorise l'un et l'autre conjoints à convoler à de nouvelles noces... »

A la Chambre, « le bloc peroniste » se déclara favorable, tandis que la très faible opposition se retirait. Au Sénat, où l'opposition n'existe pas, une femme seulement, d'après ce que, en leur temps, annoncèrent les journaux, eut le courage de faire entendre la voix de la conscience chrétienne et de la dignité familiale offensées. Pour ce motif, elle a été expulsée du parti du gouvernement et elle a donné — ou on l'a forcée de donner — sa démission de membre du Sénat.

La nouvelle loi argentine mérite une étude attentive de la part des juristes ; mais il est clair, déjà à un premier examen sommaire, que peu de législations admettant le divorce sont — croyons-nous — plus larges que celle improvisée à la Chambre de Buenos-Aires le 14 décembre.

Les circonstances mêmes dans lesquelles fut approuvé le texte proposé soulignent l'intention délibérément offensante pour la morale chrétienne. Ladite loi, en effet, représente, dans l'état où en sont les choses, le dernier et le plus grave épisode d'une série d'attentats contre le clergé, les catholiques, l'Eglise.

Déjà depuis un certain temps, de différents côtés, on nous demande avec insistance ce qu'il faut penser des nouvelles que, depuis plusieurs semaines, les sources d'information envoient de Buenos-Aires. Un grand nombre de journaux, à la suite de ces renseignements, ont tenté de faire la lumière sur la situation. Quant à nous, jusqu'à présent, nous avons observé le silence, car nous ne voulions pas désespérer. Un communiqué argentin, de caractère officiel, publié récemment, sembla justifier quelque peu ces espérances : il limitait et circonscrivait la portée des événements qui suscitaient les appréhensions de la catholicité : « ... Dans des intentions tendancieuses — y était-il dit entre autres, — on fait circuler en ce moment à l'étranger le bruit qu'est né et existe un conflit entre l'Eglise catholique et le gouvernement argentin. Rien de plus éloigné de la réalité des faits... » Et, parlant précisément de ces faits, le communiqué ajoutait : « Des organismes syndicaux du travail, de l'industrie, de l'économie et des milieux d'étudiants ont dénoncé formellement au gouvernement national des ingérances de membres du clergé dans leurs activités respectives. Suivant les renseignements recueillis à la suite d'enquêtes, on en est venu aux conclusions suivantes : certains prêtres, heureusement en nombre très limité, se sont faits, involontairement peut-être, les instruments d'hommes politiques qui considèrent comme permis tout moyen d'aboutir à leurs fins inavouables. Tout cela n'a pas eu ni n'a d'influence sur la vie de la nation et sur la sécurité des institutions. Des faits de ce genre, étant donné leur peu d'importance, ne peuvent modifier une attitude objective comme celle du gouvernement à l'égard de l'Eglise catholique... »

Pareilles déclarations — à part certaines réserves toutes naturelles — semblaient contenir au moins une assurance pour l'avenir.

Cependant, quiconque a eu les moyens de suivre les phases de la situation avant et après la publication du communiqué, n'a pu s'empêcher d'éprouver un sentiment de grave inquiétude : si les choses étaient comme on l'assurait en haut lieu autorisé, le bruit qui courait à leur sujet en Argentine (non, certes, de la part des catholiques), les vives réactions, les épisodes violents ou inquiétants enregistrés par la chronique, apparaissaient comme étrangement disproportionnés aux faits, même s'ils étaient entièrement prouvés.

Trois évêques dénoncés publiquement comme « ennemis du gouvernement » ; des accusations analogues portées contre un certain nombre de prêtres, dont plusieurs furent ensuite arrêtés, et, dans certains cas, condamnés ; une vive offensive de discours et de presse alimentée par des personnages officiels autorisés et par des feuilles officielles, en vue de dénoncer comme un grave danger national de prétendues « infiltrations ». Les manifestations sur les places publiques n'ont pas manqué non plus, avec mannequins, écriteaux et cris de haine et de mépris contre des ecclésiastiques et des organisations catholiques. Des menaces ouvertes et des mesures préjudiciables à des dirigeants d'Action catholique et à des institutions culturelles catholiques bien méritantes, comme les Athénées universitaires de Cordoba et de Santa-Fe. Enfin, de solennelles manifestations religieuses interdites.

Tout cela rappelait à la mémoire d'autres campagnes du même genre, d'autres polémiques bien orchestrées, un style, en somme, qui, dans un passé peu lointain, aimait à se traduire en des manifestations analogues.

Comment donc les « infiltrations » sans « importance », dont parlait le communiqué officiel, pouvaient-elles provoquer des réactions comme celles-là ? Or, les journaux argentins les mieux inspirés ne dénonçaient rien de plus que les infiltrations.

Devait-on supposer que les réactions pussent dépasser les intentions des responsables de la chose publique ?

Mais voici que l'approbation soudaine et inattendue de la loi sur le divorce a été immédiatement, et non sans raison, rattachée par la presse à la lutte engagée contre le catholicisme. La surprise a été d'autant plus grande que la « doctrine peroniste » elle-même, au moins jusqu'en 1952, reconnaissait dans la famille la cellule première de la société civile.

Ce n'est plus le cas, malheureusement, de parler de « perplexité » catholique. Il faut au contraire se demander sérieusement si, dans l'Etat argentin, n'ont pas prévalu des infiltrations — authentiques et non supposées — de bien d'autres courants et idéologies anticatholiques, subversives de l'ordre moral et national.

Le communiqué officiel en question disait que les faits attribués à un petit groupe d'ecclésiastiques n'auraient pu modifier la « position objective » du régime argentin à l'égard du catholicisme, position qui était

attestée par de nombreuses et solennelles affirmations du passé.

Mais la logique oblige de prendre acte que les nouvelles attitudes de ce régime, qui ont abouti à la loi sur le divorce, démontrent exactement le contraire.

La position est malheureusement changée : il n'est plus question de réprimer de prétendus abus sans importance, mais d'oppresser le catholicisme, les libertés religieuses et morales des fidèles, les droits de l'Eglise.

○ ○ ○

Mesures prises contre la presse et l'enseignement catholique

La Croix *donnait successivement dans ses numéros des 28 et 29 décembre, les deux informations suivantes :*

Le propriétaire et le directeur du journal catholique argentin *El Pueblo* (M. Luis Luchia-Puig et son gendre, M. Jorge Dussol) ont été arrêtés. Le journal avait ouvertement critiqué la loi instituant le divorce, récemment promulguée par le général Peron.

Il règne dans la capitale une atmosphère d'insécurité, commente l'Agence *N. C. W. C.*, et l'on surveille ses paroles, de peur d'être accusé d'antiperonisme, car l'antiperonisme est un délit puni de prison par une loi votée il y a quelques années.

Nous recevons d'Argentine, par le Chili, les commentaires suivants qui permettront à nos lecteurs d'apprécier le conflit qui oppose l'Eglise au chef d'Etat argentin.

« Cette persécution de l'Eglise, car c'en est une, malgré les protestations de fidélité de M. Peron, s'annonçait ou plutôt se préparait il y a longtemps. Comme tout autre dictateur l'aurait fait, Peron sut gagner la sympathie et l'appui de pas mal de catholiques, voire même de certains évêques : aides considérables pour leurs Séminaires, enseignement religieux, actes publics où il proclamait sa foi catholique, etc.

» Mais, au fur et à mesure que Peron voulait faire passer des lois antichrétiennes : divorce, prostitution, égalité des fils légitimes, illégitimes et adultérins, ou bien faire certaines nominations qui prirent l'allure de provocations, l'Eglise s'y opposait.

» Par ailleurs, et ceci évidemment allait plus profondément à l'encontre des principes fascistes du gouvernement, les divers groupes et publications catholiques proclamaient la doctrine de l'Eglise sur la liberté, le respect pour la personnalité humaine et toutes ses conséquences. On commençait aussi à parler beaucoup du parti démocrate chrétien... »

⁂

43 professeurs, prêtres et laïcs, chargés de l'enseignement religieux dans le ressort de l'Université de Cordoba, ont été licenciés lundi.

C'est la première mesure de grande envergure prise en application du décret réorganisant l'enseignement public, promulgué au début de ce mois. Ce décret plaçait l'enseignement de la religion et de la morale sous la direction exclusive du gouvernement.

Les professeurs licenciés seront sans doute remplacés par des professeurs civils qui enseigneront une morale inspirée de la doctrine peroniste de « justicialisme », qui est un mélange de nationalisme, de socialisme et d'éléments empruntés au christianisme, et qui est centrée sur la personne du président Peron.

Cordoba est la capitale spirituelle et intellectuelle de l'Argentine. Son archevêque, S. Exc. Mgr Lafitte, est l'un des trois évêques attaqués par le général Peron dans son discours du 10 novembre. A la suite de ce discours, le recteur de l'Université de Cordoba et les doyens des Facultés de droit, de médecine et de philosophie avaient dû donner leur démission.

La radio d'Etat argentine a proféré des menaces ouvertes contre les écoles confessionnelles et contre l'enseignement religieux dans les écoles publiques. Leur suppression serait envisagée pour permettre le développement d'une « culture nationale intégrale qui corresponde aux plus hauts intérêts de l'Etat argentin ».

—

LE PERONISME

Joseph Folliet, avec la verve qui lui est habituelle, présentait ainsi le peronisme dans la Croix *du 15 décembre dernier :*

Que M. Peron, dictateur de l'Argentine, ait des difficultés avec les catholiques de sa nation ; que ces embarras finissent par l'engager dans un conflit avec certains membres de la hiérarchie ecclésiastique, cette nouvelle ne surprendra que les milieux un peu attardés, catholiques ou anticléricaux, pour qui tout régime autoritaire est nécessairement un Etat chrétien.

En réalité, quiconque suivait, même de très loin, les affaires d'Argentine, pouvait prévoir que le conflit, longtemps larvé, finirait par éclater au grand jour.

Un étrange bouillon de culture.

De fait, le régime instauré par M. Peron apparaît comme un étrange bouillon de culture.

Il affirme vigoureusement combattre le communisme, mais, en fait, il n'hésite pas à poursuivre assez loin une collaboration économique avec l'U. R. S. S. Témoignant d'une curieuse indulgence pour les communistes locaux, dont il proscrit officiellement le parti, il bénéficie en retour d'une non moins curieuse complaisance chez les dirigeants du communisme sud-américain.

Il se défend contre les accusations de fascisme et de totalitarisme. Il se proclame « justicialiste », tout simplement. Il n'en accueille pas moins les laissés pour compte du nazisme, du fascisme italien et de la collaboration internationale avec l'hitlérisme.

Il se dresse contre l'impérialisme des U. S. A. pour revendiquer la liberté des nations sud-américaines. Mais, en même temps, il nourrit un grand dessein d'impérialisme qui l'amène à fomenter ou protéger des révolutions de style « peronien » dans les Etats avoisinants.

Il se pose en défenseur du catholicisme, et des écrivains catholiques ont chanté ses louanges. Mais il restreint la liberté des catholiques et cherche à domestiquer le clergé. De bizarres influences s'exercèrent dans l'entourage de Peron et de sa femme, la fameuse Evita : spiritisme, occultisme guénonien. Evita Peron elle-même, disait-on, faisait tourner les tables aussi bien que les têtes.

Etrange bouillon de culture !...

Caudillisme et fascisme.

Le peronisme semble la rencontre de deux phénomènes, l'un ancien et local, le « caudillisme », l'autre nouveau et universel, le fascisme.

Militaire, orateur, dictateur, Peron est un caudillo sud-américain dans la tradition de ces tyrans audacieux et souvent cruels que furent un Rosas, en Argentine ; un Francia et un Lopez, au Paraguay ; un Melgarejo, en Bolivie, comme l'est, aujourd'hui, un Trujillo, à Saint-Domingue.

Mais le phénomène Peron entre aussi dans le courant fasciste, lequel a fortement influencé l'Amérique du Sud, où certains Etats se trouvent dans une situation pré-fasciste plutôt que pré-bolcheviste. Officier instruit et cultivé, Peron, subjugué par les carrières prestigieuses de Mussolini et d'Hitler, a voulu suivre le même chemin de grandeur et de puissance.

En politique avisé, il a réfléchi sur les raisons qui expliquent la chute de ses grands modèles. Il a su éviter quelques-unes de leurs erreurs, notamment l'antisémitisme, attendre, plier le dos, voire rompre et reculer quand il le fallait. Il s'est ménagé des complaisances communistes. Il donne à sa dictature un style apparemment moins policier et moins totalitaire que celui du *Fascio* ou des S. A. Il avait, jusqu'à présent, ménagé les autorités religieuses.

Les originalités du peronisme

Ce serait, cependant, une erreur que de réduire le peronisme à la pure et simple rencontre du caudillisme et du fascisme. Le phénomène peronien a ses orginalités qu'il ne faut point méconnaître.

Et d'abord celle d'avoir été longtemps une dictature bicéphale. A côté du dictateur argentin, une parèdre, Evita, son épouse. C'était la première fois que, dans une dictature, une femme tenait un pareil emploi, officiel et public. Et la première fois que, dans la propagande publique, l'instinct sexuel, ordinairement abandonné à la publicité commerciale, occupait une place si importante. Par la beauté et le luxe d'Evita, par la légende de sa carrière, les femmes pauvres et les « descamisados », les misérables sans chemise, se trouvaient vengés dans une compensation éclatante, — et d'autant mieux qu'Evita savait joindre à son prestige féminin une très habile démagogie, faite d'accusations contre les riches, de revendications et de bienfaisance spectaculaire.

Mais le peronisme peut se réclamer d'originalités plus profondes, — et notamment celle du fameux « justicialisme », c'est-à-dire d'une doctrine et d'une pratique sociales qui ne veulent se confondre ni avec le libéralisme, ni avec le socialisme traditionnel, ni avec le bolchevisme, ni avec le catholicisme social. Qu'il y ait, dans le justicialisme, de la phraséologie et de la démagogie, que la doctrine manque de contours et d'arêtes, cela paraît évident. Mais on ne saurait nier qu'il comporte une intuition exacte d'une situation, celle des problèmes que posent l'industrialisation et l'urbanisation de l'Argentine, et une volonté sincère de « faire quelque chose » pour remédier aux inconvénients d'une telle situation.

Le « justicialisme » n'a d'ailleurs pas accompli de miracles. Et l'un des résultats les plus immédiats de la politique économique, assez incohérente et mégalomaniaque, suivie par Peron, fut de provoquer une pénurie de viande et de pain dans un pays où la tradition culinaire comporte d'énormes biftecks grillés, et qui, naguère, était l'un des greniers à blé du monde...

LA VIIe SEMAINE DES INTELLECTUELS CATHOLIQUES

(7-13 novembre 1954)

Depuis 1948, le Centre catholique des intellectuels français (1) organise chaque année une Semaine de rencontres entre écrivains, artistes, savants, philosophes et théologiens qui étudient, chacun avec ses ressources et son inspiration propres, quelque grand sujet touchant à la foi chrétienne et au monde d'aujourd'hui. La VIIe Semaine, qui s'est tenue à Paris, au Palais de la Mutualité, avait pour thème : « Qu'est-ce que l'homme ? » On va voir, par le compte rendu que nous en donnons ci-dessous, comment ont été envisagés les différents aspects de ce thème.

Qu'est-ce que l'homme?

La séance d'ouverture (7 novembre) a été présidée par M. Bedarida, président du Centre. Prenant le premier la parole, il demande :

> Les chrétiens n'ont-ils pas été trop souvent accusés ou soupçonnés de ne confesser Dieu qu'en mutilant l'homme, en rusant ou en trichant avec tout ce qu'il y a dans l'homme ?

(1) Rappelons que l'adresse du C. C. I. F. est la suivante : 61, rue Madame, Paris, VIe, et que les cahiers *Recherches et Débats* publient annuellement, après chaque semaine, les exposés et échanges de vues auxquels elle a donné lieu.

Puis il définit en ces termes le thème de cette année :

> L'étude de l'homme, il nous faut la faire à partir des situations concrètes dans lesquelles l'homme se trouve engagé et qui lui font un inévitable destin : origine et naissance, amour et continuité de l'espèce, travail, conflits intérieurs à l'individu et conflits sociaux, mort et fins dernières.

Il rappelle ensuite le rôle du C. C. I. F. qui est de lutter contre la dispersion, l'émiettement en chapelles ou en clans et de susciter rencontres et confrontations.

> Nous ferons toujours appel, a-t-il dit en terminant, au concours des catholiques et des hommes de bonne volonté qui se refusent aux attitudes négatives et aux facilités, à tous ceux qui comprennent exactement la mission de notre centre, qui est de porter témoignage pour la liberté de l'intelligence chrétienne, de montrer par l'exemple et par le fait ce qu'il y a de libérateur dans la foi.

L'homme est un problème pour l'homme.

Le sujet de cette première soirée était le suivant : « L'homme est un problème pour l'homme ». Il devait être traité par un philosophe, M. Gabriel Marcel, et par un homme d'action, M. Robert Garric.

De l'exposé si dense de M. Gabriel Marcel, retenons quelques grandes lignes. Autrefois, l'homme se faisait de lui-même une image d'une assurance absolue ; de nos jours, il s'ingénie à se rendre méconnaissable à lui-même. Et l'orateur de rappeler les concepts sur l'homme de plusieurs philosophes : Kant et Hegel (ce dernier employant pour la première fois l'audacieux mot : « la mort de Dieu »), Kierkegaard et son climat de l'angoisse, Nietzsche et son « surhomme », Sartre et son « dieu manqué ».

M. Gabriel Marcel affirme ensuite qu'il n'est plus possible de revenir à l'époque où l'homme pouvait apparaître à lui-même comme une entité évidente. Il faut, dit-il, « reforger des catégories ». Il évoque enfin la rencontre de la liberté de l'homme et de la grâce (celle-ci étant essentielle pour définir la liberté, qui est acceptation ou refus de la grâce). Il termine en précisant que, dans la ligne de la « pensée interrogatoire », il prend place lui-même dans un néo-socratisme et non dans l'existentialisme.

Dès le début de son exposé, M. Robert Garric met en relief deux menaces : l'inconvénient de vouloir éclairer le mystère de l'homme par des techniques et le drame d'essayer d'échapper à la solitude en se perdant dans la masse.

Sur le premier point, il dénonce les exagérations de certains psychanalystes ou psychiatres, et les abus de la psycho-technique. Il s'élève contre cette « manipulation des êtres » qui peut conduire aux pires excès et il déplore que l'homme moderne, qui avait fait naguère des révolutions pour se libérer, renonce aujourd'hui si facilement à cette liberté.

S'évader de la solitude en se perdant dans la foule, c'est également un signe de notre temps où foisonnent les groupements de tous genres. Trop souvent, il ne s'agit pas de vie communautaire authentique, mais d'un grégarisme facile qui aboutit à une déshumanisation de la foule. Et l'orateur de préciser la véritable notion de communauté :

Dans le silence, l'homme va choisir, se choisir, se reconnaître et s'accepter, prêt à exercer la richesse du don et la compréhension des autres, c'est-à-dire un échange.

Puis il conclut :

Aucune technique ne guérira jamais l'âme ; nul ne construira sans l'effort qui le fera non se perdre, mais se donner à la communauté.

L'homme a commencé.

« Science et philosophie, déclare M. André Georges qui préside la seconde séance de la Semaine, ont leur mot à dire dans le problème de l'origine de l'homme. » « L'homme a commencé », tel est le sujet inscrit au programme.

Le premier exposé est présenté par M. Leroi-Gourham, jeune savant spécialisé dans l'anthropologie et l'ethnographie.

La paléontologie comme tout homme, dit-il, est libre de choisir entre Dieu et sa négation. Cependant, la contemplation scientifique permet de percevoir l'immensité et la profondeur de l'acte qui met l'homme au sommet de la pyramide des êtres.

Quand l'homme a-t-il commencé ? Où a-t-il commencé ? A ces interrogations, la science ne peut répondre positivement. Si l'Eglise enseigne le monogénisme, le savant ne saurait, en tant que tel, se prononcer pour ou contre le polygénisme. Aux yeux du conférencier, la question est scientifiquement d'importance secondaire.

Adam était-il paléanthropien ou néanthropien ? Nul n'a encore surpris ce secret. « Chercher Adam avec une pioche, c'est un peu chercher l'âme avec un scalpel. » Les dernières découvertes de la paléontologie font admettre qu'il a existé des préanthropiens ayant les caractéristiques corporelles de l'homme et le psychisme du singe. L'*homo sapiens* est vieux de quarante mille ans et tout semble prouver que l'homme de Néanderthal présentait quelques « bourgeons de spiritualité ».

M. Leroi-Gourham pense que les découvertes en ce domaine ne sont ni un enrichissement ni une cause d'embarras pour la foi chrétienne. Et il ajoute que la meilleure des sciences peut conduire à la pire des philosophies.

Cette philosophie n'est pas celle de M. Jean Guitton qui médite sur le sens qu'il faut donner à l'expression « commencement de l'homme ». Il y a lieu de distinguer la véritable « origine » de « l'émergence », c'est-à-dire de la manifestation perceptible. Cette origine ne peut être décelée. On peut seulement parler d'une période de gestation de l'humanité comparable à celle de l'embryon avant la naissance de l'individu. Donc, même si nous arrivions à rémonter jusqu'aux origines, nous ne verrions rien. Pour prendre une autre comparaison, les débuts de l'homme seraient aussi obscurs dans leur essence que le point de départ des tendances propres à chacun de nous, qui se perd dans la brume de nos premières années ou dans la période intra-utérine.

Ainsi les commencements ne laisseront pas de vestige. « Dans l'origine, dit M. Guitton, on ne voit rien ; dans l'émergence, tout est déjà fait. Quand on naît, on est déjà très vieux. »

Le conférencier fait encore cette constatation :

Bien qu'entre l'animal et l'homme il y ait, selon l'apparence, sur le plan des phénomènes, une transition insensible, il y a sur le plan des réalités une coupure radicale, une mutation brusque.

C'est là l'origine véritable, celle que nous ne pouvons pas connaître. Alors la raison commence. Et ceci est pour le philosophe l'occasion de se demander : « Pourquoi le Créateur a-t-il voulu que la créature commence à partir d'un germe infime, connaisse l'enfance et la naissance ? Pourquoi l'homme a-t-il commencé ? »

Tout se passe, en effet, comme s'il fallait que le plus d'espace possible s'insérât entre l'origine et le développement final des êtres les plus évolués. A ce mystère, M. Guitton trouve une explication. Tout-puissant, Dieu irait à la difficulté maximum qui est aussi l'élégance suprême : provoquer le plus grand effet à partir de la plus petite cause, créer un être à son image à partir d'un germe infime. L'esprit, éternel et bondissant par nature, devant être incarné, allait donc se réaliser paradoxalement à travers un lent éveil. Il fallait qu'il fût généré et temporalisé, qu'il commençât et qu'il fût graduel.

Il faut croire qu'il y a là une nécessité puisque la loi d'évolution se manifeste dans le développement de tout être. Cette croissance de l'homme est ce qui lui permet de se posséder davantage, de se mûrir, de se rendre capable d'exister éternellement, après la mort, hors de toute croissance et de tout commencement.

Ainsi le mystère de notre origine nous fait toucher le mystère de Dieu lui-même.

L'homme est voué à la mort.

Après l'origine, la fin — la fin qui n'est pour le chrétien que le véritable commencement. « L'homme est voué à la mort », tel est le thème particulier de la troisième soirée de la semaine.

Le professeur Jean Lhermitte, qui préside, parle de la mort comme de quelque chose de familier. La science réussit à prolonger la vie, de nombreux essais le prouvent. Mais ses efforts ne dépassent pas le cadre du laboratoire. La mort est le destin inéluctable de tout ce qui vit. Sur un autre plan, elle est nécessaire, car, sans elle, nous serions moins pressés de réaliser ce que nous devons faire. Et derrière notre charpente charnelle il y a autre chose qui doit nous conduire à la plus belle des réalités.

La mort est plus qu'un problème biologique. « L'homme est le seul être qui sache qu'il mourra », a dit Bergson. Pour M. Etienne Borne, qui reprend le mot de Platon : « De la mort, il n'est pas de savoir », il en va de la mort comme de Dieu. Ils sont tout ou rien. De là deux grandes attitudes possibles devant la mort. Celle qui élimine l'angoisse ; celle, au contraire, qui la creuse.

L'humaniste rationaliste philosophe contre l'angoisse, cherchant à chasser celle-ci et à transmuer « le tragique absolu en logique absolue ». Ainsi le Nathanaël de Gide s'emploie à narguer la mort ; il veut faire de chaque instant une plénitude, une éternité. Mais, selon Pascal, « le scandale est couvert, il n'est pas ôté ».

Le chrétien, au contraire, cherche dans l'angoisse devant la mort une lumière sur la condition de l'homme. Comment échapper à cette exigence profonde de l'esprit qui se veut immortel et parfait ? Comment surtout admettre la mort de l'être aimé ?

La mort nous révèle notre singularité, notre solitude intérieure, l'irréductibilité de notre moi. La mort, en nous ôtant la vie, donne un sens à notre vie.

Complétant le philosophe qu'est M. Etienne Borne, le R. P. von Balthasar, théologien suisse, traite de la question : « Que devient l'âme après la mort ? Quelle signification les fins dernières de l'homme donnent-elles à sa mort ? » Quatre vérités révélées répondent à notre ignorance. Un rédacteur de *la Croix* (1), le R. P. François Bernard, rendant compte de cette conférence, les a énoncées ainsi :

— Pour l'Ecriture, le seul au-delà de l'homme est Dieu.

Dieu est le ciel, le jugement. C'est lui le feu, la lumière éternelle, la grande nuit. La mort n'est pas un changement d'état. A la naissance, l'âme de chaque homme est directement créée par Dieu, quelle que soit l'action mystérieuse des auxiliaires humains, le père et la mère. L'âme ne peut retourner qu'en lui. Elle retombe en lui comme une proie, comme un fruit.

— Par la médiation du Christ, la vie éternelle recueille en son sein le temporel.

Le Christ a pris la condition temporelle. Naître, pleurer, grandir, mourir, aimer son frère, tout cela est éprouvé par l'Eternel. La résurrection est un miracle de la grâce, dont nous ne pouvions avoir le désir naturel.

— La résurrection est l'aboutissement de la Rédemption. Son point de départ est la mort.

Le Christ est descendu aux enfers. C'est le pivot de l'histoire mondiale. Le Fils de l'homme a parcouru la mort dans toutes ses dimensions, et elle s'est écroulée sous ses pas. Nous devons nous aussi, à sa suite et grâce à lui, traverser la mort et la vaincre.

— Nous voulons donc notre mort, mais nous voulons aussi durer. Nous nous acharnons à penser l'éternité en termes temporels. Mais cette contradiction entre l'éternel et le temporel se résout dans le mystère du Christ, qui a vécu le temps divinement, et qui vit l'éternité humainement.

Ils furent créés homme et femme.

La quatrième réunion aborde ce que le président, M. Roger Pons, appelle dans son allocution la « réalité formidable des sexes » et que le programme de la semaine a traduit par ces mots : « Ils furent créés homme et femme. »

Le premier exposé, celui du Dr Eck, neuropsychiatre à l'hôpital Trousseau, concerne la médecine et la sexualité. Le conférencier définit dès l'abord cette dernière : « Ensemble de toutes les possibilités d'appétence d'un être pour un autre être sur les plans sensuel et sensible. » Ainsi est-elle élevée au-dessus de l'érotisme, des instincts de jouissance ou de conservation de l'espèce.

La sexualité ne doit jamais être refusée. De ce refus naît plus d'un refoulement. Mais elle peut être dépassée. La véritable vocation religieuse n'est pas refus, elle est dépassement.

(1) Voir *la Croix* du 11 novembre 1954.

Que l'homme soit vraiment homme, la femme vraiment femme, et tous deux pourront transformer en *dialogue* ce *duel* stérile qui naîtrait autant de leur confusion que de leur séparation.

C'est sur le plan uniquement sentimental que nous entraîne M. Pierre-Henri Simon en traitant du thème amoureux dans la littérature à travers les âges.

Depuis le moyen âge, une grande place a été faite à l'amour dans la littérature. Mais bien avant, l'antiquité avait décrit, chanté, célébré l'amour en le considérant seulement comme un plaisir ou une maladresse, non comme cette « grande affaire de la vie de l'homme » qu'il est devenu. Certains ont estimé que cette voie nouvelle avait été ouverte par l'influence du christianisme. C'est un paradoxe. L'amour chrétien n'est pas celui de la littérature et il faut plutôt voir dans l'amour courtois une « fausse sublimation ».

L'amour littéraire a généralement un caractère dramatique. Il s'épanouit dans la privation et cherche moins le repos que la ferveur. Le déchaînement d'une passion « cause beaucoup d'ennuis en supprimant l'ennui ». Au cours de son propos, M. Simon analyse le mythe de Don Juan et montre comment s'érotise une civilisation.

Abordant enfin la littérature contemporaine, il y constate un recul du thème amoureux. L'œuvre d'un Bernanos, notamment, illustre à merveille ces nouvelles tendances des œuvres de qualité. Souvent, là où le thème demeure, il ne s'exprime plus que par la bassesse des sentiments. Cette littérature « déshabillée et dégradée » entraîne de grands risques et des aberrations plus dangereuses encore que les illusions anciennes. On peut dire que la littérature d'aujourd'hui affirme surtout la détresse de l'homme, heureux seulement dans l'absolu de l'amour qu'il ne trouve pas sur la terre.

Le R. P. Carré avait à répondre à l'interrogation suivante : « Comment les réalités physiologiques et psychologiques de la sexualité s'ajustent-elles avec les exigences chrétiennes ? » Rendant compte dans *la Croix* (1) de la substantielle conférence du religieux Dominicain, M. Jean Vigneron écrit excellemment :

Double dualité que celle de l'humanité : *homme et femme, chair et esprit.* Dualité voulue par le Créateur dans son plan primitif, mais en vue d'une solution harmonieuse : l'homme et la femme, égaux et complémentaires, concourant à recomposer l'unité du monde. Le péché mit le désordre entre l'homme et la femme, à l'intérieur aussi de chacun d'eux. Mais ces divorces, nous ne pouvons les accepter comme *normaux*, car, « au commencement, il n'en était pas ainsi ». Comme la Rédemption *restaure* et *recrée* le monde, elle tend vers une double unification de l'homme et du couple : *Tout dans l'homme et dans la femme, et tout dans leur amour, est appelé à retrouver l'harmonie primitive, par une vie tout entière vécue en Jésus-Christ.*

Programme magnifique, qui fournit au R. P. Carré la base de sa démonstration. Tout entiers engagés dans l'amour, l'homme et la femme doivent constamment viser à retrouver cette unité interne, mais sans espoir de jamais l'atteindre ici-bas. Faut-il donc traiter en ennemi notre corps ? Non, certes : la chair a son rôle voulu par le Créateur et *l'âme est engagée dans une indissociable incarnation.*

Homme et femme, chair et esprit : devant eux, l'amour. Le christianisme rappelle et enseigne que l'amour est lié au foyer. Mais cette formule ne résout pas tous les problèmes, et c'est pourquoi, *dans l'ordre chrétien, le foyer ne repose pas directement sur l'amour, mais sur le consentement des époux.* D'où cette définition de l'amour proposée par le conférencier : un sentiment humain, libre et réfléchi, qui pousse deux êtres à mettre au monde le « nous » conjugal en refaisant l'unité primitive.

Réalisation impossible sans une *éducation de l'amour*, avant et pendant le mariage. *Avant*, par une orientation vers le don de soi ; *pendant*, par des efforts humains sur les plans psychologique (un foyer est une création continue) et physiologique (si la chair a son rôle, la

(1) Voir *la Croix* du 12 novembre 1954.

primauté appartient à l'esprit). Mais aussi par le *secours de la grâce de Dieu.* L'homme et la femme ont besoin d'être « guéris », il leur faut un Sauveur. De surcroît, seule une insertion de leur vie conjugale dans une *vie totalement chrétienne* permettra à leur amour de préfigurer, dès ici-bas, l'amour même de Dieu.

En une conclusion particulièrement forte et claire, le R. P. Carré évoque ces hommes et ces femmes qui ont été appelés à un plus haut état — celui de virginité — et dont la vocation les fait « anticiper sur le siècle à venir, sur le royaume de Dieu ».

L'homme est en conflit avec l'homme.

« L'homme est en conflit avec l'homme », c'était le titre général des exposés de la cinquième séance. Pour répondre à des questions telles que : « Pourquoi y a-t-il inégalité entre les hommes ? » « Pourquoi y a-t-il des conflits entre les classes, entre les races, entre les nations ? » on avait fait appel à quatre orateurs, sous la présidence de M. Georges Hourdin.

C'est à M. Henri Bartoli, professeur d'économie politique à la Faculté de Grenoble, que revient de parler de *la lutte des classes.* Il fait une critique sévère du régime capitaliste.

La lutte des classes est un fait. Elle n'est pas due à la propagande marxiste qui ne remonte guère en deçà de 1879. Elle n'est pas davantage due à la seule action ouvrière. Pour être moins voyante, l'action patronale n'en est pas moins tout aussi réelle et combien plus implacable.

Ce qu'il reproche au capitalisme en général, ce n'est pas seulement que le travail soit rémunéré d'une manière insuffisante, mais surtout qu'il soit considéré comme une chose. « La perte du sens profond du travail procréateur, s'écrie-t-il, révèle d'une façon éclatante l'aberration d'une civilisation dont le dieu est l'argent. »

M. Bartoli, examinant les issues possibles de la lutte des classes, ne croit pas au rôle d'arbitre de l'Etat : « Il est devenu le champ clos où s'affrontent les groupes d'intérêts. Soumis au chantage des banques, des Compagnies d'assurances et des groupements financiers, il n'ose prendre des mesures qu'il sait nécessaires. »

Le conférencier rejette également le corporatisme, tentation à laquelle cèdent parfois des catholiques. Il considère cette solution comme une duperie, car elle prétend éliminer la lutte des classes en laissant subsister des institutions qui lui ont donné naissance. Aussi souhaite-t-il l'établissement de structures nouvelles. La société doit reposer toujours plus profondément sur le travail comme sur la vie familiale, car les deux, dit-il, sont inséparables et sont les deux grandes sources des relations politiques entre les hommes. Et, en terminant, il invite les chrétiens à relire la lettre du cardinal Suhard : « Essor ou déclin de l'Eglise. »

M. Georges Suffert, rédacteur en chef de *Témoignage Chrétien*, voit dans le *racisme* un « péché impardonnable qui rassemble tous les autres ». Envisageant les problèmes des territoires d'outre-mer, il montre que trop souvent « l'homme occidental s'y est comporté comme un apprenti sorcier ». La terre était pauvre ; on l'a épuisée par des cultures dévastatrices (telle que celle du café) ; les hôpitaux ont sauvé des enfants, mais l'accroissement démographique qui en résulte (400 000 personnes supplémentaires chaque année en Afrique du Nord) n'a pas été harmonisé avec un accroissement des cultures vivrières. Trop généralement, le pays colonial produit pour l'Occident, non pour les indigènes. La différence des niveaux de vie entre colons et autochtones est un scandale.

M. René Remond, agrégé d'histoire, vice-président de l'A. C. J. F., étudie ensuite un troisième type de conflit entre les groupes : *la guerre.*

Il s'élève contre le préjugé de la guerre fatale. Le fait qu'elle puisse arracher l'homme à sa médiocrité ne prouve nullement qu'elle tient à sa nature, et le fait qu'elle soit un mal n'implique pas qu'elle est une conséquence inévitable du péché. D'ailleurs, tout conflit ne dégénère pas nécessairement en guerre. Le désaccord est principe de mouvement. Il faut avant tout élargir le fossé qui sépare de la guerre. C'est la guerre et non pas la paix qui est paradoxalement la solution de facilité.

Le R. P. Thomas, recteur du collège d'Evreux, conclut ce débat en donnant une signification chrétienne aux inquiétudes qui en résultent. Il pose ces deux principes : l'Eglise n'est pas un refuge contre la vie ; on ne résout pas les conflits en isolant ceux qui s'y trouvent engagés de leur milieu social, car leur personnalité tient aussi à cette appartenance. Il faut voir en autrui un autre soi-même. Aimer, ce n'est pas faire preuve de bienveillance, c'est réclamer pour l'autre les conditions de la liberté. L'idée de lutte vaut mieux que la consécration de l'injustice, mais si le chrétien est toujours dans un camp, il doit adopter ce qu'il y a de valable chez l'adversaire.

Par ses œuvres, l'homme prouve qu'il est esprit.

En présence de Mgr Courbe et de Mgr Villot, M. André Lichnerowicz, membre du Conseil national de la recherche scientifique, qui préside la sixième séance, destinée à nous montrer que « par ses œuvres, l'homme prouve qu'il est esprit », définit ainsi le savant dans le monde moderne : « Ce n'est pas celui qui sait, mais celui qui cherche. » Et il ajoute :

La science n'est pas génératrice de doctrines et de dogmes, elle ne se pose pas en idole et n'engendre pas d'idoles. Elle conduit seulement de nouveaux instruments de pensée, par lesquels un degré supérieur de rationalité est atteint, que nous ne devons pas négliger. Le dialogue entre conscience scientifique et conscience croyante peut s'effectuer avec ces instruments.

Si notre science, dès lors, ne s'émerveille pas trop d'elle-même — et l'émerveillement n'est pas une attitude scientifique, — si, par ailleurs, notre foi n'est ni craintive, ni paresseuse, ni infantile, aucune distorsion entre elles n'est à craindre.

« La technique porte témoignage de l'esprit », déclare ensuite M. Joseph Folliet. A condition que l'homme sache n'en pas être le prisonnier, mais le maître. Et s'efforçant de définir les révélations spirituelles du travail et de la technique, il prouve que par eux l'homme manifeste son intelligence, sa volonté et sa liberté et enfin son amour.

Il y a dans l'homme une originalité plus frappante que celle de s'assujettir l'univers, affirme M. Stanislas Fumet : c'est l'usage plus subtil qu'il fait de sa liberté et qui consiste à défaire le monde pour le refaire. Tel est le rôle, non du savant, mais de l'artiste. L'homme créateur d'art est image de Dieu. Il fait la chose non pour ce qu'elle rapporte, mais pour ce qu'elle est. Et il la veut durable. Ce besoin de survie conduit l'artiste chrétien dans le sens de la Rédemption. Créateur spirituel, il travaille sous le souffle de l'Esprit. C'est dans le divin que l'homme est appelé à trouver l'art final.

C'est l'homme créateur d'un cosmos religieux que nous présente M. Olivier Lacombe. Il définit la créature humaine dans son rapport avec Dieu, et son œuvre comme une réponse à l'amour de Dieu qui nous a aimés le premier.

Nous transportant en pensée vers ceux « qui ne sont pas issus de la vocation d'Abraham », M. Lacombe évoque les innombrables constructions religieuses de l'Inde, tantôt modestes, tantôt grandioses, qui trahissent un effort liturgique. Si l'homme a besoin pour abriter sa prière de telle structure, de tel cadre social, malheur à lui pourtant quand vient l'heure de faire face à l'Evangile éternel. Car l'œuvre en soi ne sauve pas et l'Eternel n'est pas à faire. Il est. Nous ne pouvons jamais qu'être transparents devant lui.

Le Christ aussi est un homme.

« Le Christ aussi est un homme », telle était la conclusion logique de cette Semaine des intellectuels catholiques consacrée à l'étude de « qu'est-ce que l'homme »

La séance de clôture, présidée par S. Em. le cardinal Feltin, a débuté par l'exposé du R. P. Dabosville, aumônier de la paroisse universitaire, M. Jean Pélissier en a rendu compte en ces termes dans *la Croix* (1) :

Pour beaucoup de nos contemporains tranquillement indifférents, le Christ a cessé d'exister et Dieu est mort. Ces mêmes hommes, néanmoins, côtoient l'Eglise visible, et attendent d'elle, c'est-à-dire de nous, quelque chose, un geste, une parole, un témoignage, qui leur révélera Quelqu'un.

Aujourd'hui, c'est l'homme qui inquiète l'homme. Jésus, certes, reste le précieux secret de millions d'hommes, mais il n'est plus, apparemment, la clé de toute la destinée de l'aventure de l'homme.

L'enjeu est grave. Le R. P. Dabosville l'illustre de faits empruntés à notre vie d'aujourd'hui, et nous place au cœur du drame actuel. Dans la mesure même où l'homme a peur de l'homme, il faut lui rappeler que Dieu s'est fait homme, que le Christ ne s'est affranchi d'aucune des lois de la nature humaine, le péché excepté ; que l'Incarnation n'est pas un mystère, en quelque sorte, tangent à la planète, mais que Jésus s'est vraiment inséré dans l'humanité. Evitons l'art et les représentations infantiles du Seigneur ; fuyons une littérature pieuse ou profane qui le montre utilisant, plutôt qu'assumant l'humanité.

N'oublions pas que nous vivons le temps du Verbe incarné et non celui du Christ glorieux.

N'oublions pas davantage que l'Incarnation et la Rédemption se réalisent avec les risques et les incertitudes du temps. L'Eglise se sait déjà hors du temps, comme son Chef, mais elle est immergée dans l'histoire : elle ne dépasse les contingences de l'histoire qu'en les portant.

Le danger de notre temps est de désincarner notre christianisme, de perdre la communion réelle et profonde avec le doute, le travail, la peine et la joie des hommes. Il serait grave que les croyants, perdant le sens de l'homme, cherchent un responsable aux échecs visibles de l'évangélisation alors que leur mission est de montrer que le Christ est toujours et partout vivant, et de manifester cette présence par la leur..., des plus hautes réalités de la foi aux tâches les plus crucifiantes de la réalité humaine.

M. Georges La Pira, maire de Florence, est certes fidèle à cette mission du croyant qu'évoque en terminant le R. P. Dabosville. Sa parole va redire aux auditeurs de la Semaine ce qu'a déjà prouvé son action.

Puisque le Christ est homme, tous les problèmes, toutes les peines, tous les travaux, toutes les humbles joies des hommes, il les a assumés. Pas un événement, ni une espérance, ni un travail, ni une douleur des hommes qui ne soit un événement, une espérance, un travail, une douleur du Christ. Les problèmes spécifiques de notre temps sont aussi les problèmes du Christ incarné.

C'est à une méditation âpre, violente, mais toujours profondément émouvante, que François Mauriac convie l'auditoire :

« Je médite devant vous, déclare-t-il, sur le thème : Le Christ est un homme. Comment ce fait a-t-il si peu changé les hommes ? » Le cours de l'histoire n'a pas été infléchi par les saints. L'histoire est restée criminelle. « Je suis obsédé, poursuit-il, par toutes les croix qui n'ont cessé d'être dressées après la croix du Christ par une chrétienté aveugle à l'humanité du Christ. »

Il pose encore une autre question aussi angoissante :

« Pourquoi les deux caractéristiques essentielles de la personnalité humaine du Christ — sa race et sa profession, le fait qu'il était ouvrier et juif — ont-elles pesé si peu dans la balance pour faire contrepoids au racisme et à l'injustice sociale chez les chrétiens ? »

(1) Voir *la Croix* du 16 novembre 1954.

Il en vient alors au problème des rapports entre les chrétiens du monde occidental et les peuples d'autres races, en Afrique du Nord et ailleurs. Après avoir souligné la valeur de l'œuvre civilisatrice accomplie par la France et rendu hommage aux missionnaires, il s'écrie : « Mais dans les territoires d'outre-mer, l'industrialisation a créé la prolétarisation, deux horribles mots pour désigner deux horribles choses. L'attitude de certains hommes de l'Occident chrétien n'est pas une imitation de Jésus-Christ, mais une imitation des bourreaux de Jésus-Christ. »

Nous ne devons pas céder cependant à la tentation du mépris. Nous ne devons jamais désespérer de cette humanité sanctifiée et glorifiée par le Christ :

Non, ne cédons jamais à la tentation de mépriser une humanité dont le Fils de Dieu n'a pas seulement revêtu la chair et assumé la nature, mais qu'il a consacrée par son amour. Et si nous ne devons pas céder à la tentation de mépriser les autres, nous ne devons pas non plus céder à la tentation de nous mépriser nous-mêmes.

Rappelons-nous, dit encore le conférencier, que le Christ a tout assumé de la nature humaine, sauf le péché, « et c'est pourtant le péché qui demeure le lien de lui à nous » :

« Je n'oserai dire que c'est ce qu'il aime en nous, car c'est notre repentir qu'il aime, et il hait le péché, mais c'est pour le péché qu'il est venu, et c'est souvent par cette blessure secrète, par cette faille au plus caché de l'être qu'il fraye sa route à travers un pauvre cœur. »

Et Mauriac ajoute :

« Non, nous ne céderons pas au mépris de nous-mêmes. Nous ne croirons jamais qu'il ne peut plus y avoir de pardon pour nous. Cette chair, dont nous sommes si honteux parfois et qui ne cesse de nous humilier, c'est elle pourtant qui a fait de chacun de nous le frère du Seigneur. »

Et d'évoquer alors, en termes magnifiques, « cette mission du plus humble chrétien, s'il est en état de grâce avec le Verbe incarné » :

« Car il ne s'agit pas ici de la contemplation des saints, mais de cette familiarité quotidienne qui ne va pas sans péril, bien sûr, sans tous les risques de l'accoutumance, de la sensiblerie et de la fausse piété. N'importe ! nous y sommes, nous, catholiques, tellement accoutumés, qu'il faut nous entretenir avec nos amis de l'Islam pour comprendre ce qu'est la solitude du croyant devant l'Etre infini, en dehors de l'Incarnation, et ce que signifie pour nous, dans notre vie, la foi en ce Dieu qui est notre frère, en cet homme qui est notre Dieu. »

Dans sa péroraison, l'éminent écrivain, s'adressant à son auditoire, exprime ce vœu :

« Nous n'appartenons pas tous au même parti et, bien loin de le déplorer, il faut nous en réjouir, il me semble — à condition que dans des partis différents nous demeurions par chacun de nos écrits et de nos actes publics fidèles à Celui qui n'a jamais répandu d'autre sang que le sien. Serions-nous divisés sur tout le reste, nous ne serons divisés sur rien d'essentiel si tous nous demeurons les témoins incorruptibles du Dieu qui est amour. »

Avant de lever la séance qu'il préside, le cardinal archevêque de Paris tient à remercier, à féliciter, à encourager les organisateurs et les conférenciers de la Semaine qui s'achève. Il rappelle ce que la foi chrétienne nous enseigne sur l'homme, et quel rôle revient aux intellectuels chrétiens dans la recherche : recherche du point d'insertion de l'homme dans le mystère des réalités divines et, ceci acquis — qui éclaire notre vocation, — recherche encore de ce qu'est l'homme dans sa contexture concrète et vivante.

Aussi le cardinal se défend-il de mettre un point final au débat. « Votre devoir n'est-il pas plutôt de poursuivre l'étude ainsi amorcée ? Le problème posé est plus que résolu, la voie ouverte plus que parcourue. » Et il conclut : « Vous faites une œuvre éminemment chrétienne. Poursuivez cet effort. »

Un bilan des travaux de la sociologie religieuse

Au moment où la sociologie religieuse fait de rapides progrès et prend un immense développement, M. le chanoine Boulard, un des pionniers de cette science nouvelle avec le professeur Le Bras, jette un regard en arrière sur le chemin parcouru et dresse, dans un ouvrage qui doit retenir notre attention, le bilan des données que l'on peut déjà établir dans ce domaine qui ouvre au chercheur des perspectives infinies. (1)

Bilan des recherches géographiques, d'abord. Il est curieux de constater, par exemple, que la pratique religieuse apparaît liée non seulement aux convictions personnelles des individus, mais aux régions. Il y a des régions pratiquantes et d'autres qui ne le sont pas. Si l'on trace un trait de Brest à Strasbourg, on constate qu'un homme de la campagne fait ses pâques de Brest à Angers, qu'il ne les fait pas d'Angers à Nancy, et qu'il les fait de Nancy à Strasbourg. Mais le journalier breton qui va à la messe le dimanche et fait ses pâques quand il est dans sa paroisse, ne mettra pas les pieds à l'église quand il viendra en Beauce pour arracher les betteraves.

Bilan des recherches historiques ensuite. La différenciation entre régions pratiquantes, indifférentes et pays de Mission trouve son origine bien au-delà de la Révolution française ; les réflexions des missionnaires du XVII[e] siècle nous montrent que les régions d'un diocèse qui sont aujourd'hui les moins pratiquantes étaient déjà, il y a trois cents ans, celles où ils rencontraient le plus de difficultés dans leur apostolat. Cependant, des régions évoluent dans leur pratique religieuse sous l'influence de divers facteurs : industrialisation, tourisme, généralement dans le sens d'une baisse, à moins, comme ce fut le cas dans le pays de Caux, dans les Flandres ou dans la région de Saint-Etienne, que le changement de civilisation se soit opéré sans perdre les valeurs religieuses et que « les nouvelles valeurs humaines aient été assumées avec un solide fond de foi et de charité ». Toutes les données des recherches historiques en matière de sociologie religieuse pourraient fort bien, comme le font remarquer M. le chanoine Boulard et M. Le Bras, transformer la conception que l'on se faisait jusqu'ici de l'histoire de l'Eglise qui, au lieu de s'en tenir aux relations avec les pouvoirs civils ou aux mouvements intellectuels et artistiques, étudierait la pratique même du peuple. « Nous voici ramenés aux chrétiens, qui sont le principal objet de l'histoire de l'Eglise », a écrit M. Le Bras.

Bilan, enfin, des recherches sur les milieux sociaux. Pour chaque région, ce n'est pas une seule carte de la pratique religieuse qu'il faudrait dresser pour l'ensemble de la population, mais autant de cartes qu'il y a de milieux sociaux distincts. La même constatation s'impose dans toutes les régions : la pratique est beaucoup plus élevée chez les exploitants agricoles d'abord, les commerçants et artisans ensuite, que chez les ouvriers agricoles et, surtout, que chez les ouvriers industriels. L'influence du milieu social se combine, bien entendu, avec celle du milieu géographique, et les ouvriers agricoles des Flandres, où 26 à 49 pour 100 d'entre eux font leurs pâques apparaissent plus pratiquants que les exploitants agricoles de la région de Meaux qui ne les font que dans la proportion de 16 à 39 pour 100, ou de Blois où cette proportion n'est que de 4,5 à 20,5 pour 100.

Après avoir établi tous ces bilans, M. le chanoine Boulard tire les conclusions pastorales, et c'est là que l'on évalue les services que rend la sociologie (1). L'action apostolique doit être régionale, spécialisée à chaque grand milieu social, et continue. Un tableau montre à propos de ce dernier point, l'évolution du nombre des communions pascales dans une même paroisse, de 1868 à nos jours, avec les remontées observées avec tel curé qui a laissé dans la paroisse la réputation d'un saint, et, au contraire, la descente avec tel autre qui était un malade aigri. Ces recherches sociologiques font aussi ressortir l'importance de la famille qui apparaît comme un extraordinaire facteur de stabilité, maintenant ses traditions à travers les siècles. Les familles qui étaient protestantes il y a trois ou quatre siècles, par exemple, le sont restées aujourd'hui malgré toute la pression exercée sur elles par l'ancien régime. Si l'on ne veut pas construire sur le sable, il faut fonder les chrétientés sur les foyers chrétiens, et ce ne sera pas le moindre mérite de la sociologie d'avoir mis cette vérité en évidence.

Dans une deuxième partie, M. le chanoine Boulard donne des directives pratiques aux chercheurs, de plus en plus nombreux, qui s'intéressent aux enquêtes de sociologie religieuse pour leur éviter des tatonnements inutiles et des erreurs dans l'observation.

Citons, pour terminer, quelques chiffres donnés par l'auteur à propos de la carte religieuse de la France rurale dont un exemplaire est joint à l'ouvrage : il estime entre 2 500 000 et 2 700 000 le nombre de Français non baptisés dans la religion catholique, ce chiffre étant un maximum, car il est établi en appliquant aux adultes le pourcentage de non-baptisés parmi les enfants d'aujourd'hui. Or, les pourcentages d'aujourd'hui sont nettement plus forts que ceux des générations antérieures. Dans ce chiffre, il faut compter 800 000 protestants, 300 000 musulmans et 250 000 israélites environ ; il resterait au plus 1 250 000 non-baptisés d'ascendance catholique, soit 3 pour 100, et, défalcation faite des non-catholiques, il peut donc affirmer que 94 pour 100 des Français sont baptisés dans la religion catholique. M. le

---

(1) *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*, par le chanoine Fernand BOULARD, préface de M. le professeur Le Bras. Vol. 14 × 22 centimètres, 160 pages, avec cartes et plans. Prix : 510 francs. Les Editions ouvrières, Paris.

(1) S. Em. le cardinal Lercaro, qui a créé à Bologne un office diocésain de statistique religieuse, s'appuyait sur ce passage de saint Luc, XIV, 31, où il est dit : « Quel roi, s'il va faire la guerre à un autre roi, ne s'assied d'abord pour délibérer... », pour en tirer cet argument en faveur de la sociologie religieuse :

« Le développement du royaume de Dieu, et donc notre action pastorale — c'est Jésus qui le dit dans l'Evangile, — demande d'être précédé d'un examen de la situation, et cet examen, il faut le faire assis. Et pour s'asseoir, il faut d'abord avoir une chaise. Et comme l'examen de la situation consiste en un calcul, il faudra un tableau pour faire commodément ce calcul. Et puisqu'il s'agit de chiffres, il sera bon d'avoir encore une machine à calculer : bien sûr, les premiers lecteurs de l'Evangile n'auront pas pensé à tout cela, mais l'Evangile n'a pas été écrit seulement pour ses premiers lecteurs, mais pour toute l'humanité de tous les temps...

Les dirigeants, dans les grands ensembles industriels, ont à leur disposition un bureau d'études qui, à la manière d'un thermomètre, suit, à travers les statistiques, les enquêtes, les variations de la société qui peuvent avoir une relation, même lointaine, sur le développement de leur travail. Et nous, pourquoi renoncerions-nous à cette possibilité que nous offre l'organisation moderne du travail ?... » (*Vita e pensiero*, avril 1954.)

D'autre part S. S. Pie XII disait à des pèlerins français : « Les progrès de la sociologie religieuse sont fructueusement utilisés dans les domaines où ses données sont valables ; on cherche à voir clair pour agir efficacement. » (*D. C.* du 25. 1. 1953, col. 94.)

chanoine Boulard évalue à 10 500 000 au minimum le nombre des pascalisants de plus de 14 ans pour un total de 31 700 000 Français du même âge, dont il faut retrancher au moins un million de non-catholiques, ce qui donne un coefficient de 34,2 pour 100 de pascalisants. Disposant d'inventaires complets pour plus de cinquante diocèses de toutes les régions de la France, il lui a été possible de distribuer le territoire en 34 zones homogènes et d'appliquer à chaque zone un coefficient de pascalisants à peu près sûr, et, en cas de doute, il l'a poussé vers le niveau inférieur.

LE PRÊTRE DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

S. Exc. Mgr Montini, encore pro-secrétaire d'Etat, a adressé à Mgr Pierre Veuillot la lettre-préface suivante qui paraît en tête du premier tome de Notre sacerdoce, *en italien et en français* (1). *Dans ces pages, qui présentent un recueil où ont été réunies les paroles essentielles des quatre derniers Papes sur le sacerdoce et sa mission, le nouvel archevêque de Milan souligne les graves problèmes de la vocation sacerdotale dans le monde moderne.*

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT
DE SA SAINTETÉ

Du Vatican, le 23 août 1954.

RÉVÉRENDISSIME ET TRÈS CHER MONSEIGNEUR,

Les deux volumes que, sous le titre *Notre sacerdoce*, vous me présentez, prêts pour la publication et portant la marque de votre travail patient et minutieux, constituent une magnifique synthèse des paroles que les Papes ont adressées aux prêtres, de la fin du pontificat de Léon XIII à nos jours ; ils manifestent d'une façon éloquente et émouvante quel intérêt paternel, éclairé et constant, a porté au clergé catholique le magistère — et ministère — suprême de l'Eglise.

La grande quantité de textes ici rassemblés témoigne à elle seule d'une préoccupation incessante, d'un amour jamais satisfait, d'une bienveillance dont l'effusion ne s'épuise jamais.

L'ensemble qui en résulte n'a pas seulement le prix d'une anthologie de singulière valeur et d'indiscutable utilité : il acquiert, au surplus, celui d'une admirable unité de pensée, et il illustre l'une des plus importantes lignes directrices tracées par le gouvernement ecclésiastique dans l'histoire contemporaine de l'Eglise ; il révèle la conscience que celle-ci a de sa mission, en montre les vivants instruments, en éduque les forces, en assigne les buts. L'Eglise catholique y apparaît dans ses caractéristiques constitutionnelles les plus essentielles, dans ses fonctions propres, dans son perpétuel effort pour sanctifier le monde. Et, que la papauté se soit si longuement attardée — dans son action pédagogique et pastorale — à parler aux prêtres, à rendre les prêtres capables de porter l'Evangile en un siècle aussi agité et éloigné de l'Evangile que le nôtre, cela montre l'extrême importance et, pourrait-on dire, la dramatique difficulté du sujet.

Ainsi ce travail me paraît-il venir au jour à une heure plus que jamais opportune, portant avec lui la réponse à une angoissante question de notre temps, qui est de découvrir — sous la pression externe des besoins actuels et la poussée interne du travail inexorable de la pensée ainsi que de l'action de la grâce — quelle est, quelle doit être la vraie conception du sacerdoce.

On sait combien ce problème a préoccupé les penseurs contemporains, tant au sein de l'Eglise qu'en dehors de ses frontières, et combien tour à tour il a provoqué, chez certains, critiques négatives ; chez d'autres, approfondissement spirituel ; chez tous, discussions d'ordre pratique. La littérature s'est plu à remettre en scène le prêtre, non plus comme un personnage conventionnel, quelque peu comique et plaisant, habitué à éviter discussions et soucis, et destiné à manquer le rôle qui lui reviendrait, celui d'avoir le sens de l'heure et du drame des esprits, mais plutôt comme l'être étranger et mystérieux, ayant du monde et des hommes une expérience personnelle tissée de souffrance et de mysticisme, et destiné, lui aussi, à ne pas avoir de succès pratique, non plus pourtant par sa propre faute, mais à cause de la surdité ou de l'hostilité du monde profane qui l'entoure.

En même temps qu'il se livrait à cette analyse psychologique et à cette description, le monde moderne, aveuglé par sa mentalité utilitaire, observait le prêtre d'un regard plein d'hostilité narquoise : héritier d'un moyen âge révolu, allié de l'égoïsme conservateur, bonze d'une liturgie dépassée, étranger à la vie, voilà le prêtre !

Le clergé a senti cette vague d'intérêt perfide de la littérature pour les secrets de son âme, et d'antipathique opposition de la société à sa permanence au sein des nouvelles affaires du siècle ; il l'a sentie, et il s'est recueilli en lui-même : « Il faut, s'est-il dit intérieurement, reprendre conscience de soi, vérifier ses pouvoirs propres et ses propres devoirs, mesurer sa mission propre aux conditions du monde environnant, profondément changé.

Le mouvement instinctif, sage assurément, fut de défense ; et moins certes défense des charismes du sacerdoce, qui, ignorés du monde, étaient moins soumis aux contestations, que défense des formes canoniques, sociales et extérieures qui normalement définissent la vie du prêtre, son habit, sa langue, son style. Quelques éducateurs crurent que tout était là, ou du moins que c'était là le point le plus menacé, ayant par conséquent le plus besoin de protection et d'application.

✠ ✠

D'autres consacrèrent d'admirables efforts à revivifier du dedans l'expression cultuelle, dans laquelle le prêtre se trouve engagé, plus qu'en toute autre chose : le mouvement liturgique redonna signification et poésie à la prière usée : le rite réapparut en son vêtement authentique d'austérité et de beauté ; la célébration des mystères ralluma le sens de l'ineffable union du divin et de l'humain dans l'action sacramentelle ; un frisson de joie mystérieuse, de divine présence et d'humaine charité envahit les assemblées priantes reconstituées autour de l'autel ; le prêtre fut rempli de joie : le printemps de l'Eglise refleurissait.

(1) Les deux tomes inséparablement : 800 francs (franco : 870 francs), aux Editions Fleurus. (Nous avons ajouté des sous-titres.)

Le prêtre et le peuple.

Mais ces assemblées n'étaient souvent que des groupes d'élite ; les foules manquaient. Le peuple semblait, dans son immense majorité, inexorablement absent. Reviendra-t-il ? Il ne reviendra pas. C'est au prêtre à se déplacer, non au peuple ; inutile que le prêtre sonne sa cloche, personne ne l'écoute ; il faut qu'il entende les sirènes qui viennent des usines, ces temples de la technique où vit et palpite le monde moderne ; c'est à lui de se refaire missionnaire, s'il veut que le christianisme demeure et redevienne un ferment vivant de la civilisation.

⁂

Et le prêtre se mit en mouvement. Comprenons bien : l'apôtre est pasteur et pêcheur ; c'est-à-dire qu'il s'adapte à toutes les exigences du but à atteindre, qui est de ressaisir les âmes et de les conduire au Christ. Un certain relativisme apostolique fait partie de l'art de la pastorale. Et par là un réformisme nouveau envahit l'âme du prêtre : le principe est bon, mais combien difficile, combien périlleuse l'application ! A qui revient l'œuvre de réforme ? et quelle doit-elle être ? Certains, dans leur imprudence, ne prirent pas garde à ces limites élémentaires et larges qu'il appartient à la seule autorité de l'Eglise de garder et de tracer, et qu'elle ne peut que défendre lorsqu'il s'agit du dépôt divin de la foi et de la Loi du Christ.

⁂

Et c'est sur cette recherche multiple et anxieuse de la vraie conception du sacerdoce que la spiritualité de notre temps s'est le plus exercée ; c'est vers elle que se sont tournés les espoirs, non plus seulement des fidèles, mais encore de tant d'esprits clairvoyants du monde laïque et civil, spécialement pendant et après les tragiques expériences de la guerre : un sacerdoce vrai, bon, humain et saint sauverait le monde. La mission de l'esprit est incontestable. L'athéisme lui-même se crée ses militants, voués à l'idéal de leur cause. Le dévouement des frères pour le bien de leurs frères est l'unique ressort qui puisse relever le monde ; l'idée de sacrifice et de rédemption est, aujourd'hui encore, au milieu du matérialisme triomphant, le phare directeur de tout authentique effort moral et social. L'art de professer les doctrines les plus hautes et les plus universelles, et de savoir, en vertu de ces doctrines mêmes, se pencher sur chacune des souffrances humaines, sur le pauvre, l'orphelin, le coupable et le désespéré, cet art est encore maintenant estimé le plus propre à donner à l'humanité des temps nouveaux un sens authentique de vie, de noblesse, d'espérance : c'est l'art du sacerdoce. Et l'aptitude aussi à exprimer les ineffables vérités qui nous entourent, à approcher sans le profaner le mystère qui enveloppe l'univers, à donner signification aux choses, langage intérieur aux esprits, voix vibrante à la peine, à la douleur, à l'amour de l'homme, la prière en un mot, vraie comme la lumière et comme la lumière poésie et vie, peut être, elle aussi, sacerdoce et elle demeure encore vivante au cœur du XXᵉ siècle.

Le prêtre, homme de Dieu...

Mais alors, qu'est donc le sacerdoce ?

Ce n'est pas à moi de répondre ; c'est au livre qui s'ouvre ici.

Qu'il me suffise de rappeler combien précisément cette question est brûlante et comment elle est posée, sous des formes bien diverses, et par l'Eglise et par le monde. Ainsi naîtra le désir, respectueux et attentif, de parcourir ces pages magistrales.

Qui chercherait à y découvrir un dessein méthodique et à répartir autour de thèmes généraux la vaste matière, n'aurait guère de peine à s'apercevoir combien son apparente discontinuité et sa diversité se peuvent facilement réduire à trois chefs principaux sous lesquels elle se résume logiquement. Les voici : En premier lieu, par ordre d'importance, le prêtre est considéré comme l'homme de Dieu. C'est un être humain pour qui vivre c'est rendre un culte à Dieu, chercher Dieu, s'enivrer de Dieu, étudier Dieu, parler à Dieu, parler de Dieu, servir Dieu. C'est l'homme religieux, l'homme sacré. C'est l'intermédiaire entre Dieu et les hommes, c'est le pont ; il représente Dieu aux yeux des hommes et les hommes aux yeux de Dieu. Telle est la première source d'où jaillissent enseignements et commentaires ; ils ont l'étonnante fraîcheur des choses toujours vivantes et jamais assez explorées ni comprises.

Le prêtre doit être saint...

De la spécification religieuse, on passe ensuite à la détermination morale. Le prêtre doit être un homme au-dessus de l'ordinaire : ce n'est pas certes que l'efficacité essentielle de son ministère dépende de ses qualités, de ses vertus ; mais ses fonctions sont telles, tels ses devoirs, que toute sa psychologie, toute son âme, toutes ses actions y doivent correspondre. Le prêtre doit être saint. Quant à savoir quelle est la sainteté correspondant à l'exercice du sacerdoce, c'est là question de grande importance et de non moindre complexité. Exhortations, enseignements, conseils, monitions se multiplient pour donner à la figure du prêtre son relief moral le plus haut. L'imitation du Christ, ou mieux l'assimilation au Christ, enrichit de valeur mystique cet aspect de la formation sacerdotale.

Le prêtre existe pour les autres.

Vient le troisième point de vue, extrêmement riche, qui concerne la spécification sociale du sacerdoce. Le sacerdoce est un service social, il existe pour les autres. Il est l'organe du Corps mystique destiné à distribuer la grâce et la doctrine ; il est le guide sauveur. Sacerdoce et égoïsme sont termes antithétiques. Sacerdoce et charité coïncident. Les mots jaillissent sans fin sous la plume : apôtre, missionnaire, père, pasteur, maître, frère, serviteur et victime. La plus attirante et la plus difficile des entreprises, celle de former les autres, de leur inculquer une certaine façon de penser, de prier, d'agir, de sentir, telle est la mission du prêtre. D'où une aptitude extrême à se distinguer et à se mêler, à influer et à patienter, à parler et à écouter. Il est lumière, il est sel. C'est dire qu'il est élément actif, opérant ; il pénètre dans les âmes avec un infini respect, pour les libérer, les affranchir, les réunir dans l'unité du Christ. S'il ne fait pas cela, qu'est-il ? Et c'est pourquoi il doit être d'une souveraine habileté. Artiste, ouvrier spécialisé, médecin indispensable, initié aux subtiles et profondes phénoménologies de l'esprit : homme d'étude, homme de parole,

homme de goût, homme de tact, de sensibilité, de finesse, de force. A quel travail sur lui-même ne doit pas s'appliquer le prêtre pour devenir apte au travail sur les autres ! Et tout ceci dans la simplicité du vrai, dans l'humilité de l'amour, sans fallacieux artifices, sans viles timidités ! Redoutant d'être jamais ou de paraître même intéressé, de recevoir sans donner, de commander sans servir. Art difficile, très difficile, qui suggère au magistère d'innombrables, d'incomparables enseignements.

Le prêtre est l'homme de l'Eglise.

Comme il arrive souvent à l'examen approfondi des divers aspects du christianisme, on aura également, dans cette analyse du sacerdoce, l'impression de l'inaccessible : l'idéal est trop élevé ; l'homme a eu trop d'audace ; il manquera son but. Oui, la chose est possible et c'est terrible : rien n'est plus proche du parfait que le ridicule, rien n'y correspond tant, en le contrefaisant, que le monstrueux ; et malheureusement, pour tomber de haut, il suffit de bien peu. Mais le tableau ne serait pas complet si les forces capables de produire ce miracle qu'est le sacerdoce n'étaient pas, elles aussi, indiquées ; l'une, humble et courageuse, qui s'appelle vocation, c'est-à-dire tourment intérieur, amour sans repos, assurance dans la faiblesse, commandement libérateur. L'autre, ineffable et puissante, qui pénètre la pâte humaine et lui imprime un sceau nouveau, la haussant à des pouvoirs transcendants ; elle s'appelle la grâce, cette grâce qu'un sacrement spécial, l'Ordre sacré, confère solennellement.

L'homme n'est plus lui-même ; il est un instrument, un organe. L'Eglise le possède. Le prêtre est l'homme de l'Eglise ; il est son ministre ; il en garde et en dispense la doctrine ; il en fait jaillir les trésors de grâce et les distribue ; il entonne la prière, pour que le peuple répète et réponde.

Et sur ce point aussi les enseignements des Pontifes sont beaux et abondants ; un accent de paternité les rend mystérieux et pathétiques, parfois émouvants.

✠ ✠

Voilà pourquoi la lecture de ces pages sera intéressante.

Pour qui en comprendra à fond l'incomparable signification, elle sera suggestive.

Parce qu'une fois encore — car la collection des œuvres classiques et populaires sur le sacerdoce est extrêmement riche — elle provoquera l'étonnante surprise de découvrir sous la soutane noire, méprisée et usée, du sacerdoce catholique, un monde unique en son genre, le monde du sublime et de l'héroïque ; un monde toujours en devenir, comme est la perfection en cette vie terrestre, et, à ce titre, déficient et renaissant ; un monde surhumain et très humain ; un monde idéal à l'extrême et concret à l'extrême.

Et à cette surprise s'en ajoute une autre : celle de rencontrer, éternellement fidèle, le Maître, le Pape, qui prononce selon le style romain, des paroles graves et élevées avec un accent simple et égal. Il invite des âmes pures et généreuses de jeunes à le suivre, à l'aider, à continuer son œuvre de salut dans le monde moderne sans scrupules et pourtant inassouvi.

Je vous félicite, Monseigneur, pour ce travail. Vous avez fait une œuvre bonne. Ce livre fera du bien. Dieu vous bénisse.

Votre tout dévoué et bien affectionné.

J.-B. MONTINI, *pro-secrétaire.*

A propos d'un projet de réforme du calendrier

Sous ce titre l'Osservatore Romano (28-29 *juin* 1954) *a publié un article du directeur de l'Observatoire du Vatican, le R. P. D. J. K. O'Connell, S. J., dont l'intérêt ne peut échapper à nos lecteurs* (1) *:*

La proposition avancée par le gouvernement de l'Inde pour la réforme du calendrier sera discutée à Genève, au Conseil économique et social des Nations Unies (E. C. O. S. O. C.), dans sa XVIIIe session qui doit s'ouvrir le 29 de ce mois. A diverses reprises, au cours de ces trente dernières années, on a discuté à la Ligue des nations différents projets pour un nouveau calendrier. On a pris en considération de nombreuses études, mais une seule a survécu : celle de l' « Association pour le Calendrier mondial » (World Calendar Association) (2). C'est le projet qui avait déjà été proposé par l'Inde. En de précédentes occasions, des gouvernements de différents pays chrétiens avaient proposé cette réforme. A présent, pour la première fois, la proposition est avancée par le gouvernement d'un grand pays dont la population est en majorité non chrétienne ; et cette circonstance revêt une certaine importance. Elle prouve, en effet, que l'intérêt et le désir d'une réforme du calendrier se répandent de plus en plus. On peut comprendre, d'autre part, comment l'Inde, exposée à une grande confusion par la multiplicité des calendriers, désire introduire de l'uniformité dans une question si importante. Le fait est intéressant que le gouvernement de l'Inde soit favorable à ce « calendrier mondial » qui, en substance, est notre calendrier grégorien avec quelques modifications.

Notre calendrier, en ce qu'il établit la durée de l'année et la divise en douze mois, n'est pas, à dire vrai, d'origine grégorienne ; pas même chrétienne. La durée des mois reste aujourd'hui exactement celle qu'avait fixée Jules César, sauf le déplacement d'un jour de février en août qui serait survenu sous César Auguste. Les noms des mois sont restés les mêmes qu'ils étaient au temps de Jules César, excepté le changement, survenu peu d'années après, des noms des mois *Quinctilis* et

(1) Traduction de *la D. C.*

(2) Il n'est pas sans intérêt de rappeler que ce projet avait été imaginé par un prêtre catholique, Marco Mastrofini, et rendu public dans un livre édité à Rome en 1834.

Sextilis qui furent appelés *Julius* (juillet) et *Augustus* (août). A l'époque romaine archaïque, l'année commençait avec le mois de mars ; mais déjà avant Jules César l'année commençait avec le 1er janvier.

César introduisit tous les quatre ans une année bissextile, afin que la durée de l'année du calendrier (année civile) concordât avec celle de l'année solaire. Cette correction n'était pas assez soignée. Au XVIe siècle, l'année du calendrier était déjà en avance de quelques jours sur l'année solaire. Le Pape Grégoire XIII constitua une Commission pour étudier le problème et proposa une méthode pour corriger l'erreur. Dans le même temps, il fonda l'Observatoire du Vatican, pour faire les observations astronomiques qui démontreraient la nécessité d'une réforme du calendrier. Le Pape Grégoire XIII, dans sa Bulle pour la réforme du calendrier de l'année 1582, décréta qu'au cours de cette année on omettrait dix jours, afin que l'équinoxe du printemps tombât le 21 mars. Il prescrivit une nouvelle règle pour la détermination des années bissextiles : règle si étudiée que l'année du calendrier pourra désormais marcher exactement de pair avec l'année solaire pendant des millénaires. La Bulle établit également, pour calculer la date de Pâques, de nouvelles règles, basées sur de récents calculs du rapport entre le mois lunaire et l'année solaire.

On a fait quelques tentatives pour améliorer la règle grégorienne de l'année bissextile, de manière à rendre encore plus précis l'accord de l'année du calendrier avec l'année solaire. Ces suggestions, en pratique, n'ont pas d'importance. Elles ont, par contre, le grave défaut de manquer de cette simplicité qui fait le prix de la règle grégorienne. Et, en fait, les projets pour le nouveau « calendrier mondial » reconnaissent l'excellence de la règle grégorienne qu'ils laissent sans changement.

Le nouveau schéma propose : 1° de régler la durée des mois de manière que l'année se compose de quatre trimestres égaux et 2° de considérer le dernier jour de l'année — et aussi, dans les années bissextiles, le jour après le 30 juin — comme des jours *intercalaires* ou jours *blancs*, qui n'appartiennent à aucun mois ni à aucune semaine. L'introduction de ces jours blancs aurait comme conséquence que chaque jour de l'année coïnciderait toujours avec le même jour de la semaine.

Pour vouloir d'ailleurs être précis, il n'est pas tout à fait juste de qualifier cette réforme proposée comme une « réforme du calendrier grégorien ». Ce qui serait changé, ce ne seraient pas les modifications introduites par Grégoire XIII, mais la durée des mois, que nous avions héritée de la Rome païenne, et la succession des semaines qui serait modifiée par l'introduction des *jours blancs*. Cette distinction, cependant, est généralement méconnue d'un grand nombre. Beaucoup de ceux qui patronnent un changement, parlent des défauts et des inconvénients du « calendrier grégorien » (par exemple de l'inégalité des trimestres), comme si ceux-ci dépendaient de l'œuvre de Grégoire XIII. Un exemple de cette attitude se trouve dans un périodique très répandu, avec un article d'un écrivain indien, le Dr H. A. Ali, de l'Université de Hyderabad. Le Dr Ali écrit (*Journal of Calendar Reform*, avril 1954, p. 24): « La réponse à cette question : comment on en vint à commencer l'année avec le 1er janvier, est très simple. Vers l'an 1600 après le Christ, le vice-gérant de Dieu sur terre fut connu comme Pape du nom de Grégoire XIII. C'était un Pape très puissant et il désirait que les fêtes populaires du nouvel an se terminassent à la date où l'on célèbre la naissance du Christ. Puisque la naissance du Christ au 25 décembre n'est pas un fait appuyé sur des pièces, il aurait été plus sage s'il avait reporté les célébrations de la Nativité plus près de l'équinoxe du printemps. Mais la fête du printemps était un usage païen et on avait déjà commencé à associer Noël avec la neige et les foyers domestiques. Ainsi au lieu de changer la date officielle de la Nativité du Christ, le début de l'année fut transféré de mars, le temps où toute la nature se réjouit, en janvier, le temps où la nature est endormie. Et l'Europe obéit docilement au Pape en 1582, alors que la Renaissance avait annoncé depuis deux cents ans l'Evangile de la raison et de la liberté. » Il suffira peut-être, pour commenter cette remarquable parodie de l'histoire, de rappeler au lecteur le fait que, dès avant le temps de Jules César, soit plus de mille six cents ans avant Grégoire XIII, l'année commençait avec le 1er janvier. Il est vrai que durant le moyen âge, en divers pays d'Europe, s'introduisit l'usage de compter les années *ab Incarnatione Domini* (25 mars), ou bien *ab Nativitate Domini* (25 décembre). Toutefois, avant la réforme grégorienne, le 1er janvier avait été de nouveau adopté dans la majeure partie de l'Europe comme début de l'année.

Il est bien pardonnable à un écrivain d'Orient d'être peu familiarisé avec l'histoire de la civilisation occidentale. D'autres, pourtant, dont on pourrait attendre des connaissances plus profondes, écrivent en des termes semblables, et il est temps désormais que la chose soit élucidée.

Quant à l'attitude de l'Eglise au sujet des propositions de réforme du calendrier, certains pensent qu'elle doit nécessairement s'opposer à toute tentative de le modifier. Cela en réalité n'est pas exact. Nous considérons que l'Eglise n'a pas de motifs de principe pour s'opposer à un changement du calendrier en usage. En face d'un désir général de réforme, motivé par de sérieuses exigences de la vie économique et sociale des peuples, l'Eglise ne manquerait pas de prendre en considération la question, sauf, naturellement, l'observance de quelques conditions, dont elle-même ne peut faire abstraction.

Intimement liée avec la proposition actuelle de réforme du calendrier se trouve la question de la fixation de la date de Pâques. Les promoteurs du « calendrier universel » déclarent ne pas vouloir toucher à cette question. Ils se rendent pleinement compte que cette matière appartient à l'autorité ecclésiastique.

On ne peut, d'autre part, méconnaître qu'un bon nombre partagent le désir d'une date fixe pour Pâques.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, il y eut de longues et âpres discussions sur la date de Pâques qui eurent leur épilogue au Concile de Nicée (an 325 après Jésus-Christ).

C'est donc une tradition vraiment vénérable que celle qui place Pâques au premier dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps. L'Eglise toutefois, qui a fixé cette règle, aurait certainement le pouvoir encore de la modifier s'il y avait de graves raisons qui lui conseillent de le faire.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

OCTOBRE 1954

LUNDI 25. — Mort, à Paris, dans un accident de motocyclette, à l'âge de 40 ans, du P. Henri Perrin, un des premiers prêtres-ouvriers, dont l'influence fut considérable. Son livre : *Journal d'un prêtre-ouvrier en Allemagne*, paru en 1945, connut un grand succès.

— A l'Institut de France, séance publique annuelle des cinq Académies, sous la présidence du duc de Broglie.

— Mort, à 55 ans, du peintre Paul Hannaux.

— La reine Juliana de Hollande et le prince Bernhard des Pays-Bas arrivent à Paris où ils sont les invités, à titre privé, de M. René Coty.

— A l'Institut Pasteur de Paris, XXXIVe Congrès d'hygiène, organisé par la Société de médecine publique et de génie sanitaire.

— Mort de l'ingénieur agronome Albert Demolon, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie d'agriculture. Il était né à Lille le 10 avril 1881. Il était l'auteur de travaux appréciés sur la dynamique du sol et la nutrition des plantes et d'un ouvrage réputé : *Principes d'agronomie*.

— Le prix Rabelais 1954 est attribué à M. Henri Monier pour son livre de souvenirs : *A bâtons rompus*.

— Les représentants des fédérations C. G. T., C. F. T. C. et F. O. signent la convention collective nationale du bâtiment.

A L'ÉTRANGER. — La flotte de guerre française recueille des milliers de réfugiés catholiques qui fuient le *Tonkin* à bord d'embarcations de fortune.

— Le président Eisenhower propose une aide directe au *Viet-Nam*.

— Annonce de la mort, à *Sao-Paulo*, de l'écrivain brésilien Oswaldo de Andrade, poète, prosateur et polémiste.

— Mort, à *La Nouvelle-Delhi*, d'une crise cardiaque, de M. Rafi Ahmed Kidwai, ministre indien du ravitaillement.

— Nouvelles condamnations à mort en *Iran*. Elles concernent 7 officiers aviateurs accusés de trahison. Ce qui porte à 33 le nombre des condamnations à mort.

— A *Montréal*, le prix Laure-Conan, le « Fémina » canadien, est attribué à M. René Ouvrard pour son roman *La veuve*.

MARDI 26. — Publication d'un communiqué franco-allemand en annexe aux accords sur la Sarre. Il pose le principe d'une large coopération économique entre les deux pays et trace les grandes lignes suivant lesquelles elle pourra se développer.

— M. Mendès-France invite six socialistes : MM. Lacoste, Gazier, Defferre, David, Savary et Augustin Laurent à entrer dans son gouvernement. Le Comité directeur de la S. F. I. O. en délibérera.

A L'ÉTRANGER. — On signale de *Hambourg* que l'ex-feld-maréchal Paul von Kleitz, âgé de 73 ans, que l'on croyait mort ou disparu en Russie, vient d'envoyer d'un camp de prisonniers en U. R. S. S. une lettre à sa mère, âgée de 93 ans, qui habite en Basse-Saxe.

— Départ du chancelier Adenauer pour les *Etats-Unis*.

— En *Egypte*, attentat contre le colonel Nasser, alors qu'il prononçait un discours à Alexandrie, à l'occasion d'une manifestation populaire en l'honneur du traité anglo-égyptien. Aucun des coups de feu tirés ne l'atteint.

— Au sud de *Naples*, catastrophiques glissements de terrain à la suite de pluies torrentielles : 245 morts, 120 disparus, 100 blessés, 5 000 sans-abri.

— Pour empêcher l'exode des catholiques, le Viet-Minh fait évacuer le littoral des évêchés du sud du *Tonkin*.

— Le roi du *Laos* arrive à Vientiane, après une cure de quatre mois en France.

MERCREDI 27. — Ouverture, à Paris, du premier Congrès international sur les « aspects sociologiques de la musique à la radio ».

— Ouverture, à Montrouge, du Congrès des fonctionnaires F. O. A l'ordre du jour : déclassement de la fonction publique ; unité d'action.

— Assemblée annuelle du syndicat de la presse parisienne. M. Henri Massot, de *Paris-Presse*, est élu président.

— En vue d'une éventuelle participation socialiste à son gouvernement, M. Mendès-France reçoit M. Guy Mollet. Le Comité directeur S. F. I. O. décide la réunion d'un Congrès extraordinaire du parti pour en discuter les 10 et 11 novembre.

— Mort, dans une clinique d'Evreux, des suites d'une chute de cheval, du duc de Magenta, petit-fils du maréchal de Mac-Mahon.

— Ouverture, à la Bibliothèque nationale, du IXe Salon national de la photographie, qui groupe les envois de plus de 300 exposants.

— Le prix de poésie de la tribune de Paris, décerné avec le concours du Cercle de la librairie, est attribué à M. Léon-Gabriel Gros pour son recueil : *Elégies augurales*.

A L'ÉTRANGER. — Arrivée de la reine-mère Elizabeth d'Angleterre à *New-York* pour un séjour de neuf jours.

— A la suite de l'attentat manqué contre le colonel Nasser, l'état d'exception est proclamé dans toute l'Egypte. 300 dirigeants de la confrérie des « Frères musulmans » sont arrêtés sur l'ensemble du territoire.

— On signale de Rome que les glissements de terrain de la région du sud de *Naples* ont fait plus de 300 morts. 170 personnes environ manquent encore à l'appel. Six villes et villages sont en partie détruits.

— Mort, à San-Remo, du compositeur Franco Alfano. Il était né le 8 mars 1876, au Pausilippe, d'une mère française. Il fit de brillantes études à Naples et à Leipzig et devint directeur du Liceo musical de Bologne. Il est l'auteur d'une « Suite romantique », d'une grande « Symphonie » et d'un quatuor célèbre. Il a donné aussi des opéras et opéras-comiques, notamment : *Résurrection, Cyrano de Bergerac, La légende de Sakuntala*. Ce fut lui qui termina *Turandot*, ouvrage posthume de son ami Puccini.

JEUDI 28. — Arrivée, à Paris, de l'empereur d'Ethiopie Haïlé Sélassié qui, pendant trois jours, sera l'hôte du président de la République et de Mme René Coty.

A L'ÉTRANGER. — En *Grande-Bretagne*, l'amiral Lord Mountbatten est nommé premier Lord de la mer. Il exercera ses fonctions en mars 1955, en remplacement de l'amiral sir Roderick Mac Gregor. Lord Mountbatten, oncle du duc d'Edimbourg, est âgé de 54 ans. Il fut le dernier vice-roi des Indes.

— On signale de *Stockholm* que le prix Nobel de littérature 1954, s'élevant à plus de 12 millions de francs, est décerné au romancier américain Ernest Hemingway. Le lauréat est né en 1894, dans un faubourg de Chicago. Fils d'un médecin, élève indiscipliné, il est venu à la littérature par le journalisme. Le héros de ses œuvres c'est lui-même dans ses aventures. Il combattit en Italie

pendant la Grande Guerre, en Espagne, chez les républicains et se montra audacieux en 1945 dans ses fonctions de correspondant de guerre. La célébrité lui vint avec son premier roman *Fiesta*, et le triomphe mondial avec *L'adieu aux armes*. Ses autres œuvres les plus marquantes sont : *Les neiges du Kilimandjaro*, *En avoir ou pas*, et surtout *Le vieil homme et la mer*, qui est reconnu comme un chef-d'œuvre de la littérature internationale.

— Entretiens entre le président des *Etats-Unis* et le chancelier Adenauer à la Maison-Blanche.

— On annonce de *Bonn* la mort de M. Hermann Ehlers, président du Bundestag (Parlement fédéral de l'Allemagne occidentale). Agé de 50 ans, il venait de subir une double opération rendue nécessaire par une inflammation infectieuse des amygdales. Le Dr Ehlers était vice-président du parti chrétien-démocrate. Il est à noter qu'il était un des rares dirigeants protestants de la C. D. U. Ancien magistrat, il eut maille à partir avec le gouvernement hitlérien dès 1936. Arrêté par la Gestapo en raison de son activité antinazie, en 1939, il fut rayé des cadres des fonctionnaires et mobilisé. Dès 1945, le Dr Ehlers fit partie du Conseil municipal de la ville d'Oldenburg et fut élu au Conseil supérieur de l'Eglise évangélique. En août 1949, il devint député au Parlement fédéral sur la liste complémentaire du parti chrétien-démocrate de Basse-Saxe. Il fut enfin élu président du Bundestag le 19 octobre 1950, poste qu'il a conservé jusqu'à sa mort. Il fit de nombreuses démarches pour le retour des prisonniers allemands détenus en U. R. S. S.

VENDREDI 29. — Le gouvernement décide que les titulaires de la carte des économiquement faibles bénéficieront désormais d'une distribution de deux kilos de sucre par trimestre.

— Ouverture, à Aix-les-Bains, du VIIIe Congrès de l'U. D. S. R., qui durera deux jours.

— Sir Alexander Fleming, inventeur de la pénicilline, de passage à Paris, y tient une conférence de presse.

A L'ÉTRANGER. — A *Rome*, clôture des Congrès internationaux préparatoires aux fêtes du 1er novembre.

— L'Association des « Frères musulmans » est dissoute en *Egypte*. Plus de 500 dirigeants sont arrêtés.

SAMEDI 30. — Ouverture, à Issy-les-Moulineaux, jusqu'au 1er novembre, du Congrès de la Jeune République.

— Mgr Jacquemin, évêque titulaire de Catenna de Mauritanie, depuis décembre 1951, et appelé à apporter l'appui de son activité à S. Exc. Mgr Picaud, évêque de Bayeux et Lisieux, avec le titre de coadjuteur sans succession, est nommé évêque de Bayeux et Lisieux.

S. Exc. Mgr Jacquemin est né en 1902. Il a fait ses études à l'institution Saint-Jean de Saint-Quentin, puis à l'Institut catholique de Paris, où il prit ses grades de licencié en philosophie scolastique. Ordonné prêtre en 1926, il fut directeur et professeur de philosophie au Grand Séminaire de Soissons, supérieur de l'institution Saint-Jean (fondée par le P. Dehon), secrétaire de l'U. S. I. C. et, enfin, en 1947, vicaire général archidiacre. Il porta toujours un intérêt particulier aux mouvements de jeunesse masculine et joua un rôle particulièrement efficace à la Centrale d'Action catholique. Il était enfin directeur de *la Croix de l'Aisne* et ne cessa jamais de travailler à la diffusion de la presse catholique.

— Mgr Rupp est nommé auxiliaire de S. Em. le cardinal Feltin, pour les étrangers. S. Exc. Mgr Jean Rupp, évêque titulaire de Carta de Phénicie, appartient par sa famille paternelle à la Lorraine (et plus précisément à la Moselle). Très attaché à la patrie, son père s'engagea dans l'armée française et acheva sa carrière militaire comme intendant de première classe. Né le 13 octobre 1905, à Saint-Germain-en-Laye, Jean Rupp fut baptisé à Meaux, où son père était en garnison. Il fit ses études secondaires en divers lycées, au gré des changements de garnison de son père. Il les termina au lycée Lakanal de Sceaux, et poursuivit ses études supérieures à Paris ; elles furent couronnées par la licence ès lettres (histoire et géographie) et la licence en droit. Il milita dans les œuvres de Jeunesse catholique et spécialement dans les rangs des Scouts de France, fondant la 1re Bourg-la-Reine. Et il fit son service militaire comme sous-lieutenant de chasseurs à pied. Dès cette époque, il publiait son premier ouvrage : *Découverte de la chrétienté*. En 1929, il entra au Séminaire de Saint-Sulpice. Après avoir fait sa deuxième année à Francfort-sur-le-Main, il revint à Issy, où ses dons multiples lui permirent de remplir diverses fonctions : infirmier, instructeur de préparation militaire, maître de chapelle (Mgr Rupp est un musicien et pianiste de grande classe). Ayant terminé ses études cléricales au Séminaire français de Rome, où il fut ordonné prêtre, à Saint-Jean de Latran, en 1934, il revint à Paris, où il soutint sa thèse de doctorat en théologie sur *L'idée de chrétienté dans la pensée pontificale, des origines à Innocent III*. Il fut successivement professeur à Saint-Sulpice, officier en 1940, sous-directeur des œuvres chargé des étudiants, adjoint à Mgr Beaussart et premier observateur du Saint-Siège auprès de l'U. N. E. S. C. O., vicaire général en 1950 et chargé de l'administration diocésaine des étrangers, enfin directeur national des œuvres catholiques pour les émigrants et membre du Conseil suprême pour l'émigration à Rome.

Comme laïque et comme prêtre, S. Exc. Mgr Rupp a rempli des missions à l'étranger, qui l'ont conduit dans la plupart des pays d'Europe, du Proche-Orient, d'Afrique du Nord et d'Amérique. Il est chevalier de la Légion d'honneur.

A L'ÉTRANGER. — On signale que S. Exc. Mgr Dooley, délégué apostolique en Indochine, demeuré à *Hanoï*, est le seul représentant du Saint-Siège en pays communiste.

DIMANCHE 31. — Après avoir été le 30 octobre, l'hôte de la ville de Paris, l'empereur Haïlé Sélassié se rend à Lyon où il est l'invité du président Edouard Herriot.

— A Versailles, clôture des deux Journées nationales de la fédération des Familles de France, qui groupe plus de 140 000 familles. 500 délégués y ont pris part.

— Le prix Raoul Dautry (200 000 francs), destiné à de jeunes hommes, exemples de valeur morale et intellectuelle, est attribué à M. Georges Martin, attaché de recherches du Centre national de la recherche scientifique, auteur d'une thèse couronnée par l'Académie d'agriculture et de notes ou mémoires présentées à des académies ou des congrès.

— M. Mendès-France reçoit M. Jacques Balland, président de l'Union nationale des étudiants de France.

A L'ÉTRANGER. — Le bulletin de l'agence *Fides* signale que, par décret du 30 septembre 1954, la S. Congrégation de la Propagande a nommé le chanoine Jacques Fried comme directeur des œuvres pontificales missionnaires en *Autriche*.

— Attentats au *Maroc*. Au cours des dernières quarante-huit heures : 6 morts et 30 blessés. 22 terroristes sont arrêtés.

— En *Iran*, après trois ans et demi de paralysie, l'industrie pétrolière reprend son activité.

— Après vingt-six jours de grève, le travail reprend dans les ports de *Grande-Bretagne*.

— A *Baden-Baden*, réunion du VI[e] Congrès paneuropéen, qui sera clos le 2 novembre. Il étudie les moyens de renforcer la propagande en faveur de l'idée européenne.

— En *Egypte*, Hassan El Hodeiby, guide suprême des « Frères musulmans », est arrêté. Un vaste complot aurait été organisé par la confrérie.

— Le chancelier Adenauer quitte les *Etats-Unis*.

NOVEMBRE 1954

LUNDI 1[er]. — L'empereur Haïlé Sélassié visite le barrage de Donzère-Mondragon et regagne Paris, où il séjourne encore vingt-quatre heures à titre privé avant de partir pour les Pays-Bas.

— A Paris, Congrès de la Fédération autonome de l'Education nationale, qui sera clos le 3 novembre. 430 délégués représentant 202 000 syndiqués y prennent part.

— Mort à Paris, à l'âge de 57 ans, de M. André-J.-L. Breton, ancien député et sénateur du Cher, du groupe républicain-socialiste, puis du parti socialiste français.

— Vague de terrorisme en Algérie. 30 attentats ont été commis simultanément dans les régions de Constantine, d'Alger et d'Oran, au cours de la nuit du 31 octobre au 1[er] novembre. Un lieutenant, deux soldats, deux instituteurs, un jeune Français, un caïd et un gardien de nuit assassinés ; des postes de police et des femmes attaqués ; agressions sur les routes et bombes contre les immeubles. Des renforts de troupes sont envoyés.

A L'ÉTRANGER. — A Saint-Pierre de *Rome*, S. S. Pie XII couronne l'image de la Vierge *Salus populi romani* et proclame la fête liturgique de la Royauté de Marie.

— A *Macolin-sur-Bienne*, réunion constitutive d'une « Union européenne de pédo-psychiâtrie », dont le président est le professeur Lutz, de Zurich.

— Transfert *de facto*, à *l'Inde*, des établissements français.

— Mort à *Turin*, à l'âge de 74 ans, du professeur Ferdinando Neri, auteur de nombreux essais et études sur la littérature française. Il avait été titulaire de la chaire de littérature française à la Faculté des lettres de Turin.

MARDI 2. — Rentrée des Universités qui accueillent 156 000 étudiants ou étudiantes.

— L'empereur Haïlé Sélassié quitte Paris pour la Hollande, après y avoir célébré le 24[e] anniversaire de son couronnement.

— Le calme revient en Algérie, où la troupe et la police demeurent en état d'alerte. Mais dans l'Aurès, les engagements se poursuivent autour d'Arris, entouré par plusieurs centaines de hors-la-loi.

A L'ÉTRANGER. — Aux *Etats-Unis*, élection pour le 84[e] Congrès. Renouvellement des 435 membres de la Chambre des représentants, du tiers des 96 membres de la Chambre Haute et de 34 gouverneurs.

— Au *Vatican*, 25 cardinaux, 218 archevêques et évêques et 400 théologiens du monde entier assistent à l'audience solennelle du Pape dans la salle des Bénédictions, à l'occasion de la proclamation de la fête liturgique de la Royauté de Marie. S. S. Pie XII a prononcé un important discours en latin.

— Le général Batista est réélu président de la République de *Cuba*.

MERCREDI 3. — Le Parlement reprend ses travaux.

— Ouverture, au Grand Palais de Paris, jusqu'au 21 novembre, du VIII[e] Salon de l'enfance.

— La situation reste grave dans le Sud-Est algérien. Un millier de hors-la-loi organisés et dotés d'armes automatiques tiennent toujours le massif de l'Aurès. Sur tout le territoire de l'Algérie, une centaine de suspects ont été arrêtés.

— Mort, à Nice, à l'âge de 84 ans, du peintre Henri Matisse, célébrité de la peinture moderne. C'est lui qui a décoré la chapelle des Dominicaines de Vence, d'après des conceptions hardies qui suscitèrent de vives polémiques. Il était né dans le Nord, au Cateau, le 31 décembre 1869. Venu à Paris pour y faire son droit, il fréquenta les Académies, puis l'atelier de Gustave Moreau, et devint l'un des fondateurs d'une école nouvelle, le fauvisme. Il est le peintre de la lumière et de la couleur.

A L'ÉTRANGER. — Après les élections du 84[e] Congrès des *Etats-Unis*, victoire des démocrates à la Chambre des représentants, où les républicains conservent de solides positions. Au Sénat, les deux partis sont à égalité. Pour la première fois depuis douze ans, le poste-clé de gouverneur de l'Etat de New-York va à un démocrate : Averell Harriman.

— L'empereur d'Ethiopie arrive à *Amsterdam*, accueilli par la reine Juliana et le prince Bernhard.

— On annonce de *Stockholm* que le prix Nobel de physique est attribué aux professeurs Walther Bothe et Max Born. Le professeur Walther Bothe, d'origine allemande, est âgé de 63 ans. Il a publié plus de 200 ouvrages traitant de sujets aussi divers que l'optique et l'énergie atomique. Il est surtout connu pour avoir établi la « méthode de coïncidence » qui permet de déterminer la direction des rayons cosmiques à l'aide des compteurs Geiger. Le professeur Max Born, lui aussi Allemand, a été choisi pour ses travaux sur la cristallographie et la « mécanique des quanta », notamment son interprétation statistique de la fonction ondulatoire. Il est âgé de 72 ans. Le prix Nobel de Chimie est décerné à un Américain, le D[r] Linus Pauling, professeur de chimie à l'Institut de technologie de Posadena (Californie), auteur de remarquables travaux sur la nature des liens chimiques, spécialement dans leur application à la « structure des substances complexes », c'est-à-dire aux protéines, principaux éléments constitutifs de tous les organismes vivants.

— Mgr Montini, pro-secrétaire d'Etat de S. S. Pie XII, est nommé archevêque de *Milan* (succédant au cardinal Schuster, décédé le 30 août dernier). Jean-Baptiste Montini est né en 1897, à Concesio (province de Brescia). Son père, Georges Montini, était député du parti populaire italien, fondé par Don Sturzo. Le jeune Jean-Baptiste fit ses études au Séminaire de Milan et y conquit ses grades en droit canon. Il termina ses études à la Grégorienne et à l'Académie ecclésiastique pontificale. Assistant ecclésiastique (nous disons, en France, aumônier) du Cercle catholique universitaire romain, en 1923, il entrait, dès 1925, à la Secrétairerie d'Etat. Mgr Montini était nommé substitut pour les Affaires ordinaires et secrétaire du chiffre le 16 décembre 1937, protonotaire apostolique le 10 mai 1938, consulteur du Saint-Office et de la Consistoriale le 24 décembre 1937. Mgr Montini a donc servi l'Eglise et le Saint-Siège, uniquement, peut-on dire, à la Secrétairerie d'Etat. Il a servi Pie XI en ayant comme chef direct le secrétaire d'Etat, le cardinal Pacelli. Il a servi, ce dernier devenu Pape, sous la direction du cardinal Maglione, secrétaire d'Etat, puis, à la mort de celui-ci, en 1944, directement et plus intimement.

— S. S. Pie XII crée une nouvelle province ecclésiastique en *Espagne* en élevant le diocèse d'Oviedo au rang d'archevêché métropolitain, avec les évêchés d'Astorga, Leon et Santander comme suffragants. Mgr Lanzurica Y Torralba Xavier est

nommé archevêque de la province ecclésiastique d'Oviedo.

— S. Exc. Mgr Joseph-Marie Bueno y Monreal, évêque de Vittoria, est nommé archevêque d'Antioche de Pisidie et coadjuteur avec droit de future succession de S. Em. le cardinal Segura, archevêque de *Séville*.

JEUDI 4. — En Algérie, dans l'Aurès, le village de Foum-Toub, qui était occupé par les hors-la-loi, est dégagé sans combat.

— Mort, à Neuilly, à l'âge de 85 ans, du baryton Jean Perrier, de l'Opéra-Comique, qui créa avec grand succès *Pelléas* à l'Opéra-Comique, en 1902.

A L'ÉTRANGER. — A la suite des élections des *Etats-Unis*, le Sénat est ainsi composé : républicains, 47 ; démocrates, 48 ; indépendant, 1. La composition de la Chambre des représentants est la suivante : républicains, 203 ; démocrates, 232. Les gouverneurs se répartissent ainsi : républicains, 21 ; démocrates, 27.

VENDREDI 5. — M. Mendès-France pose devant l'Assemblée nationale la question de confiance contre tout ajournement de la discussion budgétaire. Le scrutin interviendra le 9 novembre.

— Inauguration, par le président de la République, du Salon d'automne, au Grand Palais de Paris.

— Le général Boyer de Latour, chargé jusqu'à maintenant des fonctions de résident général de France à Tunis, est nommé officiellement à ce poste.

— Vaste mouvement diplomatique approuvé par le Conseil des ministres. M. René Massigli est nommé secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, en remplacement de M. Alexandre Parodi, qui représentera la France au Conseil permanent de l'O. T. A. N. M. Couve de Murville, qui occupait ce dernier poste, est nommé ambassadeur à Washington, en remplacement de M. Henri Bonnet, qui va prendre sa retraite. Sont, d'autre part, nommés ambassadeurs : à Londres, M. Jean Chauvel, en remplacement de M. Massigli ; à Vienne, en remplacement de M. Chauvel, M. François Seydoux, qui dirigeait les affaires d'Europe ; à Belgrade, M. François Coulet ; à Athènes, M. Charpentier, qui dirigeait les affaires économiques ; à Mexico, M. Georges Picot ; à Amman, M. Pierre Falaize, ancien directeur du Cabinet de M. Bidault.

A L'ÉTRANGER. — En *Yougoslavie*, le prêtre croate Marijan Herman a été condamné à mort par pendaison, pour « crimes de guerre » commis il y a treize ans. On signale qu'en réalité, il s'est violemment opposé aux tentatives faites pour enrôler tous les prêtres catholiques dans l' « Association sacerdotale des Saints-Cyrille et Méthode », organisation pro-communiste.

— On signale de *Bonn* qu'après avis favorable des gouvernements occidentaux, a été libéré l'ancien ministre nazi von Neurath, qui purgeait, à la prison de Spandau, une condamnation à quinze ans de prison pour crimes de guerre et qui, octogénaire, est dans un état de santé déficient.

— Annonce de la mort, en *Russie*, à l'âge de 73 ans, de l'ex-maréchal Ewald von Kleist, qui purgeait une peine pour crimes de guerre.

— Le grand prix littéraire de la Vallée d'*Aoste* (deux millions de lire) est décerné au romancier Saint-Loup, pour *La peau de l'Auroch*. Un second prix est allé à un écrivain italien, M. Ernesto Caballo.

SAMEDI 6. — M. Georges Bidault donne sa démission de président du Comité d'action de la Résistance.

— Le prix Louis-Ramaix (100 000 francs), destiné à récompenser le meilleur titre d'article paru dans la presse quotidienne au cours de l'année 1953, est attribué à M. Jean-Louis Lepigeon, secrétaire de rédaction à *France-Soir*.

A L'ÉTRANGER. — Mort, à Souillac (*île Maurice*), d'une crise cardiaque, du poète mauricien de langue française, Robert Edward.

DIMANCHE 7. — A Paris, salle de la Mutualité, ouverture, jusqu'au 13 novembre, de la VII[e] Semaine des intellectuels catholiques sur le thème : « Qu'est-ce que l'homme ? » MM. Robert Garric et Gabriel Marcel traitent ce sujet : « L'homme est un problème pour l'homme ».

— M. Daniel Mayer est élu président du Comité d'action de la Résistance, en remplacement de M. Georges Bidault, démissionnaire.

— Le gouvernement dissout le parti nationaliste algérien du M. T. L. D. (mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques).

A L'ÉTRANGER. — A Saint-Pierre de *Rome*, cérémonies de la béatification de la Sœur Maria-Assunta Pallotta, des Franciscaines Missionnaires de Marie, morte en Chine en 1905.

— A *Téhéran*, 12 nouvelles condamnations à mort d'officiers pour participation à une organisation communiste dans l'armée. Quatre autres se sont vu infliger des peines de prison.

— Pour la première fois depuis l'exploit de Lindbergh, un pilote américain, M. Max Conrad, père de 10 enfants, traverse l'Atlantique-Nord sans escale, sur un petit avion de 300 CV. Parti le 6 de l'aérodrome de New-York, il a atterri à Toussus-le-Noble, près de Versailles, après vingt heures de vol.

LUNDI 8. — Deuxième séance de la VII[e] Semaine des intellectuels catholiques : « L'homme a commencé », par M. André Leroi-Gourhan et Jean Guitton.

9 janv. 1955. N° 1190. — Nouvelle série : N° 277

SOMMAIRE

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8[e]. *Le directeur :* A. MICHELIN.